



Études économiques de l'OCDE

ROYAUME-UNI

OCTOBRE 2017 (VERSION ABRÉGÉE)



Études économiques de l'OCDE : Royaume-Uni 2017 (version abrégée)

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2019), *Études économiques de l'OCDE : Royaume-Uni 2017 (version abrégée)*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/c5b96f9b-fr>.

ISBN 978-92-64-62906-6 (pdf)

Études économiques de l'OCDE
ISSN 0304-3363 (imprimé)
ISSN 1684-3428 (en ligne)

Études économiques de l'OCDE : Royaume-Uni
ISSN 1995-3453 (imprimé)
ISSN 1999-0510 (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédits photo : Couverture © P. Vzunova/Shutterstock.com.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm.

© OCDE 2019

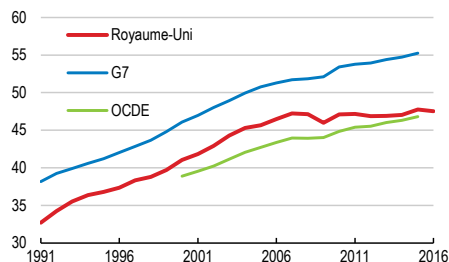
La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à rights@oecd.org. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), info@copyright.com, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), contact@cfcopies.com.

RÉSUMÉ

L'amélioration des niveaux de vie passe par un regain de productivité du travail

La croissance de la productivité du travail est à l'arrêt

PIB réel par heure travaillée, prix USD et PPP constants de 2010



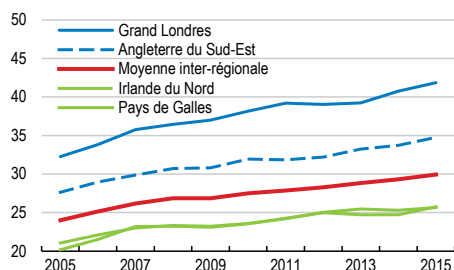
Source : OCDE (2017), « PIB par habitant et niveaux de productivité », *Statistiques de l'OCDE sur la productivité* (base de données), septembre.

Après avoir enregistré de bons résultats jusqu'en 2016, la croissance a ralenti au premier semestre 2017. Si le taux de chômage est passé en deçà de 4,5 %, les salaires réels sont orientés à la baisse. Redynamiser la hausse de la productivité du travail est primordial pour assurer de meilleurs niveaux de vie. La sortie prévue de l'Union européenne (Brexit) a suscité un climat d'incertitude et porté un coup à l'investissement des entreprises, compliquant les enjeux de productivité. La sortie de l'UE serait moins coûteuse si les négociations débouchaient sur un resserrement maximum des liens économiques entre l'UE et le Royaume-Uni. Les autorités devraient laisser jouer les stabilisateurs automatiques et définir par anticipation des mesures budgétaires de soutien à la productivité des investissements, qui seraient mises en œuvre rapidement si la croissance devait fléchir notablement d'ici au Brexit, tout en préservant la pérennité des finances publiques. Une révision des recettes et des dépenses publiques permettrait d'élargir la marge de manœuvre budgétaire pour de nouvelles mesures de productivité.

Réduire les disparités régionales pour soutenir la croissance globale de la productivité

Les disparités des niveaux de productivité sont fortes d'une région à l'autre

Valeur ajoutée brute nominale par heure travaillée, en GBP



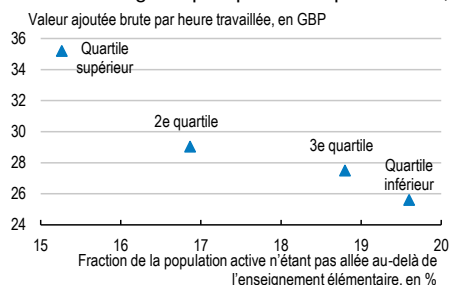
Source: ONS (2017), « Regional and sub-regional productivity in the UK: Jan 2017 », Office des statistiques nationales, janvier.

La croissance de la productivité du travail est faible au niveau régional, sauf dans le Grand Londres et dans le sud-est de l'Angleterre. Des trains de mesures prenant appui sur les points forts des régions à la traîne et éventuellement, l'élaboration de nouveaux dispositifs, devraient permettre de favoriser le développement des infrastructures de transport locales et régionales, de la recherche et développement, du logement et des qualifications. Les retombées économiques des projets d'infrastructures nationales n'en seraient que plus grandes. La préservation d'un haut niveau d'intégration aux chaînes de valeur mondiales permettrait de promouvoir les régions plus spécialisées dans la production de biens. Les régions plus spécialisées dans les services bénéficieraient quant à elles d'une libéralisation des échanges de services et d'une intégration plus poussée des villes. La décentralisation devrait être poursuivie pour que l'action publique réponde mieux aux besoins locaux, et une meilleure coordination de la planification des transports dans les villes-régions favoriserait la création de plus grands pôles d'activité économique.

Rehausser les niveaux de compétences de la main-d'œuvre peu qualifiée pour que l'économie soit plus productive et plus inclusive

Il existe un lien entre productivité régionale et niveau d'instruction

Classement des régions par quartile de productivité, 2014¹



1. Les quartiles sont calculés sur la base des moyennes simples.

Source : OCDE (2017), *Statistiques régionales de l'OCDE* ; ONS (2017), « Regional and sub-regional productivity in the UK: Jan 2017 », Office des statistiques nationales, janvier.

Plus d'un quart des actifs au Royaume-Uni sont peu qualifiés, ce qui bride la productivité du travail et la qualité des emplois. Face aux anticipations de réduction du solde migratoire, l'amélioration des niveaux de compétences est une priorité. Les autorités ont commencé à simplifier l'enseignement et la formation professionnels et à augmenter le nombre de places d'apprentissage financées grâce à une taxe prélevée auprès des grandes entreprises. Une revalorisation de la formation des enseignants et l'introduction d'autres incitations, notamment dans les établissements scolaires des quartiers défavorisés, serait une réponse à la pénurie d'enseignants. Les actifs peu qualifiés sont peu présents dans les programmes de formation tout au long de la vie et mettre en place des programmes de reconversion ciblés serait un moyen de revaloriser plus largement les compétences. Enfin, la réforme fiscale et réglementaire des contrats de travail atypiques permettrait de compenser la faiblesse du pouvoir de négociation des salariés et de garantir une meilleure qualité des emplois.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

1. Politiques macroéconomiques et échanges

La marge de manœuvre budgétaire – de 1.25% pour cent du PIB par rapport à un objectif de déficit structurel de 2.0 % du PIB à l'horizon 2020 – a augmenté, tandis que la marge de manœuvre monétaire est réduite.

La fiscalité favorise les travailleurs indépendants plus que les salariés et l'indexation des pensions de retraite du régime public est généreuse.

La forte croissance de l'endettement à la consommation, alliée à la stagnation de leurs revenus, présente un risque majeur pour la stabilité financière.

Une sortie désordonnée de l'Union européenne porterait un coup aux relations commerciales et pèserait sur la croissance à long terme.

Permettre aux stabilisateurs automatiques de jouer à plein et définir par anticipation des mesures budgétaires de soutien à la productivité des investissements qui pourraient être mises en œuvre rapidement (par exemple dépenses de réparation et d'entretien ou investissements immatériels), si la croissance devait fléchir notablement d'ici au Brexit.

Procéder à une révision des recettes et des dépenses publiques pour permettre de prendre des mesures budgétaires supplémentaires de soutien à la productivité, notamment en :

- relevant les cotisations sociales (NIC) des travailleurs indépendants ;
- indexant les retraites du régime public uniquement sur les rémunérations moyennes.

Envisager de mettre en place des ratios dette/revenus applicables aux emprunteurs en fonction de leur exposition à des chocs.

Maintenir un resserrement maximum des liens économiques entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.

2. Amorcer la convergence régionale des niveaux de productivité

Les gains de productivité stagnent et la productivité diffère selon les secteurs et selon les régions.

La faiblesse de l'investissement dans les infrastructures de transport en dehors du sud de l'Angleterre peut avoir provoqué des goulets d'étranglement, empêchant les effets d'agglomération et les gains de productivité qui en découlent de jouer à plein.

Les administrations infranationales n'ont guère d'autonomie budgétaire sur leurs dépenses comme sur leurs rentrées fiscales.

L'offre de logements ne répond pas suffisamment à la demande.

La recherche-développement (R-D) est peu active et freine l'innovation et sa diffusion dans les régions, notamment dans les moins productives.

Les régions en retard peinent à attirer ou retenir les talents. On manque cruellement d'enseignants et les taux de maintien dans la profession sont bas, en particulier dans le secondaire.

Les jeunes enseignants ne veulent pas travailler dans les quartiers défavorisés. De ce fait, les élèves n'ont pas tous acquis de solides compétences de base une fois qu'ils ont achevé leur scolarité.

Élaborer des ensembles intégrés de mesures à vocation régionale, à partir des points forts, actuels ou en germe, des régions. Préparer des évaluations d'impact de la sortie de l'UE et des objectifs en matière de lutte contre le changement climatique.

Défendre les agences nouvellement créées pour la planification et la construction des infrastructures afin d'établir un cadre d'investissement stable et plus performant à long terme.

Investir pour améliorer les transports inter- et intra-urbains et dans tous les cas où les investissements sont susceptibles de favoriser à la fois les effets d'agglomération et leurs retombées positives en termes de productivité.

Poursuivre la décentralisation en concluant des accords de délégation de compétences avec l'ensemble des villes-régions.

Permettre aux autorités locales de conserver une plus grande fraction des recettes issues de la fiscalité immobilière locale.

Continuer d'augmenter les aides directes et indirectes à la R-D publique et privée ainsi qu'aux projets de collaboration entre universités et entreprises pour promouvoir les applications de l'innovation et leur diffusion.

Laisser plus de latitude pour adapter l'enseignement technique aux besoins des entreprises locales.

Développer l'offre de formation et les autres incitations pour recruter et conserver des enseignants dans les quartiers défavorisés et/ou les régions où la pénurie est la plus importante.

3. Améliorer la productivité et la qualité d'emploi des actifs peu qualifiés

À deux ans, les enfants fréquentent peu les structures d'éducation et d'accueil de la petite enfance ; en outre, la formation des personnels spécialisés pourrait être améliorée, en particulier dans les quartiers défavorisés.

Affecter en priorité des crédits au financement de la formation des personnels de la petite enfance.

Telles que prévues, les revalorisations du salaire minimum pourraient exclure les actifs peu qualifiés des emplois ordinaires.

Mettre à profit la flexibilité prévue pour atteindre l'objectif 2020 en matière de salaire national de subsistance (NLW) en cas de chocs économiques négatifs.

Le recours croissant à des modalités d'emploi atypiques (travailleurs indépendants, contrats « zéro heure », etc.) peut être préjudiciable à l'acquisition de compétences et à la qualité d'emploi des peu qualifiés.

À l'issue d'une période de trois mois, accorder aux salariés sous contrat « zéro heure » des droits plus importants en matière de sécurité de l'emploi.

Continuer de surveiller les mécanismes d'interaction entre prélèvements et prestations pour multiplier les incitations à augmenter les heures de travail.

Durcir les critères en vue de limiter le statut de travailleur indépendant aux entrepreneurs effectivement indépendants.

Les actifs peu qualifiés participent moins que les plus qualifiés aux mesures de formation.

Instaurer des programmes individuels ciblés à l'intention des travailleurs à bas salaires et peu qualifiés pour améliorer leurs perspectives de formation tout au long de la vie.

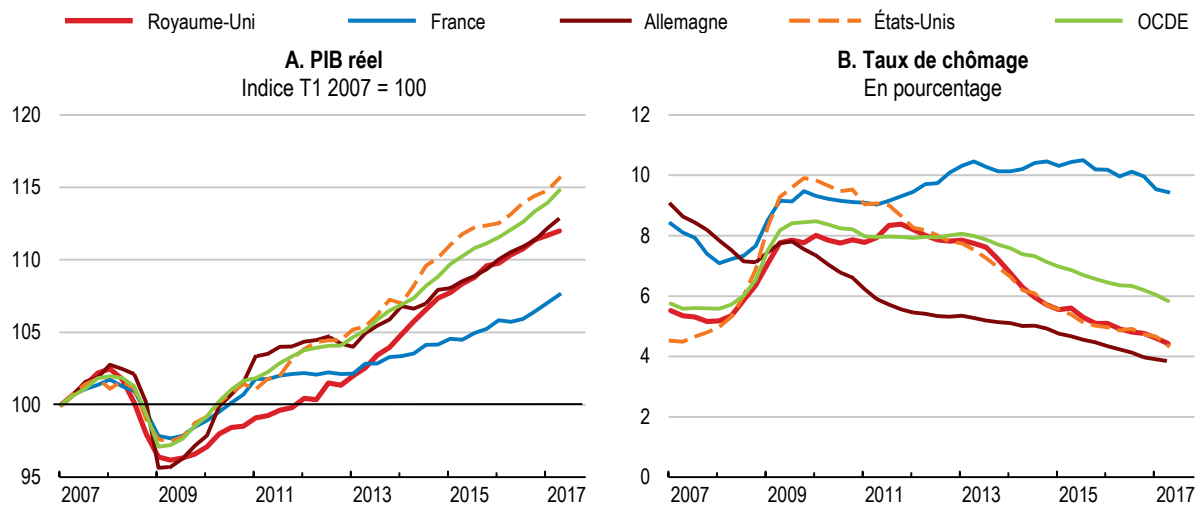
La proportion de jeunes sans liens avec le marché du travail est très élevée par rapport aux autres classes d'âge.

Augmenter le financement des mesures d'activation destinées aux jeunes qui ne sont ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation (NEET).

ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

Les résultats économiques ont été solides jusqu'à la fin de 2016, à la faveur d'un environnement très porteur pour l'activité économique, d'une politique monétaire très accommodante et réactive et des marges de souplesse laissées dans la réalisation des objectifs budgétaires (Tableau 1). Le rythme d'expansion économique a été constant et le PIB est supérieur de 9 % environ au pic enregistré juste avant la crise mondiale (graphique 1, partie A) ; toutefois, les conséquences économiques de la sortie de l'Union européenne prévue en mars 2019 (Brexit) ont ramené la croissance en taux annualisé au niveau le plus faible observé dans les pays du G7 au premier semestre de 2017. La croissance, la grande flexibilité du marché du travail et l'abondance de l'offre de main-d'œuvre ont fait reculer le taux de chômage à moins de 4,5 % (graphique 1, partie B). L'activité économique a été particulièrement riche en emplois. À 75 % de la population des 16-64 ans, le taux d'emploi et le nombre total d'heures travaillées n'ont jamais été aussi élevés, en partie à cause de l'immigration en provenance de l'Union européenne, qui a entraîné l'expansion du marché du travail. Les finances publiques ont également gagné en viabilité, avec un déficit budgétaire en repli vers 3 % du PIB et la dette publique stabilisée à moins de 90 % du PIB en 2016. Les mesures prudentielles ont conforté la stabilité financière, mais de nouvelles poches de risques sont apparues et le climat d'incertitude engendré par le Brexit pousse à la relocalisation de certaines activités à l'étranger.

Graphique 1. La croissance économique a enregistré de bons résultats jusqu'à une date récente et a fait reculer le chômage



Source : OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (base de données), septembre.

La qualité de vie au Royaume-Uni est proche, voire supérieure, à la moyenne de l'OCDE (graphique 2, partie A). En particulier, les liens sociaux sont nettement plus solides, la sécurité des personnes est supérieure et la qualité de l'environnement meilleure. L'emploi et les salaires sont d'un bon niveau et les individus bénéficient d'un bon état de santé. En revanche, les dimensions « Revenu et patrimoine », « Logement » et « Éducation et compétences » sont des indicateurs qu'il faudrait améliorer et sur lesquels des gains de productivité auraient pu avoir des effets bénéfiques. Or, la productivité du travail est très faible et les retards entre régions et catégories de travailleurs ont été peu rattrapés (chapitres 1 et 2). Cette situation peut conduire à, ou s'expliquer par, des différences importantes entre les individus en termes de revenu et patrimoine, d'emploi et de salaires, et d'éducation et de compétences (graphique 2, partie B). Ces inégalités de bien-être pourraient bien être

l'une des causes du Brexit, les salariés les moins formés dans les régions reculées pouvant avoir estimé qu'ils profitaient moins du projet européen.

Tableau 1. Indicateurs et projections macroéconomiques
Pourcentage de variation annuelle, en volume (prix de 2015)

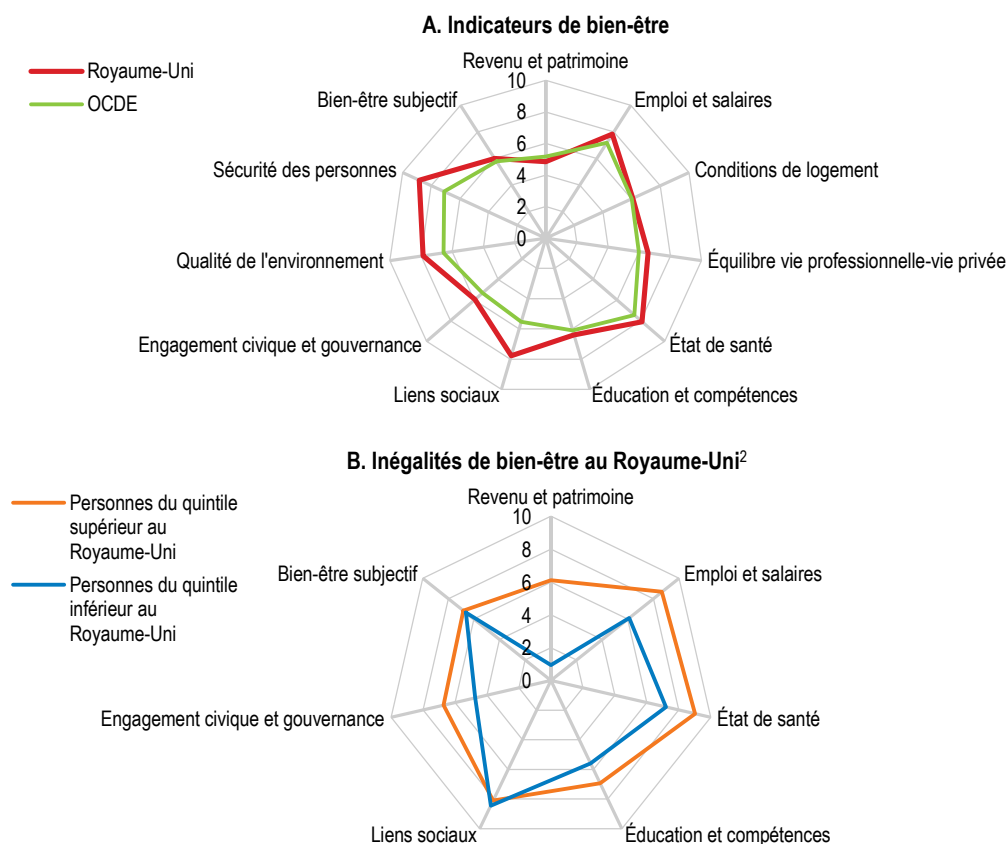
	2013 Prix courants (GBP milliards)	2014	2015	2016	2017	2018
Produit intérieur brut (PIB)	1 752.6	3.1	2.3	1.8	1.6	1.0
Consommation privée	1 153.2	2.1	2.6	2.8	1.6	0.9
Consommation publique	348.1	2.5	0.6	1.1	0.7	0.7
Formation brute de capital fixe	277.2	7.1	2.8	1.3	2.3	-1.1
Logement	70.1	10.6	4.3	5.1	3.9	-1.0
Entreprises	161.4	5.1	3.7	-0.4	1.5	-2.1
Secteur public	45.7	8.6	-2.8	1.5	2.0	2.1
Demande intérieure finale	1 778.4	3.0	2.2	2.2	1.5	0.5
Variation des stocks ¹	9.5	0.7	0.2	-0.1	-0.8	-0.1
Demande intérieure totale	1 787.9	3.6	2.5	2.1	0.7	0.4
Exportations de biens et services	519.9	2.7	5.0	1.1	5.2	3.2
Importations de biens et services	555.3	4.5	5.1	4.3	2.5	1.1
Solde extérieur ¹	-35.4	-0.6	-0.1	-0.9	0.7	0.6
Autres indicateurs (taux de croissance, sauf indication contraire)						
PIB potentiel	..	1.6	1.7	1.5	1.6	1.3
Écart de production ²	..	-0.8	-0.2	0.0	0.0	-0.2
Emploi	..	2.4	1.7	1.4	1.2	0.3
Taux de chômage	..	6.2	5.4	4.9	4.5	4.8
Indice implicite des prix du PIB	..	1.7	0.5	2.0	2.2	2.0
Indice des prix à la consommation (harmonisé)	..	1.5	0.1	0.6	2.8	2.7
Indice de base des prix à la consommation (harmonisé)	..	1.6	1.1	1.2	2.4	2.7
Taux d'épargne des ménages, net ³	..	2.4	3.4	1.2	-1.0	-1.6
Balance des opérations courantes ⁴	..	-5.3	-5.1	-5.6	-4.7	-4.5
Solde budgétaire des administrations publiques ⁴	..	-5.7	-4.3	-3.3	-2.6	-2.5
Solde sous-jacent des administrations publiques ²	..	-6.6	-5.5	-4.0	-3.9	-3.0
Solde primaire sous-jacent des administrations publiques ²	..	-4.2	-3.5	-1.9	-1.7	-1.0
Dette brute des administrations publiques (Maastricht) ⁴	..	87.4	88.2	88.3	87.5	87.3
Dette nette des administrations publiques ⁴	..	80.4	81.7	91.8	91.0	90.8
Taux du marché monétaire à trois mois, moyenne	..	0.5	0.6	0.5	0.3	0.3
Rendement des obligations d'État à dix ans, moyenne	..	2.6	1.9	1.3	1.2	0.9

1. Contributions aux variations du PIB réel.
2. En pourcentage du PIB potentiel.
3. En pourcentage du revenu disponible des ménages.
4. En pourcentage du PIB.

Source : OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE : statistiques et projections* (base de données), octobre.

Graphique 2. Les indicateurs sociaux moyens sont relativement solides, mais leur distribution est inégale

Indicateur du vivre mieux, 2016¹



1. Chaque dimension du bien-être est mesurée à l'aide d'un à quatre indicateurs entrant dans la composition de l'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE. Ces indicateurs sont assortis de coefficients de pondération égaux, et normalisés de telle sorte qu'ils varient sur une échelle de 0 à 10 (allant du pire au meilleur résultat possible), à l'aide de la formule suivante : $[(\text{valeur de l'indicateur} - \text{valeur minimum}) / (\text{valeur maximum} - \text{valeur minimum})] \times 10$.
2. Cette partie du graphique illustre les résultats obtenus pour différentes dimensions du bien-être par des personnes issues de milieux socioéconomiques divers en Espagne. Pour les dimensions « Revenu et patrimoine », « État de santé » et « Engagement civique et gouvernance », les données se rapportent aux personnes appartenant au quintile supérieur ou, à l'inverse, inférieur de la distribution des revenus. Pour la dimension « Emploi et salaires », les données se rapportent aux personnes qui ont les niveaux de formation les plus élevés ou, à l'inverse, les plus faibles – correspondant au niveau 5 ou 6, pour les premiers, et au niveau 0, 1 ou 2, pour les seconds, de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) – ou bien qui appartiennent au quintile supérieur ou, à l'inverse, inférieur de la distribution des revenus d'activité bruts. Pour la dimension « Éducation et compétences », les données se rapportent aux personnes qui appartiennent au quintile supérieur ou, à l'inverse, inférieur de la distribution des individus classés en fonction de l'indice PISA de statut économique, social et culturel. Les résultats sont normalisés de telle sorte qu'ils varient sur une échelle de 0 à 10 (allant du pire au meilleur résultat possible), établie pour les différents pays de l'OCDE, le Brésil et la Russie.

Source : OCDE (2016), *Indicateur du vivre mieux de l'OCDE*, www.oecdbetterlifeindex.org/fr.

Le principal défi que doivent relever prochainement les autorités est de mettre en œuvre le Brexit à un coût minimum, en concluant des accords de libre-échange globaux avec le bloc commercial européen et avec d'autres pays. Près de 45 % des exportations du Royaume-Uni ont pour destination les pays de l'UE-27 et sont grandement facilitées par l'appartenance à l'UE, ce qui implique de participer à la fois au marché unique de l'UE et à son union douanière. Le marché unique favorise les échanges entre les États membres en garantissant automatiquement la conformité aux normes européennes. Les vérifications de règle d'origine (qui permettent de déterminer la provenance nationale d'un produit) et les coûts y afférents ne sont pas applicables aux échanges avec les pays qui sont membres de l'union douanière de l'UE. Cette union soutient également les échanges avec des pays tiers via une série d'une quarantaine d'accords de libre-échange conclus avec 53 pays non membres de l'UE ; cependant, les pays membres n'ont pas le droit de négocier leurs propres accords

aussi longtemps qu'ils sont membre de l'union. Il est donc primordial que les négociations débouchent sur des échanges commerciaux facilités au maximum entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, sachant que la fluidité qui caractérise actuellement les échanges entre le Royaume-Uni et l'Union européenne est attribuable à l'appartenance au marché unique et à l'union douanière.

Les autorités du Royaume-Uni n'entendent pas reproduire des modèles de relations commerciales qui existent déjà, par exemple rester membre de l'Espace économique européen (comme la Norvège et l'Islande), ce qui implique de participer au marché unique de l'UE, ou, comme la Turquie, être membre de l'union douanière de l'UE. Le gouvernement britannique envisage plutôt de quitter à la fois le marché unique de l'UE et l'union douanière à compter de mars 2019, et a publié récemment un certain nombre de documents dans lesquels il esquisse sa conception d'un nouveau partenariat avec l'Union européenne, notamment en matière commerciale, immédiatement après le Brexit (période de transition) et à moyen terme (encadré 1). Les autorités du Royaume-Uni ont indiqué qu'il souhaitait étudier la possibilité d'une période intermédiaire pendant laquelle il pourrait former une nouvelle union douanière limitée dans le temps avec l'union douanière de l'UE, reposant sur un tarif douanier extérieur commun et sur l'absence de procédures douanières et de droits de douane entre les deux entités. Il a également proposé deux modèles de relations futures avec l'Union européenne. Les propositions esquissées cherchent à reproduire la facilitation des échanges que permet l'appartenance à l'UE. Toutefois, certaines semblent sans précédent (notamment les solutions technologiques applicables aux procédures douanières), ou expérimentales (comme ces mécanismes qui permettraient que les marchandises non conformes aux normes commerciales de l'UE restent au Royaume-Uni, tandis que celles qui le seraient vraiment et transiteraient par le territoire britannique acquitteraient les droits de douane européens applicables, lesquels pourraient être différents des droits britanniques). Assurer la continuité des échanges de biens et de services au moment du retrait britannique réduirait « l'effet falaise » pour les entreprises et les particuliers, mais il pourrait se révéler difficile, sur le plan pratique et juridique.

L'Union européenne a fait savoir que tout accord de libre-échange devrait être « équilibré, ambitieux et de large portée » et assurer des conditions équitables, notamment en matière de concurrence et d'aides d'État (et comprendre des garanties contre des mesures fiscales, sociales, environnementales et réglementaires inéquitables). Cependant, l'objectif fondamental de l'Union européenne est de préserver l'intégrité du marché unique, ce qui exclut une participation fondée sur une approche secteur par secteur. En outre, les orientations du Conseil européen pour les négociations du Brexit insistent sur le fait qu'un pays non membre de l'Union, qui n'a pas à respecter les mêmes obligations qu'un État membre, ne peut avoir les mêmes droits et bénéficier des mêmes avantages qu'un État membre (European Council, 2017).

Les chefs d'État et de gouvernement européens ont indiqué qu'il serait possible d'appréhender globalement le cadre des relations futures pendant la deuxième phase, qui ne peut que commencer une fois que l'on aurait suffisamment avancé sur la première phase des négociations en cours, portant sur les droits des citoyens, le règlement financier et la question de la frontière en Irlande. Un accord sur les relations futures entre l'Union européenne et le Royaume-Uni en tant que tel ne pourra être finalisé et conclu qu'une fois que le Royaume-Uni sera devenu un pays tiers. En l'absence d'accord de libre-échange en 2019, le passage aux règles en vigueur au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) amputera la croissance au Royaume-Uni de 1.5 point de pourcentage cette année-là (Kierzenkowski *et al.*, 2016). C'est cette hypothèse qui est retenue pour les prévisions établies dans la présente *Étude*, compte tenu des grandes incertitudes qui règnent sur l'issue des négociations, mais le Royaume-Uni devrait *in fine* conclure un accord de libre-échange avec l'Union européenne (Kierzenkowski *et al.*, 2016). Cela étant, l'instauration d'une période de transition de quelques années après 2019, durant laquelle la plupart des accords commerciaux actuels avec l'UE seraient maintenus jusqu'à la signature d'un nouvel accord, permettrait d'atténuer les conséquences économiques d'ici au Brexit et immédiatement après. Dans son discours du 22 septembre 2017, la Première ministre du Royaume-Uni a proposé une période provisoire pendant laquelle l'accès du Royaume-Uni et de l'UE à leurs marchés respectifs se poursuivrait aux mêmes conditions.

Encadré 1. Synthèse de la conception britannique du nouveau partenariat avec l'Union européenne

Soucieux d'éviter aux entreprises et aux particuliers un « effet falaise » et d'étayer sa conception de relations nouvelles, étroites et particulières avec l'Union européenne dans plusieurs domaines, le gouvernement du Royaume-Uni a publié un certain nombre de notes de synthèse et de documents sur ce « partenariat futur ».

Dans les notes publiées jusqu'à ce jour, les principaux objectifs commerciaux visent à garantir la plus grande fluidité possible dans les échanges entre le Royaume-Uni et l'UE, à éviter l'instauration d'une frontière « dure » entre l'Irlande et l'Irlande du Nord, et à déployer une politique commerciale indépendante.

Immédiatement après le Brexit, les autorités du Royaume-Uni chercheront à établir de nouveaux liens étroits avec l'union douanière de l'UE, fondés sur un tarif extérieur commun et sans procédures et ni droits de douane applicables aux échanges avec le bloc commercial européen. À moyen terme, deux types de modalités douanières sont proposés pour assurer le plus de continuité possible dans les échanges RU-UE.

- Un « accord douanier très simplifié » pour reconduire certains des accords existants entre le Royaume-Uni et l'Union européenne ; la mise en place de mesures de facilitation nouvelles et éventuellement unilatérales pour limiter et lever les obstacles au commerce ; le déploiement de solutions technologiques pour simplifier le respect des procédures douanières ;
- Un « nouveau partenariat douanier avec l'Union européenne » pour supprimer la nécessité d'une frontière douanière RU-UE, l'une des stratégies possibles étant que le Royaume-Uni appliquerait les mêmes critères que l'UE aux importations en provenance du reste du monde dès lors que leur destination finale serait l'Union européenne.

Quatre principes ont été proposés pour garantir la continuité de l'offre au moment du retrait et pour accompagner le passage au futur modèle de relation :

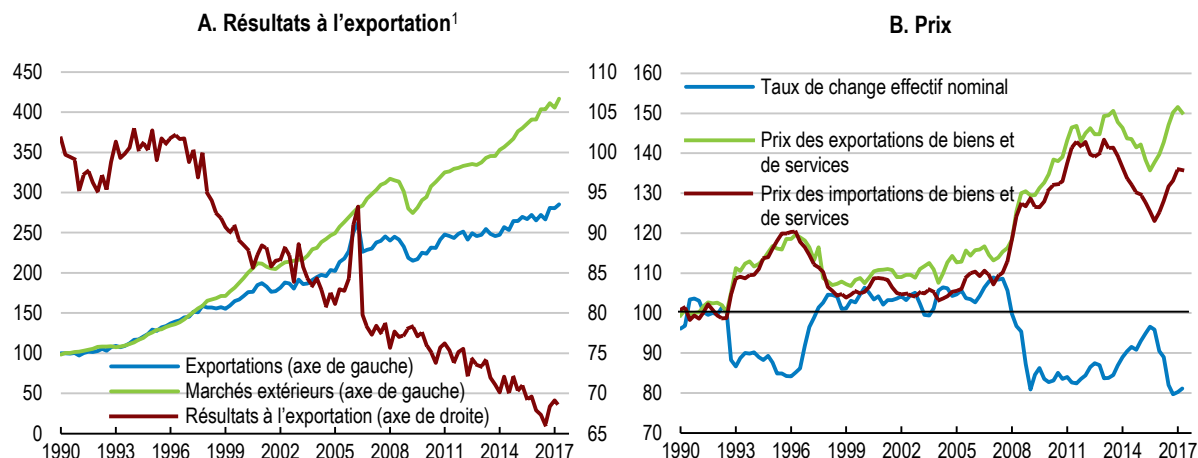
- Les marchandises placées sur le marché unique avant le retrait britannique devront continuer de circuler librement au Royaume-Uni et dans l'Union européenne, sans qu'il leur soit appliqué de critères ou restrictions supplémentaires ;
- Dès lors que des entreprises auront entrepris des démarches de mise en conformité avant le retrait de l'UE, elles n'auront pas à les accomplir à nouveau ;
- L'accord devra faciliter le suivi permanent des marchandises ;
- Si les marchandises sont livrées avec des services, aucune restriction qui pourrait fragiliser l'accord sur les marchandises ne devra restreindre la fourniture de ces services.

Source: HM Government (2017), Future customs arrangements, A future partnership paper; HM Government (2017), Continuity in the availability of goods for the EU and the UK, note de synthèse.

Si l'on entend maximiser les bénéfices des échanges commerciaux, l'une des premières priorités d'action est de renforcer la productivité et la compétitivité du secteur exportateur. Le Royaume-Uni est confronté à un problème structurel qui l'empêche de bénéficier de marchés en expansion, ainsi qu'en témoigne le lent repli de ses résultats à l'exportation (graphique 3, partie A). Qui plus est, les exportations britanniques sont peu sensibles aux évolutions du taux de change, ce qui pourrait s'expliquer en partie par une participation accrue aux chaînes de valeur mondiales impliquant une part élevée des importations dans les exportations (Ollivaud *et al.*, 2015). Aussi les prix des importations se répercutent-ils fortement sur les prix à l'exportation (graphique 3, partie B), ce qui réduit la possibilité pour les exportateurs de gagner des parts de marché après une dépréciation de la monnaie. De plus, il est possible que les exportateurs aient accru leurs marges, ce qui pourrait avoir constitué un autre frein à la hausse des exportations.

Graphique 3. Les exportations n'ont pas suivi la demande extérieure

Indice 1990 = 100



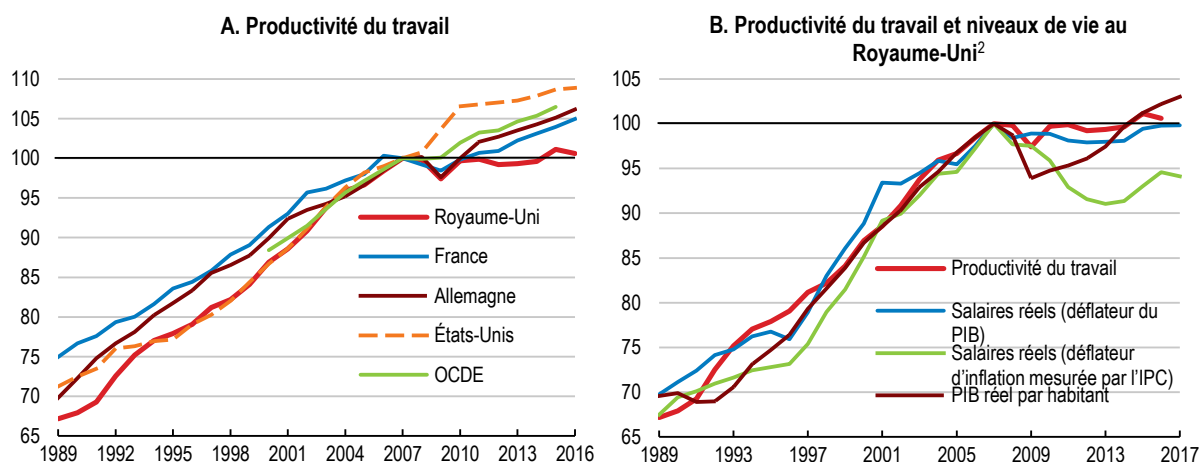
1. Les données correspondent aux exportations de biens et de services en volume. Les résultats à l'exportation sont mesurés par le rapport entre la croissance des volumes d'exportation et la croissance des marchés extérieurs pour l'ensemble des biens et services.

Source : OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (base de données), octobre ; Thomson Reuters Datastream.

L'autre enjeu que complique le Brexit est de redynamiser la croissance de la productivité du travail. Sa croissance globale est au point mort au Royaume-Uni (graphique 4, partie A). Les gains de productivité ne contribuent guère aux résultats en termes de production depuis 2007, celle-ci étant tirée plutôt par les meilleurs chiffres de l'emploi et par l'augmentation du nombre d'heures travaillées par salarié. La production horaire est quasiment inférieure de 20% à ce qu'elle aurait été si elle avait continué de progresser à son rythme tendanciel d'avant la crise. Sa stagnation a bridé la croissance des salaires réels et du PIB réel par habitant (graphique 4, partie B). De surcroît, si le niveau de la productivité du travail au Royaume-Uni est comparable à la moyenne de l'OCDE, il est inférieur d'environ 20-25 % à celui mesuré aux États-Unis, en France et en Allemagne (graphique 5). Le Brexit pourrait entraîner une diminution de la productivité totale des facteurs (PTF) de l'ordre de 3 % au bout de dix ans, principalement du fait d'une moindre ouverture commerciale, mais également d'une plus faible intensité de la recherche-développement et d'un gisement de compétences plus réduit (Kierzenkowski *et al.*, 2016).

Graphique 4. Il est primordial de redynamiser la productivité du travail pour améliorer les niveaux de vie

Indice 2007 = 100¹

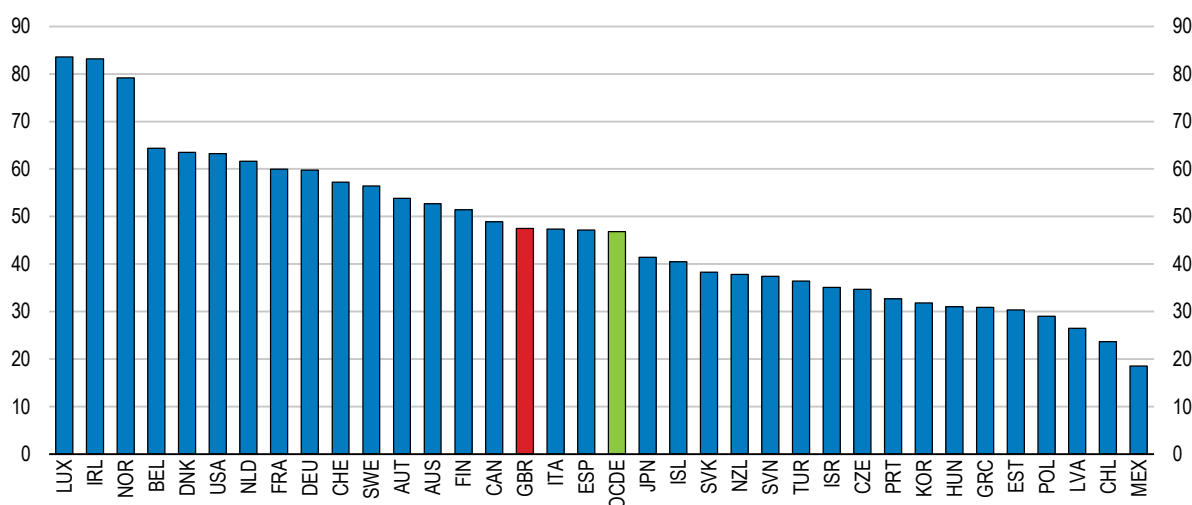


1. La productivité du travail correspond au PIB réel exprimé en USD, sur la base de prix constants et de parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes.
2. Les salaires correspondent au montant nominal des salaires versés, divisé par le nombre de salariés. Les données pour 2017 se réfèrent au deuxième trimestre de 2017.

Source : OCDE (2017), « PIB par habitant et niveaux de productivité », *Statistiques de l'OCDE sur la productivité* (base de données), septembre ; OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (base de données), septembre ; et ONS (2017), « Quarterly national accounts: April to June 2017 », Office des statistiques nationales, septembre.

Graphique 5. La productivité du travail avoisine la moyenne de l'OCDE

PIB réel exprimé en USD sur la base de prix constants et de PPA constantes par le nombre total d'heures travaillées, 2016¹



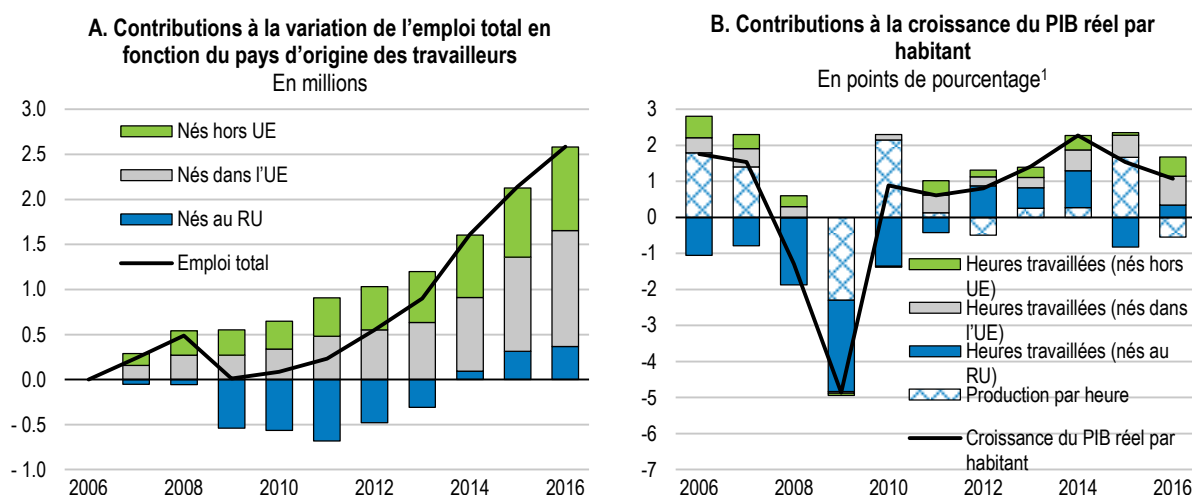
1. Chiffres de 2015 pour la Belgique, le Chili, la Corée, l'Islande, Israël, le Japon, le Mexique, la République slovaque, la Suisse, la Turquie et l'agrégat OCDE. PPA : Parités de pouvoir d'achat.

Source : OCDE (2017), « PIB par habitant et niveaux de productivité », *Statistiques de l'OCDE sur la productivité* (base de données), septembre.

L'immigration a permis d'améliorer les niveaux de vie grâce à une plus grande utilisation des ressources de main-d'œuvre et à des gains de productivité (graphique 6), ce qui témoigne de l'importance primordiale de maintenir le marché du travail ouvert aux travailleurs étrangers. Les migrants originaires de l'UE au Royaume-Uni possèdent un niveau de formation plus élevé que dans la plupart des autres pays de l'UE (Kierzenkowski *et al*, 2016), et des études récentes ont montré l'impact positif du niveau de compétences plus élevé des migrants sur la productivité et les

complémentarités possibles entre ces compétences et celles de la population britannique (Rolfe *et al.*, 2013; Wadsworth *et al.* 2016). À la suite du référendum de juin 2016 sur le maintien dans l'UE, on a observé une diminution importante du solde migratoire, principalement des ressortissants de l'UE, qui s'explique par une émigration accrue et une immigration réduite (graphique 7). Toute nouvelle diminution du solde migratoire pourrait occasionner des tensions sur le marché du travail si l'offre de main-d'œuvre reculait plus vite que la demande, même si la progression des salaires nominaux est contenue à environ 2 %. À plus long terme, le ralentissement de l'immigration réduirait la main-d'œuvre et la croissance de la productivité (Kierzenkowski *et al.*, 2016). Aussi la conclusion rapide des négociations visant à garantir les droits des expatriés et citoyens de l'UE est-elle prioritaire pour maintenir à niveau l'offre de main-d'œuvre et améliorer encore les niveaux de vie. En ce qui concerne les autorisations de vivre et/ou de travailler au Royaume-Uni, le pays devrait adopter des critères simples minimisant les formalités administratives.

Graphique 6. L'immigration a permis l'expansion du marché du travail et augmenté le PIB par habitant au cours de la dernière décennie

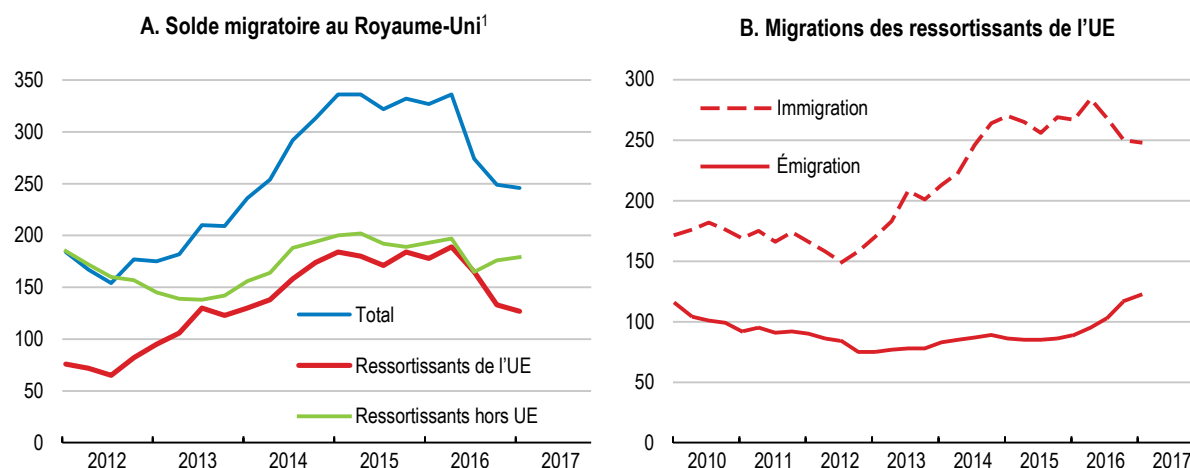


1. Les données sur les heures travaillées par pays d'origine correspondent aux heures travaillées par personne et sont calculées à partir de la part dans l'emploi du pays d'origine des travailleurs.

Source : ONS (2017), « UK labour market: September 2017 », Office des statistiques nationales ; OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (base de données), septembre ; et OCDE (2017), « PIB par habitant et niveaux de productivité », *Statistiques de l'OCDE sur la productivité* (base de données), septembre.

Graphique 7. Le solde migratoire des ressortissants de l'UE est en repli depuis la mi-2016

Données en glissement annuel, en milliers



1. Le solde migratoire correspond à la différence entre immigration et émigration.

Source : ONS (2017), "Migration Statistics Quarterly Report: August 2017", Office des statistiques nationales, août.

Depuis la dernière *Étude économique*, les autorités ont procédé à un examen d'ampleur des questions de productivité et des autres enjeux qui se posent pour l'économie. Diverses mesures ont été prises : publication d'un plan de productivité en juillet 2015, lancement d'une consultation pour mettre en place une stratégie industrielle en janvier 2017, et reconnaissance des dysfonctionnements du marché du logement avec publication de projets de réforme en février 2017. Par ailleurs, une étude indépendante des pratiques d'emploi, demandée par la Première ministre, a été publiée en juillet 2017. Une fois ces diagnostics posés, plusieurs actions importantes ont été engagées pour stimuler la productivité de la main-d'œuvre :

De nouvelles agences ont été créées pour améliorer la planification des investissements dans les infrastructures ;

- Des investissements supplémentaires sont programmés dans le secteur du logement ;
- De nouvelles compétences ont été déléguées aux administrations locales ;
- Un nouveau dispositif a été mis en place pour financer la formation en apprentissage.

Dans ce contexte, les principaux messages de la présente *Étude* sont les suivants :

- La productivité globale stagne et la croissance a nettement reculé au premier semestre de 2017. Les autorités devraient anticiper et définir des mesures budgétaires de soutien à la productivité pour permettre leur déploiement rapide (par exemple dépenses de réparation et d'entretien ou investissements immatériels) si le piège de la croissance molle persiste, en faisant en sorte que les stabilisateurs automatiques puissent jouer librement.
- Des programmes intégrés devraient permettre de doper la productivité des régions et des villes en retard, ce qui nécessite : d'investir dans les transports locaux pour améliorer les dessertes, dans la recherche-développement pour favoriser l'innovation et dans le logement pour faciliter l'adéquation entre compétences et emplois ; de restructurer les entreprises en mauvaise santé ; d'augmenter le nombre de diplômés et enfin, d'adapter la formation aux besoins des entreprises.
- Il faudrait aller plus loin dans la délégation de compétences en matière de fiscalité et de dépenses et les dotations de l'État devraient pour partie être conditionnées à des collaborations entre villes-régions pour créer de plus grands pôles d'activité économique.
- Les négociations avec l'Union européenne et d'autres pays devraient favoriser un haut niveau d'intégration des industries de réseau dans les chaînes de valeur et d'accès des secteurs de services aux marchés extérieurs, même si de grandes incertitudes règnent quant à la durée et à l'issue de ces négociations.

Évolutions macroéconomiques

Stabiliser l'économie

La croissance s'est progressivement essoufflée pour se replier à 1.8 % en 2016 et à 1 % (en taux annualisé) au premier semestre de 2017. Sitôt après la décision par référendum, en juin 2016, de quitter l'UE, les indicateurs de confiance à court terme ont diminué, la cotation de plusieurs fonds d'investissement dans l'immobilier industriel et commercial a été suspendue et la note de la dette souveraine du Royaume-Uni a été abaissée. Pour autant, l'activité économique a rebondi au second semestre de 2016, en partie parce que des mesures ont été prises pour stabiliser l'économie. La Banque d'Angleterre a injecté plus de liquidités dans le système financier, ramené le volant contracyclique de 0.5 % à 0 %, et elle a envoyé les signaux d'une nouvelle détente monétaire

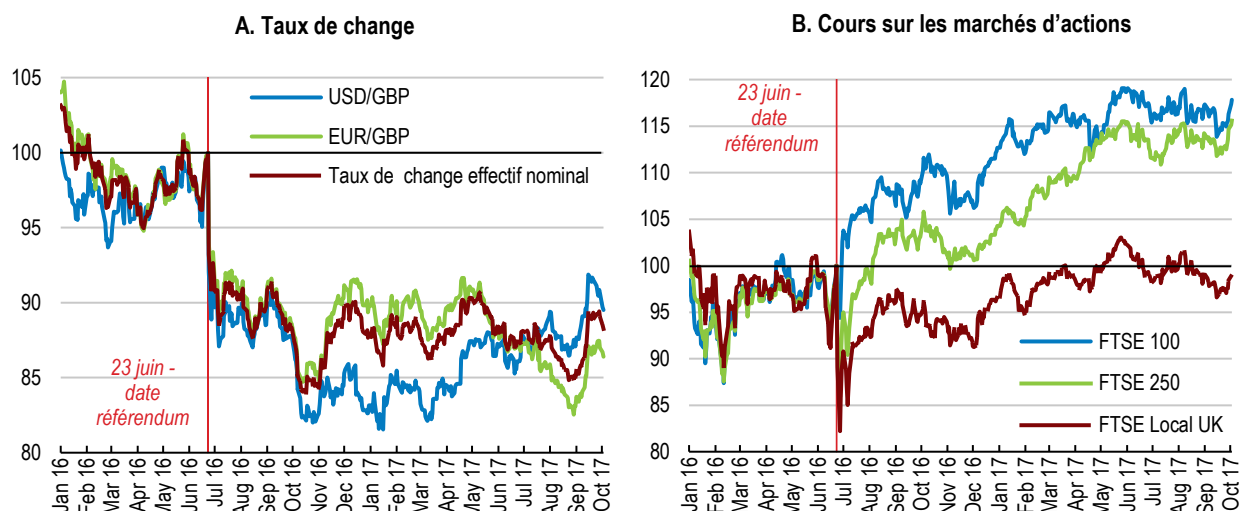
appréciable qu'elle a opérée au début du mois d'août. En novembre 2016, le cadre budgétaire était amendé pour permettre plus de souplesse d'intervention, et la politique budgétaire a été assouplie.

Le taux de change s'était orienté à la baisse avant le référendum et a chuté d'environ 10 % juste après le vote (graphique 8, partie A), conformément au scénario d'hypothèses exogènes imaginé par l'OCDE avant le vote (Kierzenkowski *et al.*, 2016). Entre octobre 2015 et octobre 2016, le taux de change effectif nominal s'est déprécié de près de 20 %, soit presque autant qu'entre décembre 2007 et décembre 2008, au moment du déclenchement de la crise financière. Cette faiblesse monétaire persistante pourrait être le signe notoire des attentes des marchés financiers quant à ce qu'il en coûtera à long terme à l'économie britannique de la modification de ses accords commerciaux après le Brexit (Broadbent, 2017). À court terme, la faiblesse de la livre sterling soutient la valorisation des sociétés britanniques opérant sur les marchés extérieurs et déclarant leurs bénéfices en monnaie nationale. En revanche, les sociétés opérant essentiellement sur le marché local ont vu leur valorisation faiblir, les investisseurs anticipant de plus fortes conséquences du Brexit sur le marché national (graphique 8, partie B).

Il y a peu de temps encore, la consommation privée était le principal moteur de la croissance de la demande (graphique 9, partie A). Toutefois, il existe une grande variabilité des estimations récentes du PIB, selon qu'il est mesuré par la production, le revenu ou les dépenses (graphique 9, partie B), en particulier pour l'exercice 2016. Les révisions statistiques devraient permettre d'éliminer *in fine* cette variabilité, comme cela s'est vu par le passé. Les dépenses des ménages ont été portées par une solide croissance de l'emploi, des taux d'intérêt très bas et des revalorisations du salaire minimum. Étant donné que l'augmentation de leurs rémunérations et revenus réels est au point mort, notamment dans un contexte de hausse de l'indice des prix à la consommation et de faibles gains de productivité, les ménages ont réduit le volume de leur épargne et accru leur endettement (graphique 10). En conséquence, le taux d'épargne s'est orienté à la baisse. La consommation des ménages a progressé très faiblement au second trimestre et certains indicateurs haute fréquence donnent à penser que la croissance se poursuivra à un rythme inférieur à la normale

Graphique 8. Les marchés financiers sont pessimistes quant aux conséquences du retrait de l'UE sur l'économie du Royaume-Uni

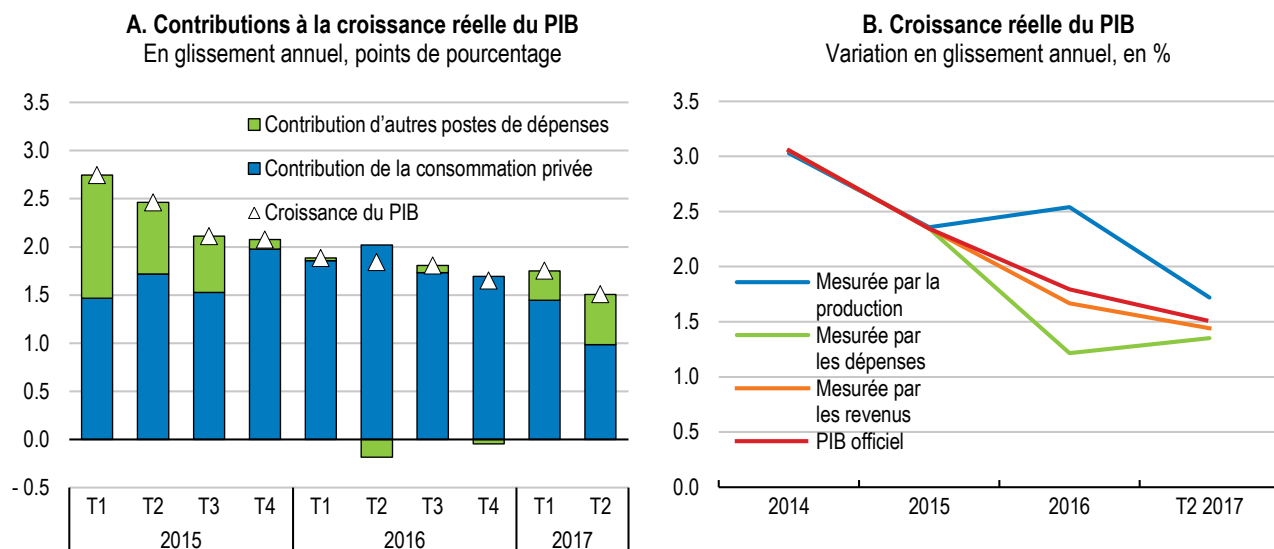
Indice 23 juin 2016 = 100¹



1. Données journalières ; le dernier point de données correspond au 3 octobre.

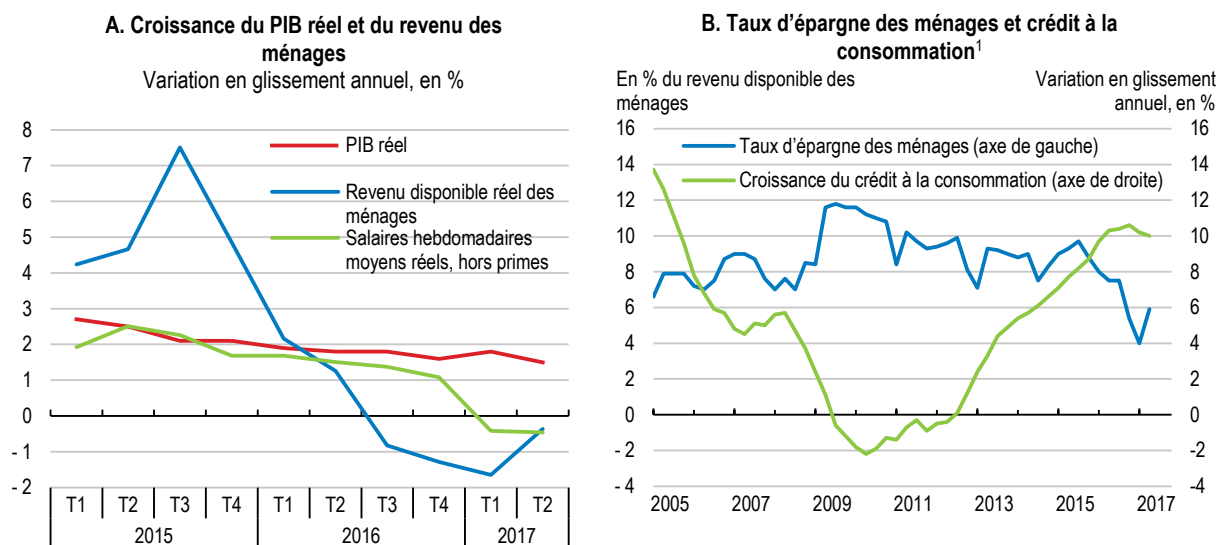
Source : Thomson Reuters Datastream.

Graphique 9. La consommation privée a été le moteur d'une croissance qui est incertaine



Source : OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (base de données), octobre ; calculs à partir de ONS (2017), « Quarterly national accounts: April to June 2017 », Office des statistiques nationales, septembre.

Graphique 10. La croissance est désormais moins inclusive, avec une épargne en baisse et un recours à l'emprunt en hausse



1. Les ménages englobent également les institutions à but non lucratif fournissant des services aux ménages. Le crédit à la consommation correspond au montant total net en livres sterling des prêts à la consommation consentis aux particuliers (hors prêts étudiants).

Source : OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (base de données), septembre ; ONS (2017), « Quarterly sector accounts: April to June 2017 », Office des statistiques nationales, septembre ; ONS (2017), « UK labour market: September 2017 », Office des statistiques nationales, septembre ; Banque d'Angleterre (2017), « Monetary and Financial Statistics », *Statistical Interactive Database*, septembre.

La croissance devrait fléchir

Même si d'autres économies avancées poursuivent leur redressement, la croissance britannique devrait s'établir à 1,0 % en 2018 (tableau 1) dans l'hypothèse d'un retrait de l'UE en 2019, le Royaume-Uni bénéficiant alors de la clause de la nation la plus favorisée de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ce scénario est construit sur l'hypothèse selon laquelle le Royaume-Uni actualisera les modalités de son adhésion à l'OMC d'ici 2019 et avant la conclusion d'un nouveau partenariat avec l'Union européenne d'ici 2023 (Kierzenkowski et al., 2016). Il s'agit du scénario le moins favorable, où l'on ne prévoit aucune période de transition harmonieuse qui précéderait un

partenariat étroit après 2019. Ce scénario devrait peser de plus en plus sur les dépenses du secteur privé. Si la faiblesse de la monnaie nationale est favorable aux exportations, celles-ci n'ont pas été très sensibles à la dépréciation du taux de change jusqu'à présent. Le niveau élevé de l'inflation bridera le pouvoir d'achat, mais le ralentissement de l'activité économique devrait atténuer la répercussion des prix à l'importation sur les prix à la consommation. La faiblesse des marges bénéficiaires des industries nationales devrait probablement entamer leur capacité à financer des investissements et limiter l'augmentation de la croissance, les entreprises cherchant à diminuer leurs coûts. Le taux de chômage devrait connaître une légère hausse, même si la flexibilité du marché du travail peut permettre un ajustement jouant davantage sur la baisse des salaires que sur les pertes d'emplois.

Des risques internes et externes pèsent sur les prévisions. L'issue des négociations du Brexit est délicate à prévoir. Celle-ci pourrait être plus favorable que le scénario présenté ici, ce qui pourrait doper fortement le commerce, l'investissement et la croissance. Il faudrait à cet effet un accord UE-RU ambitieux et une période transitoire pour laisser le temps de s'adapter à ce nouvel accord, ce qui permettrait de soutenir un peu plus l'activité économique. Toutefois, le climat d'incertitude pourrait nuire plus que prévu à l'investissement intérieur et étranger et frapper la consommation encore plus si le taux de change devait se déprécier encore. Les répercussions de cette dépréciation de la monnaie sur les prix pourraient être de plus grande ampleur, ce qui freinerait encore plus la consommation privée. La récente embellie des échanges mondiaux pourrait favoriser les exportations plus que prévu. Enfin, les perspectives économiques sont également sujettes à des incertitudes à moyen terme, dont les probabilités et les conséquences sont difficiles à chiffrer en termes de chocs affectant les prévisions (tableau 2).

Tableau 2. Chocs à moyen terme pesant sur les prévisions économiques du Royaume-Uni

Risque	Conséquences possibles
Sortie désordonnée de l'UE	Une rupture des négociations UE-RU, qui annulerait toute perspective de relations commerciales dans un avenir proche, déclencherait une réaction adverse des marchés financiers, qui pousserait le taux de change vers de nouveaux points bas et aboutirait à une baisse de la note souveraine. L'investissement des entreprises serait bloqué et le regain de tensions sur les prix étranglerait la consommation privée. Le déficit des comptes courants pourrait être plus difficile à financer, même si son ampleur serait probablement réduite.
Rupture de l'intégrité territoriale	L'Écosse et l'Irlande du Nord ont voté pour rester dans l'UE. L'Écosse pourrait voter pour son indépendance à l'occasion d'un nouveau référendum et l'instauration d'une frontière physique en Irlande du Nord pourrait ruiner le processus de paix. Toute modification des frontières du Royaume-Uni aurait des conséquences néfastes majeures pour son économie et nuirait à la confiance des entreprises et des ménages.
Instabilité politique	Les dernières législatives ont débouché sur un parlement sans majorité, ce qui accroît le climat d'incertitude et réduit la possibilité d'adopter des réformes structurelles.
Maintien dans l'UE	Si une décision politique annulait le Brexit (changement de majorité, nouveau référendum, etc.), les retombées positives sur la croissance seraient importantes.

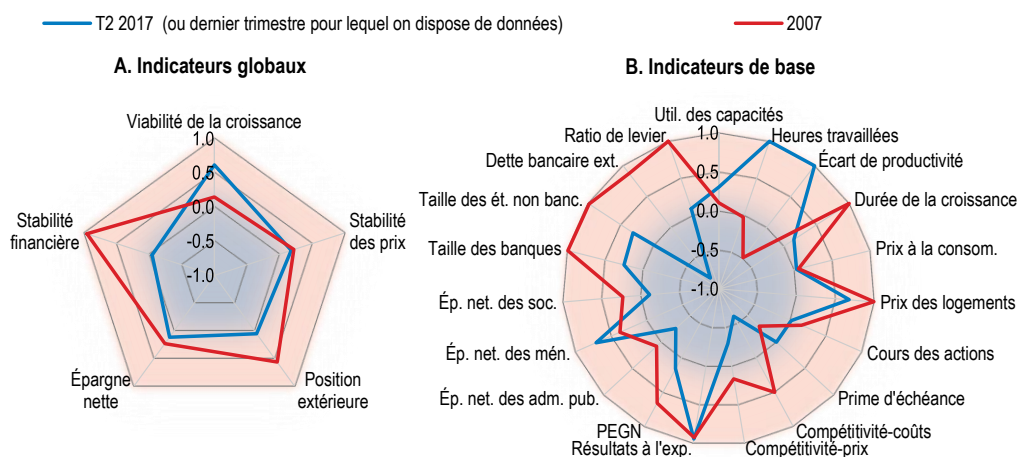
1.

Les facteurs de vulnérabilité macrofinancière ont diminué depuis 2007, mais la viabilité de la croissance s'est dégradée (graphique 11, partie A). La taille du secteur financier a diminué, la dette extérieure des banques est en net repli et les banques sont mieux capitalisées (graphique 11, partie B) car les réformes du secteur financier ont été poursuivies (tableau 3). La position extérieure globale nette est proche de l'équilibre et la récente dépréciation monétaire a donné un coup de pouce à la compétitivité, mais les résultats à l'exportation demeurent inférieurs à leur tendance de long terme, pointant par là-même la difficulté des exportateurs britanniques à répondre à la demande extérieure. Les bilans des entreprises sont sains, mais l'épargne nette des ménages est faible et augure d'une

moindre capacité à lisser la consommation en cas de chocs, même si les ménages disposent d'actifs importants. La productivité du travail est bien en deçà de sa tendance de long terme et le nombre total d'heures travaillées en pourcentage de la population d'âge actif n'a jamais été aussi élevé. Ce dernier indicateur pourrait être le signe de tensions sous-jacentes sur les salaires qui, au contraire, sont restées modérées. Les ratios prix/loyers et prix/revenus donnent à penser que le marché immobilier est surévalué, même si l'on observe une détente sur la hausse des prix des logements et que la croissance du crédit immobilier est encadrée. D'après les faits observés par le passé, les banques ne sont guère exposées à des risques de pertes sur leurs créances immobilières en cas de crise car le chômage n'augmente pas trop et que les ménages réduisent drastiquement leurs dépenses pour pouvoir continuer leurs remboursements, ce dernier élément risquant toutefois d'amplifier le ralentissement de la conjoncture (Brazier, 2017).

Graphique 11. Les facteurs de vulnérabilité macrofinancière ont diminué, mais la fiabilité de la croissance est plus faible

Indicateurs variant sur une échelle de -1 à 1 (de la vulnérabilité potentielle la plus faible à la plus forte), 0 correspondant à la moyenne sur longue période calculée en temps réel¹



- On calcule chaque indicateur global de vulnérabilité macrofinancière en agréant (sous la forme d'une moyenne simple) des indicateurs de base normalisés. La viabilité de la croissance recouvre les indicateurs de base suivants : l'utilisation des capacités dans le secteur manufacturier, le nombre total d'heures travaillées divisé par la population d'âge actif (heures travaillées), la différence entre la croissance du PIB et la croissance de la productivité (écart de productivité), et un indicateur reflétant à la fois la longueur et la vigueur de la phase d'expansion consécutive au dernier point bas du cycle économique (durée de la croissance). La stabilité des prix recouvre les indicateurs de base suivants : l'inflation globale et l'inflation sous-jacente (mesurées par les prix à la consommation). Elle est déterminée selon la formule suivante : valeur absolue de (inflation sous-jacente – objectif d'inflation) + (inflation globale – inflation sous-jacente). La position extérieure recouvre les indicateurs de base suivants : la moyenne du taux de change effectif réel (TCER) fondé sur les coûts unitaires de main-d'œuvre et du TCER fondé sur l'indice des prix à la consommation (IPC) (compétitivité-coûts) ; les prix relatifs des biens et services exportés (compétitivité-prix) ; le solde des paiements courants en pourcentage du PIB ; et la position extérieure globale nette (PEGN) en pourcentage du PIB. L'épargne nette recouvre les indicateurs de base suivants : l'épargne nette des administrations publiques, celle des ménages et celle des sociétés, toutes exprimées en pourcentage du PIB. La stabilité financière recouvre les indicateurs de base suivants : la taille des banques mesurée en pourcentage du PIB ; la proportion de créances douteuses ou litigieuses dans l'ensemble des prêts ; la dette extérieure des banques en pourcentage de leurs engagements totaux ; ainsi que leur capital-actions et autres capitaux propres en proportion de leurs engagements totaux (ratio de levier).

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (base de données), septembre ; OCDE (2017), *Base de données analytiques sur les prix de l'immobilier*, septembre ; ONS (2017), « UK productivity: Jan to Mar 2017 », Office des statistiques nationales, juillet ; Thomson Reuters Datastream.

Les autorités devraient continuer d'exercer une vigilance sur les risques pour la stabilité financière que font planer la rapidité de l'innovation financière et l'expansion du secteur bancaire parallèle (tableau 3). De nouvelles modalités de prêts – notamment *via* des sociétés de financement automobile, ou encore sous forme d'avances à court terme contre remboursement sur salaire ou de seconde hypothèque sur une fraction de biens déjà financés par prêt hypothécaire – ont permis d'assouplir les conditions d'octroi du crédit et ont exercé des pressions à la baisse sur les taux affichés pour les prêts à la consommation (OBR, 2017a). En conséquence, la croissance globale de ces prêts

s'est redressée pour avoisiner 10 % en taux annuel, soit, jusqu'à une époque récente, la hausse la plus rapide depuis 2005 (graphique 10, partie B). La dette des ménages demeure élevée et a bondi au-delà de 140 % du revenu des ménages. Si la dette hypothécaire représente 70 % environ de la dette des ménages, les banques sont fortement exposées au crédit à la consommation, les taux d'annulation de créances ayant été dix fois plus élevés que pour les prêts hypothécaires au cours de la dernière décennie et les défauts de paiement étant bien plus sensibles à la conjoncture économique (Brazier, 2017). La hausse récente des prêts à la consommation s'explique en partie par celle du crédit automobile, si bien qu'en cas de défaillance des créanciers ayant titrisé ces prêts, les conséquences directes pourraient être moins importantes en termes de stabilité financière, mais plus graves pour les investisseurs institutionnels ayant acquis les titres adossés à ces actifs.

Tableau 3. Mise en œuvre des recommandations de l'OCDE concernant le secteur financier

Recommandations antérieures de l'OCDE	Mesures prises
Envisager de relever les ratios de levier pour les banques d'importance systémique mondiale afin de compléter les ratios de fonds propres pondérés en fonction des risques.	En avril 2015, le gouvernement a donné compétence au Comité de politique financière (Financial Policy Committee, FPC) de la Banque d'Angleterre pour fixer le cadre du ratio de levier. Le cadre du FPC impose un volant de sécurité supplémentaire aux banques d'importance systémique, qui vient s'ajouter au ratio de levier minimum de 3 %, que le FPC souhaiterait porter à 3.5 %
Étendre progressivement le champ d'application des instruments réglementaires au-delà du secteur bancaire.	Les autorités ont affiné le régime réglementaire des prestataires de financements alternatifs en modifiant la réglementation du crédit entre particuliers afin d'assurer l'adéquation du régime applicable à mesure que le secteur gagne en maturité et évolue. L'Autorité des pratiques financières (Financial Conduct Authority, FCA) procède actuellement à une révision des règles réglementaires applicables au crédit entre particuliers et au financement participatif en fonds propres.
Continuer de faire respecter les critères d'octroi des prêts hypothécaires.	Depuis janvier 2017, l'Autorité de réglementation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA) impose des critères d'octroi plus restrictifs aux organismes de prêt opérant sur le marché de l'investissement locatif.

Les autorités prudentielles de la Banque d'Angleterre (Prudential Regulation Authority) ont récemment procédé à un examen du crédit à la consommation. Elles ont observé que les critères d'octroi se relâchaient, notamment avec des taux d'intérêt en baisse (et un allongement des périodes en franchise d'intérêts), une diminution des coefficients moyens de pondération en fonction des risques et une recrudescence de l'activité de prêt en direction de segments plus risqués. En juin de cette année, la Banque d'Angleterre a porté le taux du volant contracyclique des banques de 0 % à 0.5 % et indiqué qu'une nouvelle hausse à 1 % était possible en novembre, ce qui est conforme au retour à un environnement de risque plus normal, et en septembre, elle a recommandé aux banques de se préparer à de nouvelles hausses de leurs volants de fonds propres pour accroître leur capacité d'absorption de pertes en cas de défaillances sur les prêts à la consommation. La Banque a également décidé de réaliser ses tests de résistance sur le crédit à la consommation plus tôt que prévu et confirmé que son dispositif de financement à terme (TFS), mis en place pour faciliter la transmission du dernier abaissement en date de son taux directeur dans les taux d'intérêt des banques de dépôt, serait clos en février 2018. Les dernières études sur les conditions d'octroi du crédit indiquent que près de 20 % des organismes prêteurs (solde net en pourcentage) ont restreint leur offre de prêts non garantis aux ménages au premier semestre de 2017, soit le taux le plus élevé depuis la fin de 2008, et anticipent un nouveau resserrement au troisième trimestre (Bank of England, 2017a, b). Malgré certains signes récents d'une atténuation de sa croissance annuelle, le Comité de politique financière pourrait prendre des mesures macroprudentielles plus rigoureuses si le marché du crédit à la consommation conservait sa vigueur. Ces mesures pourraient inclure l'adoption de ratios dette/revenus pour limiter les ratios de service de la dette sur tous les types de prêts, et poursuivre les tests de capacité de financement pour évaluer la capacité des réserves des ménages à absorber les chocs (comme des taux d'intérêt plus élevés).

L'épargne nette des administrations publiques est conforme à sa moyenne de long terme (graphique 11), mais dans son premier rapport sur les risques budgétaires (*Fiscal Risk Report*), l'autorité de surveillance (Office for Budget Responsibility, OBR) a estimé que la viabilité budgétaire était exposée à des chocs de taux d'intérêt, d'inflation et de productivité (OBR, 2017b). Les chocs d'inflation seraient sans doute temporaires et la politique accommodante de la Banque d'Angleterre ne porte pas à croire que les taux directeurs pourraient être portés à 4 % et que la voilure du programme d'assouplissement quantitatif pourrait être réduite en cas de crise, comme le scénario de stress en fait l'hypothèse. Cela étant, il suffirait que les taux de croissance tendancielle de la productivité et du PIB soient inférieurs de simplement 0.3 point de pourcentage par an à l'hypothèse retenue par l'OBR pour que soit perdue la moitié de la réserve budgétaire prévue par rapport à l'objectif de déficit structurel (voir plus bas). C'est pourquoi le déploiement de mesures supplémentaires en faveur de la productivité des investissements permettrait de promouvoir la pérennité des finances publiques.

Le Brexit aura sans doute des conséquences en termes de stabilité financière (IMF, 2017). Une moindre concentration du secteur bancaire permettrait de réduire les risques systémiques, mais des signes avant-coureurs de pressions en vue de relocalisations pourraient aussi aboutir à une fragmentation des activités financières entre les pays, ce qui générerait davantage de complexité et des coûts plus importants pour les autorités de surveillance. Les « passeports financiers » européens, qui permettent aux entreprises de services financiers agréées dans un État membre d'exercer leurs activités dans l'ensemble de l'UE, seront certainement l'un des points saillants des négociations. De fait, environ 5 500 entreprises basées au Royaume-Uni disposent d'un passeport financier et elles ont une importance très grande pour le pays, qui affiche un excédent commercial considérable dans les services financiers. L'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority) a récemment demandé à toutes les entreprises exposées à l'international de concevoir des plans d'urgence en prenant en compte plusieurs scénarios possibles après la sortie officielle de l'Union européenne (Bank of England, 2017c). Le Comité de politique financière (Financial Policy Committee) a commencé à travailler sur un scénario selon lequel aucun accord ne serait conclu au moment de la sortie. Le Brexit soulève également un certain nombre de difficultés juridiques pour le secteur financier. Le Comité de politique financière a averti que la sortie de l'UE allait poser des problèmes pour un quart environ des contrats sur produits dérivés, et de son côté, l'Autorité bancaire européenne a signalé que la plupart des banques de l'UE avaient émis des fonds propres destinés à renforcer leur capacité d'absorption de pertes en droit britannique, et que des difficultés pourraient surgir en cas de mise en œuvre de clauses de renflouement interne puisque les tribunaux britanniques ne seront plus tenus d'appliquer les directives européennes. Des tests de résistance bancaire devraient être mis en œuvre pour évaluer la stabilité financière et les conséquences macroéconomiques de différents scénarios. Les tests de cette nature sont fréquents (une fois par an), et il est nécessaire de continuer à surveiller les risques de près avant et pendant le Brexit.

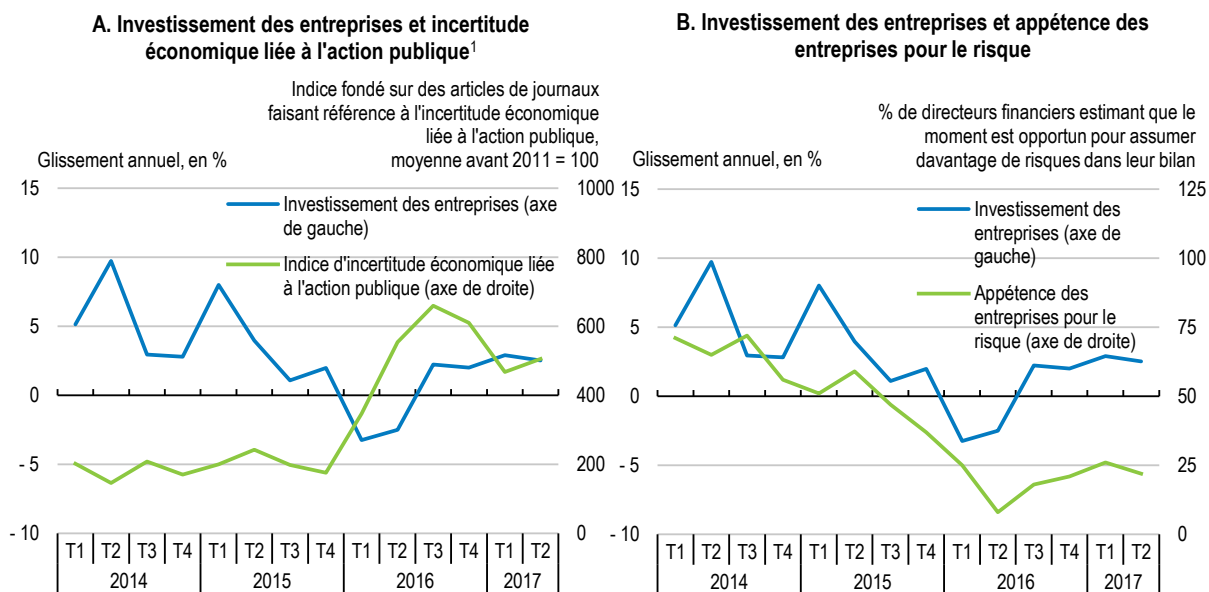
Politiques monétaire et budgétaire

Les autorités monétaires ne devraient pas s'arrêter sur l'inflation importée

L'orientation de la politique monétaire est extrêmement accommodante depuis un certain temps, au Royaume-Uni comme dans toutes les autres grandes zones monétaires. Le taux de base a été abaissé à 0.5 % au début de 2009 et depuis lors, la Banque d'Angleterre mène une politique d'assouplissement quantitatif. Au début du mois d'août 2016, pour soutenir l'activité à la suite du référendum sur l'appartenance à l'Union européenne (UE), elle a adopté de nouvelles mesures de relance, en ramenant son taux directeur à 0.25 %, en relançant l'assouplissement quantitatif (ce qui a porté son stock total d'actifs achetés de 20 % à 23 % du PIB), et en mettant en place le dispositif de financement à terme (TFS, *Term Funding Scheme*), dans le cadre duquel les réserves des banques auprès de la banque centrale sont utilisées pour prêter des fonds pouvant représenter jusqu'à 5 % du PIB aux établissements bancaires et aux sociétés de crédit immobilier pour une période prolongée, à un taux d'intérêt proche du taux directeur. Ces mesures ont renforcé les dépenses de consommation et le crédit, mais elles ont été moins efficaces en termes d'atténuation des effets induits par l'incertitude

et par la faible appétence des entreprises pour le risque sur l'investissement de ces dernières (graphique 12).

Graphique 12. La croissance de l'investissement des entreprises s'est affaiblie car l'incertitude est forte



1. Fondé sur une analyse de la presse, l'Indice d'incertitude économique liée à l'action publique a été élaboré à partir d'articles tirés de deux journaux : le Times of London et le Financial Times. Le nombre d'articles contenant les termes « incertain » ou « incertitude », « économique » ou « économie », et un (ou plusieurs) terme(s) relatif(s) à l'action publique est compté, puis rapporté à une mesure du nombre d'articles publiés dans le même journal au cours du même mois. Les séries de données mensuelles relatives à chaque journal sont normalisées de manière à avoir un écart-type de 1 avant 2011. On obtient l'indice relatif au pays en calculant la moyenne simple des séries mensuelles de données normalisées relatives aux journaux, puis en la normalisant de telle sorte que sa moyenne soit égale à 100 avant 2011. Les données trimestrielles sont des moyennes simples des données mensuelles.

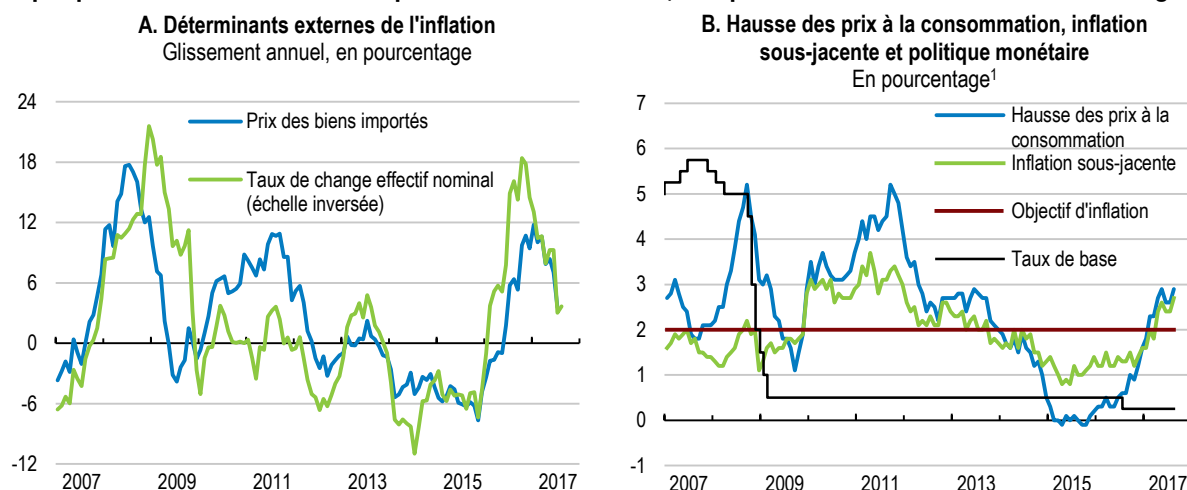
Source : ONS (2017), « Quarterly national accounts: April to June 2017 », Office des statistiques nationales, septembre ; www.policyuncertainty.com ; et Deloitte (2017), « Deloitte CFO Survey: 2017 Q2 », juillet.

L'ampleur du train de mesures de relance a été supérieure aux anticipations des acteurs du marché, ce qui a contribué à réduire les incertitudes concernant l'offre de financements et leur coût, consolidé la confiance alors que les indicateurs établis à partir d'enquêtes étaient dégradés, et ont laissé du temps aux autorités budgétaires pour calibrer leur réaction. Par ailleurs, l'engagement d'assouplir encore la politique monétaire en cas de stagnation de l'activité économique a amélioré encore les anticipations des agents économiques. En parallèle, la Banque d'Angleterre a souligné que la politique monétaire ne pouvait empêcher un ajustement nécessaire de la sphère réelle de l'économie et un ralentissement de la croissance réelle des revenus avant que le Royaume-Uni ne conclue de nouveaux accords commerciaux à la suite du Brexit. Le caractère expansionniste de la politique monétaire a pu ralentir la restructuration d'entreprises, mais la question des entreprises inefficaces, qui constituent un problème majeur dans le sud de l'Europe, se pose avec moins d'acuité au Royaume-Uni (Adalet McGowan et al., 2017) et concerne principalement le segment de faible technologie du secteur manufacturier (voir ci-après).

Il faudrait que la politique monétaire conserve une orientation expansionniste compte tenu de la poursuite du ralentissement de l'économie, tandis que les effets négatifs du Brexit continuent de se matérialiser. La dette des ménages reste élevée et un peu plus de 40 % des prêts hypothécaires en cours sont assortis de taux variables, ce qui pourrait amplifier la transmission d'un relèvement des taux dans le contexte d'un recul de la consommation privée (graphique 9, partie A). L'inflation s'est redressée pour s'établir au-dessus de l'objectif de 2 % retenu par la Banque d'Angleterre, mais cela tient en partie à l'effet stimulant temporaire de la dépréciation de la livre sterling, qui a entraîné une forte hausse des prix des importations (graphique 13). La Banque d'Angleterre peut assurément ignorer cet effet. Les risques d'inflation semblent s'accroître, compte tenu de l'augmentation des anticipations d'inflation à court et à long terme (graphique 14), mais le ralentissement prévu de la croissance à court terme atténuera ces tensions. Le taux de chômage est tombé à un très bas niveau, et

le resserrement du marché de travail pourrait déboucher sur un renforcement des prétentions salariales, même si la courbe de Phillips s'est considérablement aplatie. Plusieurs raisons pourraient expliquer pourquoi le redémarrage attendu des salaires ne s'est pas produit, notamment les évolutions technologiques et la mondialisation, le changement de nature du travail (s'accompagnant d'un taux de syndicalisation plus modeste et d'un affaiblissement des négociations collectives), et l'évolution de la relation employeurs-salariés (marquée par l'augmentation du travail indépendant, des horaires flexibles, du travail à temps partiel et des contrats zéro heure) (Haldane, 2017; Carney, 2017). Les augmentations prévues du salaire minimum, qui devraient le porter à 60 % du salaire médian en 2020, soit un ratio élevé pour la zone OCDE (voir ci-après), pourraient entraîner un renforcement des revendications salariales, compte tenu de la compression de l'échelle des salaires. Même si les autorités monétaires devraient ignorer ces effets temporaires, elles devraient cependant rester vigilantes face à tout signe de tensions inflationnistes persistantes au plan intérieur.

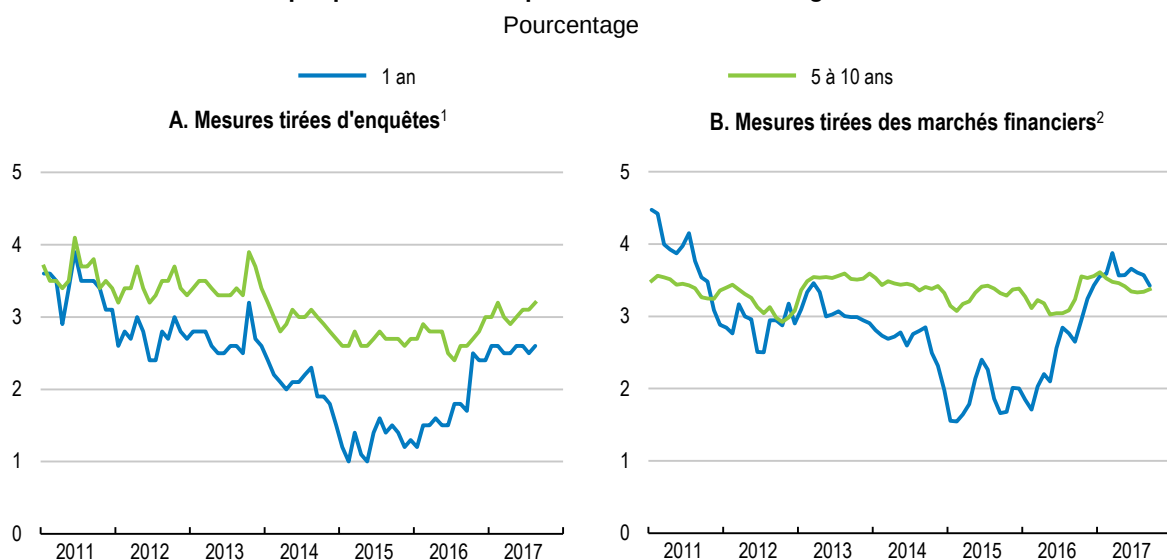
Graphique 13. Les tensions sur les prix se sont accentuées, compte tenu de la baisse du taux de change



1. L'inflation sous-jacente exclut l'énergie, les produits alimentaires, l'alcool et le tabac.

Source : Thomson Reuters Datastream ; ONS (2017), « UK consumer price inflation: August 2017 », Office des statistiques nationales, septembre ; et Banque d'Angleterre.

Graphique 14. Les anticipations d'inflation ont augmenté



1. Les dernières données se rapportent à août 2017.

2. Les dernières données se rapportent à septembre 2017. S'agissant des anticipations d'inflation tirées des marchés financiers, la série relative aux anticipations à court terme repose sur des contrats d'échange financier (swaps) indexés sur l'inflation à 1 an, tandis que la série relative aux anticipations à long terme repose sur des contrats d'échange indexés sur l'inflation à 5 ans et à 10 ans.

Source : Thomson Reuters Datastream ; et YouGov/Citi.

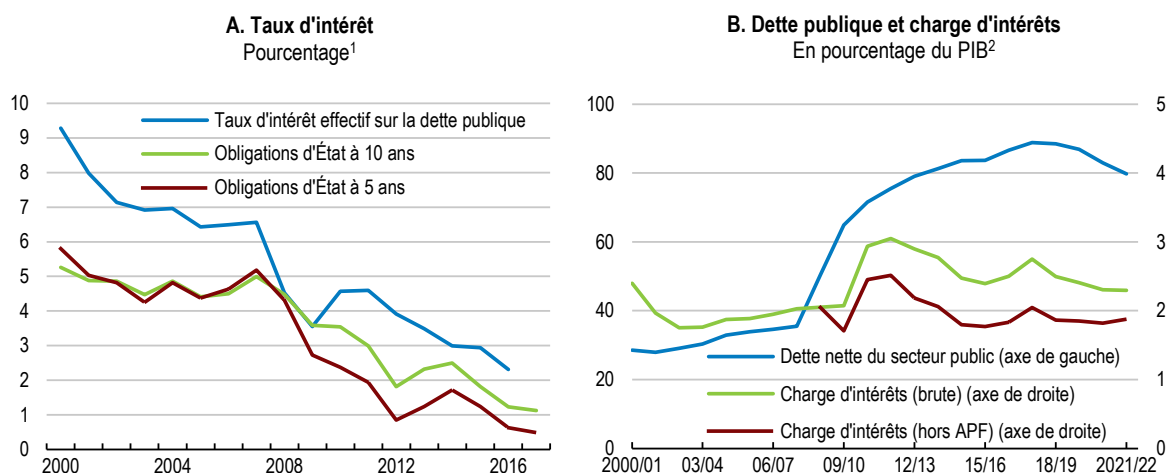
Garantir la viabilité des finances publiques

Après avoir atteint un pic proche de 10 % du PIB en 2009, le déficit budgétaire a été progressivement ramené à près de 3.0 % du PIB il y a peu. Tant le déficit de base que le déficit corrigé des variations cycliques ont été réduits, l'ajustement budgétaire ayant été concentré sur les dépenses, principalement dans le domaine de la protection sociale. La dette publique s'est stabilisée juste en deçà de 90 % du PIB.

Le gouvernement a donné à la politique monétaire une orientation plus accommodante cette année, ce qui est une bonne chose, notamment dans la mesure où l'investissement a fortement contribué à la croissance au deuxième trimestre. Par ailleurs, conscient de l'effet qu'auront probablement sur les finances publiques l'accentuation de l'incertitude et le fléchissement prévu de la croissance, le gouvernement a révisé le cadre budgétaire de manière à le rendre plus flexible. En novembre 2016, les objectifs budgétaires révisés consistaient à : i) obtenir un excédent budgétaire dès que possible au cours de la prochaine législature (après 2020) et veiller à ce que le déficit structurel revienne à 2 % du PIB d'ici à 2020-21 ; ii) réduire la dette publique en proportion du PIB en 2020-21 ; et iii) instaurer un plafond plus élevé pour certaines dépenses de protection sociale (hors retraites et prestations de chômage) d'ici à 2020-21. Après les élections générales de juin 2017, le gouvernement a réitéré son engagement à atteindre ces objectifs. Le cadre budgétaire contient également une clause dérogatoire en cas de choc négatif important subi par l'économie (dont l'ampleur n'est pas précisée), ce qui offre aux pouvoirs publics davantage de latitude encore pour réagir à un fléchissement sensible de la croissance.

La politique monétaire a contribué indirectement à améliorer la viabilité des finances publiques. Grâce à des mesures de relance monétaire sans précédent, les taux d'intérêt de marché et le taux d'intérêt effectif sur la dette publique ont diminué (graphique 15, partie A). L'assouplissement quantitatif a débouché sur une nouvelle diminution de la charge des intérêts de la dette, tous les coupons des obligations d'État acquises par la Facilité d'achat d'actifs (APF, *Asset Purchase Facility*) de la Banque d'Angleterre (qui met en œuvre le programme) étant transférés au Trésor. Entre 2017-18 et 2021-22, l'État aura économisé près de 40 milliards GBP (soit 2 % du PIB actuel). La charge d'intérêts nette des administrations publiques s'établit en proportion du produit intérieur brut à un niveau similaire à celui auquel elle s'établissait avant la crise, bien que le niveau de la dette publique soit plus élevé (graphique 15, partie B). Le Royaume-Uni est également le pays dont l'échéance moyenne de la dette publique est la plus élevée de la zone OCDE (graphique 16), ce qui réduit les risques de refinancement.

Graphique 15. La faiblesse des taux d'intérêt et l'assouplissement quantitatif ont eu des répercussions positives sur la viabilité de la dette

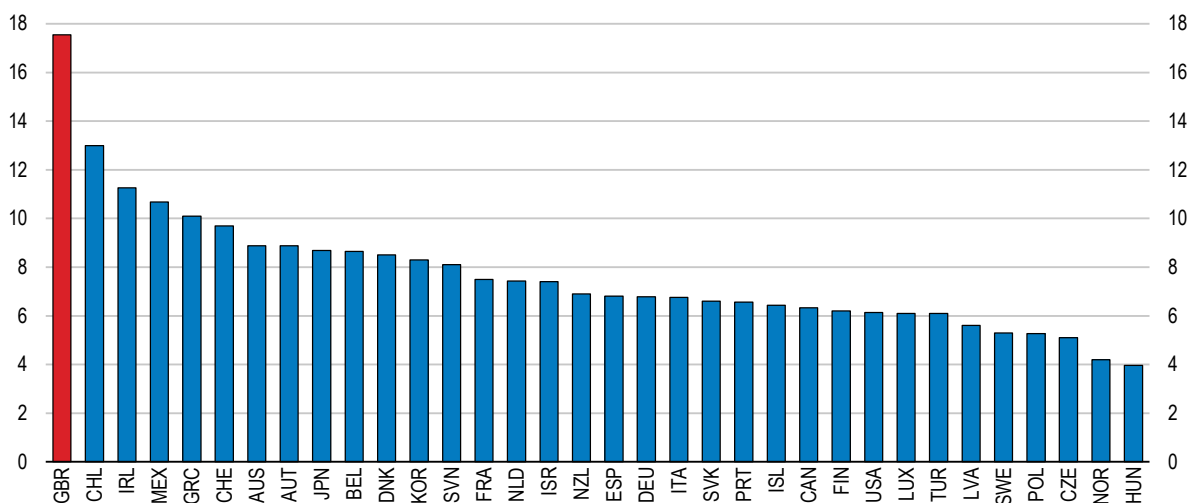


1. Le taux d'intérêt effectif est égal au total des intérêts et dividendes versés par les administrations publiques divisé par l'encours de titres d'État à la fin de l'exercice budgétaire. Les titres acquis par le biais de la Facilité d'achat d'actifs (APF, Asset Purchase Facility) de la Banque d'Angleterre sont exclus de ce calcul. Les données relatives aux obligations d'État à 10 ans correspondent à la moyenne annuelle de données journalières. Les données relatives aux obligations d'État à 5 ans correspondent à la moyenne annuelle de données mensuelles. Les données relatives à 2017 correspondent à la moyenne des données disponibles.
2. Les données se rapportent aux exercices budgétaires. La Banque d'Angleterre a mis en place la Facilité d'achat d'actifs (APF, Asset Purchase Facility) pour mener sa politique d'assouplissement quantitatif, destinée à stimuler l'économie.

Source : Trésor britannique (*HM Treasury*) ; ONS (2017), « Public Sector Finances borrowing by sub-sector », *Ensemble de données*, Office des statistiques nationales, juin ; Thomson Reuters Datastream ; Bibliothèque de la Chambre des Communes (*House of Commons Library*) (2017), « Government borrowing, debt and debt interest: historical statistics and forecasts », *Briefing Paper*, No. 05745, 21 mars 2017.

Graphique 16. L'échéance moyenne de la dette publique est longue

Échéance moyenne en années, 2016¹



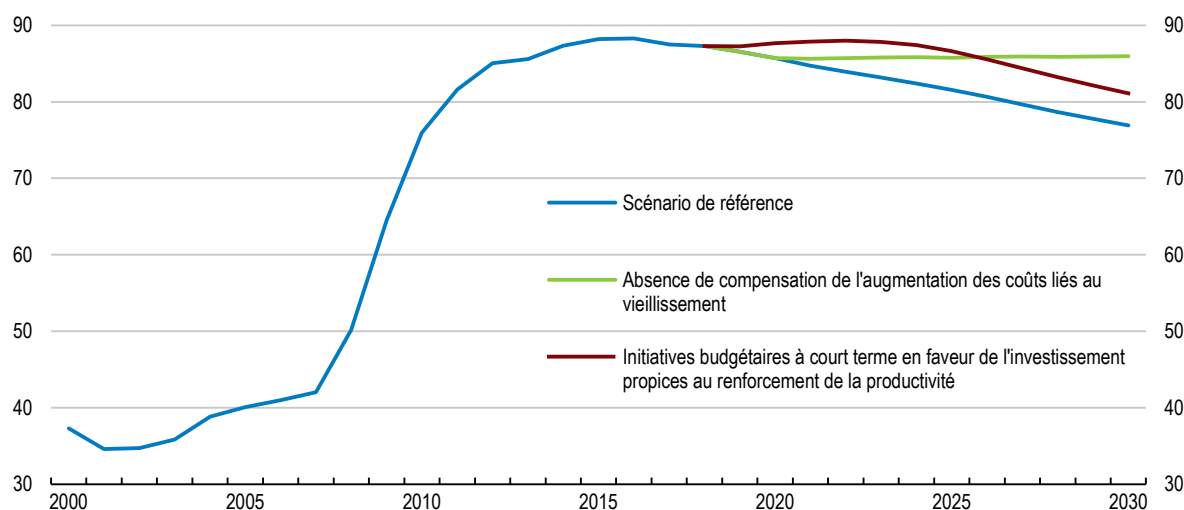
1. Les données se rapportent aux dernières informations librement accessibles. Il s'agit de l'échéance moyenne exprimée en années (de sorte que 0.5 correspond à 6 mois) de l'encours de la dette négociable. Les données sont tirées des sites internet du bureau de gestion de la dette et des autorités nationales. Les données ne sont pas strictement comparables entre pays. Le calcul de l'échéance moyenne de l'encours de la dette peut tenir compte des avoirs des administrations publiques (en Norvège, par exemple), inclure la dette à court terme (dans le cas du Danemark et du Royaume-Uni, par exemple) ou l'exclure (pour l'Irlande, par exemple), inclure l'effet des contrats d'échange financiers (swaps) (en France et en Norvège, par exemple) ou exclure cet effet.

Source : OCDE (2017), *OECD Sovereign Borrowing Outlook 2017*.

Il existe des marges de manœuvre budgétaires pour soutenir l'activité économique à court terme, en cas d'atonie persistante de la croissance, mais des mesures supplémentaires sont nécessaires pour faire face au vieillissement démographique à plus longue échéance (graphique 17). À supposer que le gouvernement mène à bien son programme d'assainissement budgétaire, le ratio dette/PIB passera dans le scénario de référence en dessous de 80 % du PIB, mais cette baisse sera plus progressive qu'elle ne l'aurait été en l'absence de Brexit, dans la mesure où celui-ci va freiner la croissance (Kierzenkowski *et al.*, 2016). Pour amortir l'effet économique du Brexit en 2019, le gouvernement devrait élaborer un plan d'intervention budgétaire en identifiant d'ores et déjà des initiatives budgétaires en faveur de l'investissement propices au renforcement de la productivité qui pourraient être mises en œuvre rapidement si nécessaire, pour étayer la demande à court terme et l'offre à moyen terme. Si l'ampleur de ce dispositif d'intervention équivaut environ à celle des marges de manœuvre budgétaires (1¼ pour cent du PIB), le gouvernement pourra encore atteindre son objectif de déficit structurel fixé à 2.0 % du PIB en 2020. Le vieillissement de la population pèsera de plus en plus sur la dette publique au cours des années 2020, empêchant le ratio dette/PIB de continuer à baisser en l'absence de mesures compensatoires prises par les pouvoirs publics. Cette évolution souligne bien l'importance d'un cadre budgétaire robuste et d'une saine stratégie à moyen terme pour étayer la viabilité budgétaire.

Graphique 17. Scénarios d'évolution de la dette publique

Dette des administrations publiques, en pourcentage du PIB¹



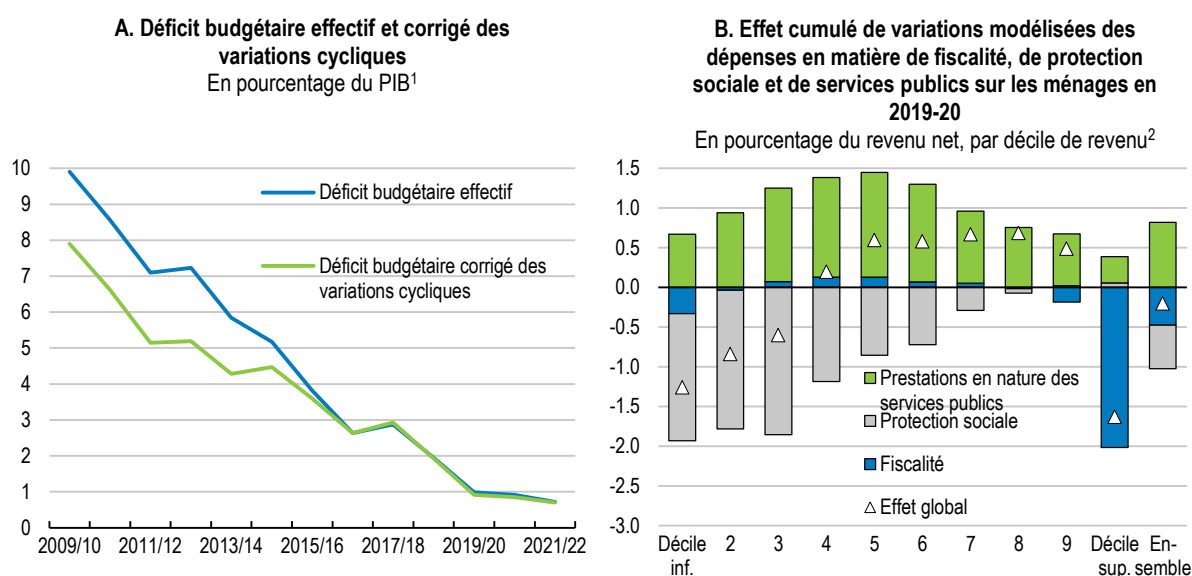
1. Dette des administrations publiques selon la définition de Maastricht. Le « Scénario de référence » repose sur les prévisions de croissance des Perspectives économiques de l'OCDE jusqu'en 2018, et sur celles qui figurent dans Kierzenkowski *et al.* (2016) pour la période qui suit. L'évolution du solde des administrations publiques correspond aux prévisions du Bureau pour la responsabilité budgétaire (OBR, Office for Budget Responsibility) de 2019 à 2021, puis il est supposé demeurer constant. Le scénario d'« Absence de compensation de l'augmentation des coûts liés au vieillissement » repose sur l'hypothèse que l'accentuation des effets du vieillissement se traduit par une augmentation de 1.2 point de PIB des dépenses publiques annuelles d'ici à 2030, conformément aux estimations de la Commission européenne (2015). Enfin, le scénario d'« Initiatives budgétaires à court terme en faveur de l'investissement propices au renforcement de la productivité » se fonde sur l'hypothèse de mesures de relance supplémentaires représentant 1¼ pour cent du PIB en 2019 et d'un reflux progressif du déficit vers le niveau du scénario de référence à partir de 2022.

Source : Calculs fondés sur OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (base de données), octobre ; Bureau pour la responsabilité budgétaire (OBR, Office for Budget Responsibility) ; Kierzenkowski, R., N. Pain, E. Rusticelli et S. Zwart (2016), « The Economic Consequences of Brexit: A Taxing Decision », *Études de politique économique de l'OCDE*, n° 16, Éditions OCDE, Paris ; et Commission européenne (2015), « The 2015 Ageing Report: Economic and budgetary projections for the 28 EU member states (2013-2060) », Direction générale des Affaires économiques et financières.

Rendre la politique budgétaire plus équitable et créer des marges de manœuvre budgétaires supplémentaires

Le coefficient de Gini après prélèvements et transferts diminue peu à peu et est inférieur à son niveau de 2009 et les mesures prévues jusqu'à la fin de la décennie auront des effets redistributifs importants, ainsi que le montrent les estimations officielles (graphique 18). L'augmentation des prestations en nature fournies par les services publics bénéficiera à l'ensemble des ménages, et les plus riches sont ceux qui contribueront le plus à l'assainissement budgétaire d'ici à 2019-20. Néanmoins, les coupes prévues dans les dépenses de protection sociale réduiront les revenus des plus démunis. La diminution des crédits d'impôt pour enfant à charge intervenue en 2017 aura des effets négatifs sur les ménages ayant plus de deux enfants (IFS, 2017), réduisant les revenus d'un certain nombre d'entre eux à moins de 60 % du revenu médian et/ou les faisant basculer sous le seuil de pauvreté (Ghelani and Tonutti, 2017).

Graphique 18. Il est prévu de poursuivre l'assainissement des finances publiques, ce qui aura des effets redistributifs importants d'ici à 2020



1. Les données se rapportent aux exercices budgétaires.
2. Le revenu net des ménages tient compte des prestations en nature qui leur sont fournies par les services publics. La catégorie « Ensemble » désigne la totalité des ménages.

Source : OBR (2017), *Economic and fiscal outlook*, Bureau pour la responsabilité budgétaire (OBR, *Office for Budget Responsibility*), mars ; et Trésor britannique (*HM Treasury*) (2017), *Impact on households: distributional analysis to accompany Spring Budget 2017*, mars.

Les personnes d'âge actif sont celles qui ont le plus contribué aux efforts d'assainissement des finances publiques, tandis que les seniors ont été relativement épargnés (IFS, 2017). Réformer le système d'indexation des pensions publiques à « triple verrou » – suivant lequel ces pensions sont revalorisées en fonction du plus élevé des trois éléments suivants : le taux d'inflation, le taux d'augmentation des revenus d'activité moyens et 2.5 % – permettrait de répartir plus largement la charge des efforts d'assainissement budgétaire. Il serait plus équitable d'indexer les pensions publiques uniquement sur les revenus moyens d'activité, ce qui permettrait encore aux retraités de bénéficier des améliorations du niveau de vie. Le taux de remplacement assuré par les pensions publiques est un des plus faibles de la zone OCDE, même si certains retraités détiennent des actifs importants dans le cadre de dispositifs de retraite professionnels et/ou sous forme de biens immobiliers d'habitation. En conséquence, alors que les pensions publiques seront indexées sur les revenus moyens, les retraités ne détenant que des actifs faibles ou nuls devraient pouvoir bénéficier de dispositifs d'accompagnement destinés à leur éviter la pauvreté. Actuellement, le taux de pauvreté relative (50 % du revenu médian)

est légèrement inférieur à la moyenne de l'OCDE (10.4 % contre 10.7 %) pour les 66-75 ans, mais supérieur (18.5 % contre 13.9 %) pour les personnes âgées de 76 ans et plus.

Le travail indépendant continue de progresser, ce qui réduit la base d'imposition, dans la mesure où les travailleurs indépendants paient des cotisations d'assurance nationale (NIC, *National Insurance Contributions*) plus faibles que celles des salariés, ce qui s'expliquait à l'origine par des différences en termes de pensions publiques et de prestations sociales contributives. Néanmoins, ces différences ont été réduites par les récentes réformes, les travailleurs indépendants se constituant les mêmes droits à pension publique que les salariés depuis 2016. Les travailleurs indépendants bénéficient en outre des services publics de la même façon que les salariés. Il existe par ailleurs un risque que les employeurs poussent les travailleurs à devenir indépendants pour contourner les règles relatives aux NIC et au salaire minimum. Afin d'améliorer l'équité de la politique fiscale et de réduire les risques auxquels est exposé le financement du système d'assurance sociale, les autorités devraient progressivement réduire l'écart de NIC entre les travailleurs indépendants et les salariés, ainsi qu'elles préoyaient de le faire au début de 2017 (tableau 4).

Le taux de l'impôt sur les sociétés a été sensiblement réduit au cours des dix dernières années, passant de 30 % en 2007 à 19 % en 2017, ce qui représente le plus faible taux d'imposition appliqué aux entreprises de toutes tailles parmi les pays du Groupe des Vingt (G20). Une baisse supplémentaire à 17 %, ayant un coût évalué à 0.2 % du PIB, a été adoptée par les autorités pour 2020. Une telle baisse creuserait l'écart entre la fiscalité du capital et celle du travail, ce qui pourrait avoir pour effet de réduire l'inclusivité. Par ailleurs, les effets du Brexit et de l'atonie de la demande au Royaume-Uni représentent des facteurs de risque majeurs pour 60 % et 57 % des entreprises, respectivement (Deloitte, 2017). Dans ce contexte, l'impact de la réduction du taux de l'IS sur l'investissement et le soutien de la demande pourrait être inférieur à ce que l'on attendait auparavant. C'est pourquoi les autorités pourraient envisager d'engager plutôt des dépenses publiques d'infrastructure matérielle et d'équipements collectifs pour soutenir la demande à court terme et renforcer la croissance potentielle à long terme.

Tableau 4. Mise en œuvre des recommandations de l'OCDE concernant l'équité de la politique budgétaire

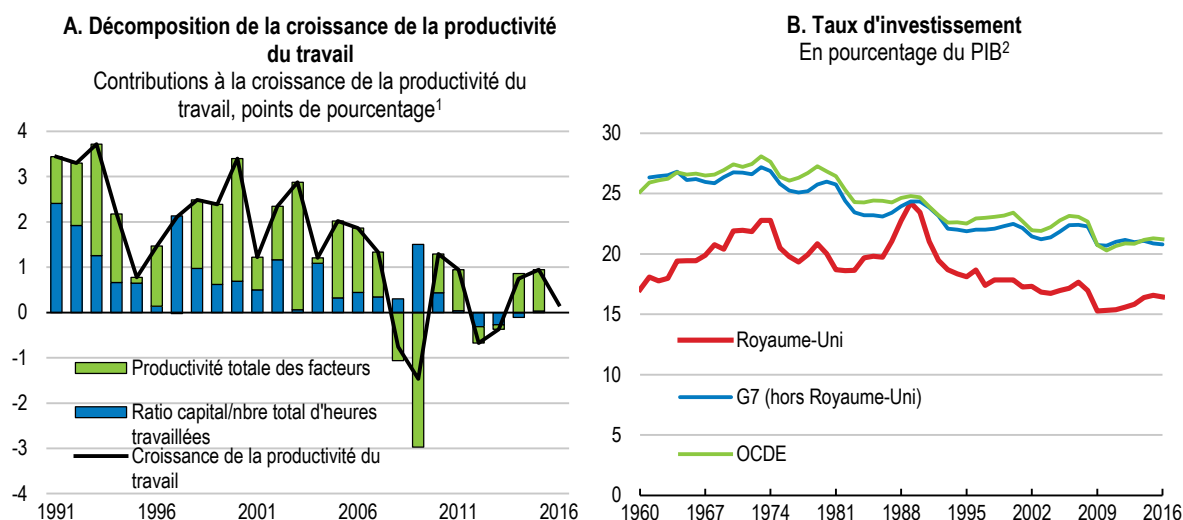
Recommandations antérieures de l'OCDE	Mesures prises
Faire en sorte que les efforts d'assainissement soient équitablement répartis.	L'abattement individuel d'impôt sur le revenu a été porté à 11 500 GBP. Pour atténuer l'incidence des faibles revenus et accroître salaire national de subsistance (qui constitue le salaire minimum des travailleurs âgés de 25 ans ou plus) de 15 % en termes cumulés entre 2015 et 2017.
Élargir la base d'imposition, par exemple en instaurant une égalité de traitement en matière d'impôt sur le revenu et de cotisations de sécurité sociale entre les travailleurs indépendants et les salariés.	Dans le budget de mars 2017, le gouvernement prévoyait de revoir à la hausse les cotisations d'assurance nationale (NIC, <i>National Insurance Contributions</i>) acquittées par les travailleurs indépendants, qui sont plus faibles que celles payées par les salariés. Il a cependant renoncé à son projet peu après, compte tenu de l'engagement pris lors de la campagne électorale de ne pas augmenter les impôts sur le revenu, les NIC, ni la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à la suite du scrutin de 2015.

Utiliser les marges de manœuvre budgétaires pour prendre de nouvelles initiatives budgétaires, notamment pour étayer la nouvelle stratégie industrielle

Il est nécessaire d'accroître les dépenses d'investissement propices aux gains de productivité pour rendre la croissance plus durable et plus inclusive. Depuis la crise financière, la faiblesse des gains de productivité du travail résulte du ralentissement de la croissance de la productivité totale des facteurs (PTF) et de l'augmentation de l'intensité capitalistique, sachant que la première montre des signes de redressement tandis que la seconde reste atone (graphique 19, partie A). La faiblesse de

l'accumulation de stock de capital et de la PTF tient à l'insuffisance de l'investissement, le taux d'investissement étant inférieur à son niveau d'avant la crise et demeurant relativement bas (graphique 19, partie B).

Graphique 19. La croissance de la productivité totale des facteurs et l'augmentation de l'intensité capitalistique ont diminué parallèlement à l'investissement global



1. La productivité du travail est définie comme la valeur ajoutée brute (VAB) réelle rapportée au nombre total d'heures travaillées. On calcule les contributions à la croissance en utilisant des coefficients de pondération de 0.67 pour le nombre total d'heures travaillées et de 0.33 pour le capital productif ; la productivité totale des facteurs est calculée de manière résiduelle. Le capital productif exclut l'investissement en logements.
2. En termes nominaux. L'investissement désigne la formation brute de capital fixe. L'agrégat correspondant au G7 (hors Royaume-Uni) – c'est-à-dire à l'Allemagne, au Canada, aux États-Unis, à l'Italie, à la France et au Japon – est une moyenne simple des données relatives aux pays considérés.

Source : ONS (2017), "Quarterly sector accounts: April to June 2017", Office des statistiques nationales, septembre ; ONS (2017), "UK labour market: September 2017", Office des statistiques nationales, septembre ; ONS (2016), « Capital stocks, consumption of fixed capital: 2016 », Office des statistiques nationales, août ; et OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (base de données), octobre.

Des dépenses d'infrastructure accrues et judicieusement ciblées permettraient d'augmenter le stock de capital et d'améliorer l'affectation des ressources dans l'économie, ce qui permettrait de réaliser des gains d'efficacité. Dans la précédente *Étude* étaient étudiés les moyens d'améliorer les infrastructures. Depuis lors, les autorités ont réalisé des progrès en termes de renforcement de la planification stratégique des infrastructures à long terme et de pérennisation des services d'infrastructure fournis par le secteur privé (tableau 5). L'investissement public total a évolué à la baisse du fait de l'assainissement des finances publiques, si bien qu'il s'établit aux alentours de 2.5 % du PIB malgré une petite hausse récente, soit 1 point de pourcentage en deçà de la moyenne de l'OCDE. Les besoins d'investissement en infrastructures restent importants (graphique 20). En 2016, les autorités ont mis à jour une liste de projets revêtant une importance stratégique qu'elles souhaiteraient voir financés par des investissements privés et publics. Les besoins totaux d'investissement, liés principalement aux secteurs de l'énergie et des transports, sont estimés à 13 % du PIB d'ici à la fin de la décennie et à 10 % du PIB supplémentaires au-delà de 2020.

Tableau 5. Mise en œuvre des recommandations de l'OCDE concernant les infrastructures

Recommandations antérieures de l'OCDE	Mesures prises
Continuer à profiter des avancées du Plan national pour les infrastructures pour améliorer encore la stratégie et la planification à long terme en matière d'infrastructures.	En janvier 2016, le gouvernement a mis sur pied la Commission nationale des infrastructures (NIC, <i>National Infrastructure Commission</i>) en tant qu'agence exécutive du Trésor britannique (<i>HM Treasury</i>), chargée de formuler des conseils et des recommandations indépendantes à l'intention du gouvernement concernant les priorités en matière

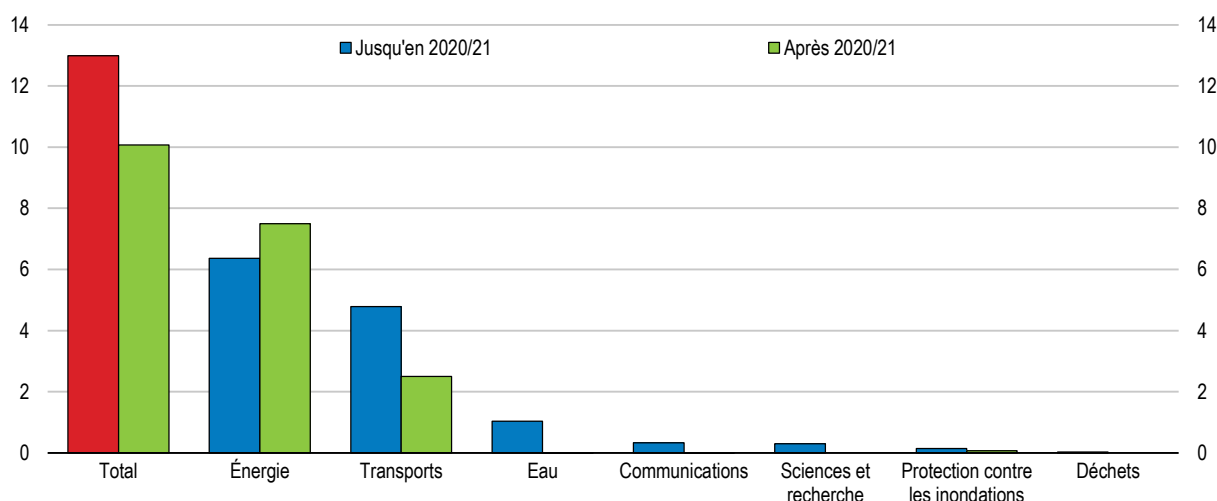
d'infrastructures nationales. En janvier 2016 a été créée l'Autorité des infrastructures et des projets (IPA, *Infrastructure and Projects Authority*), qui relève à la fois du Secrétariat général du gouvernement (*Cabinet Office*) et du Trésor, pour contribuer à la concrétisation des priorités du gouvernement en matière d'infrastructures.

Renforcer encore le recours aux partenariats public-privé (PPP) et aux garanties publiques pour les projets d'infrastructure financés par le secteur privé, en comptabilisant les actifs et passifs correspondants dans les comptes budgétaires de l'État. Améliorer l'accès des investisseurs et des citoyens à des données comparables relatives aux garanties publiques octroyées et à la rentabilité financière et opérationnelle des projets financés dans le cadre de PPP.

Les pouvoirs publics favorisent la fourniture de services d'infrastructure par le secteur privé par le biais du Programme de garanties du Royaume-Uni (UKGS, *UK Guarantees Scheme*), qui représente un montant total de garanties octroyées de 40 milliards GBP (soit 2 % du PIB). À la fin de 2016, le gouvernement a prolongé ce dispositif au moins jusqu'en 2026. Tous les projets financés dans le cadre de PPP sont inclus dans les comptes consolidés du secteur public. Pour tous les nouveaux projets financés dans le cadre de PPP (PF2), le gouvernement a l'intention de publier chaque année les taux de rendement prévu et effectif, ce qui permettra de comparer les résultats escomptés et effectifs des projets.

Graphique 20. Les principaux besoins d'investissement identifiés par les autorités concernent l'énergie et les transports

En pourcentage du PIB¹



1. En termes réels. Les investissements tant publics que privés sont pris en compte.

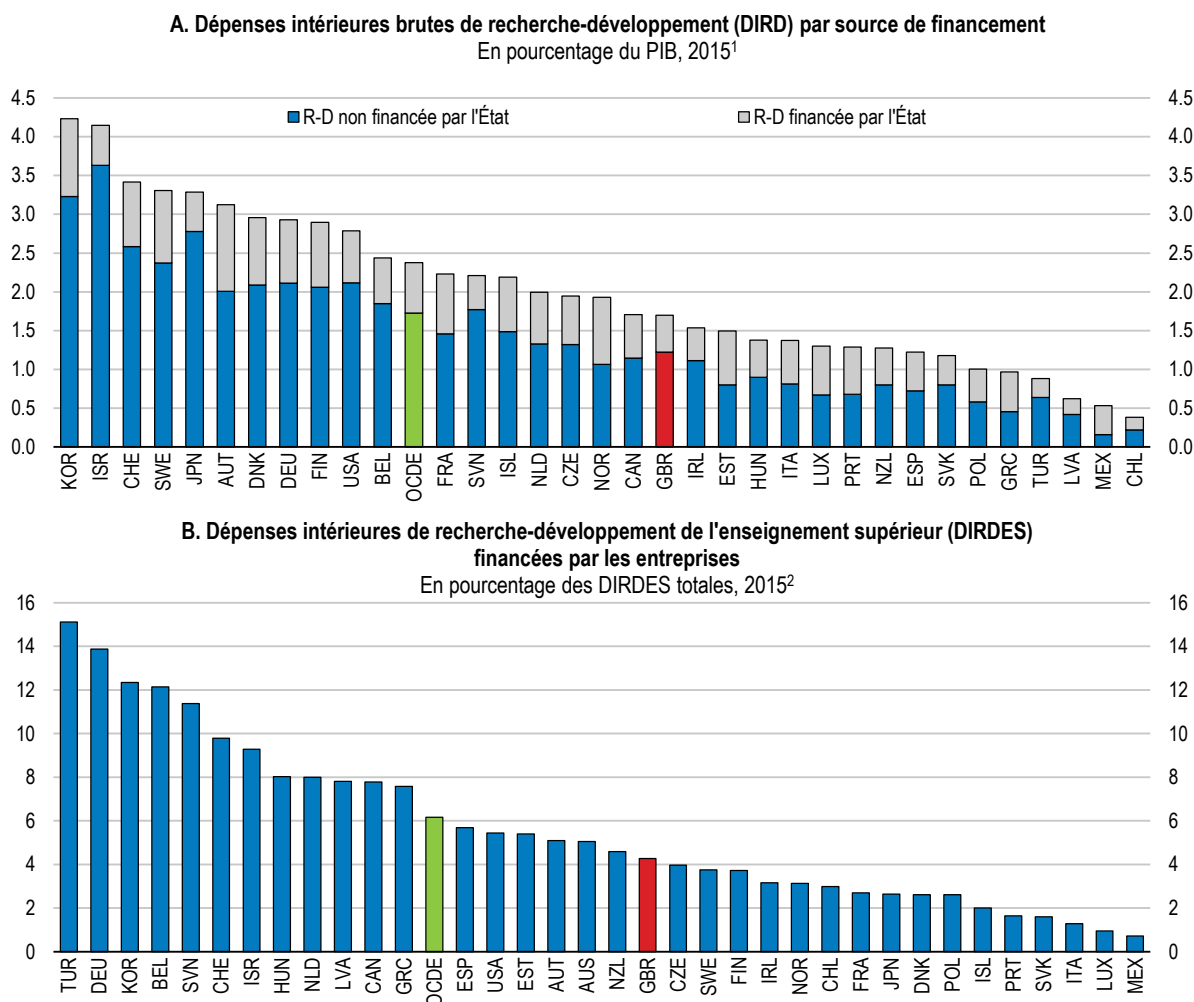
Source : Trésor britannique (*HM Treasury*) (2016), « National Infrastructure Pipeline 2016 », mars.

Plus récemment, le gouvernement a mis en place un nouveau Fonds national d'investissement en faveur de la productivité (NPIF, *National Productivity Investment Fund*) en vue d'accroître les dépenses publiques dans des domaines cruciaux pour la productivité : les infrastructures, la recherche-développement (R-D) et le logement. Il s'agit là d'une mesure bienvenue, correspondant aux recommandations formulées dans cette *Étude économique*. Le NPIF disposera d'un budget de 23 milliards GBP (1.2 % du PIB) à répartir d'ici à 2021-22, mais ces dépenses seront essentiellement concentrées en fin de période, près des trois quarts étant programmés après le Brexit (OBR, 2016).

Une augmentation des dépenses de R-D améliorerait non seulement l'invention de nouvelles technologies mais aussi leur diffusion et leur adoption par les entreprises. Les dépenses totales de R-D sont inférieures à la moyenne de l'OCDE et le gouvernement pourrait compléter les dispositifs existants d'allègement fiscal en revoyant encore à la hausse le financement direct de la R-D (graphique 21). Il faudrait aussi encourager la collaboration entre les entreprises et les universités en étoffant et en améliorant les initiatives existantes telles que le Fonds pour l'innovation dans

l'enseignement supérieur (HEIF, *Higher Education Innovation Fund*) et les centres Catapult. Dans la mesure où la R-D peut également contribuer à l'absorption des connaissances et des pratiques des entreprises, les régions les moins productives devraient avoir la priorité en matière de recherche appliquée (graphique 22), tandis que les aides à la recherche fondamentale devraient être orientées vers les centres d'excellence. Par ailleurs, le Royaume-Uni figure parmi les pays de l'OCDE où la densité de robots industriels est la plus faible (graphique 23). Bien que les différences de structure de la production puissent expliquer en partie cette situation, la France se caractérise par un nombre de robots supérieur de près de 80 % à celui du Royaume-Uni, alors que la production industrielle représente dans chaque pays un peu moins de 15 % de la valeur ajoutée brute. Les autorités pourraient envisager de créer un dispositif d'amortissement exceptionnel pour les acquisitions de robots industriels, comme l'ont récemment fait les pouvoirs publics en France, qui ont autorisé les petites et moyennes entreprises (PME) à amortir 140 % de la valeur de leur investissement.

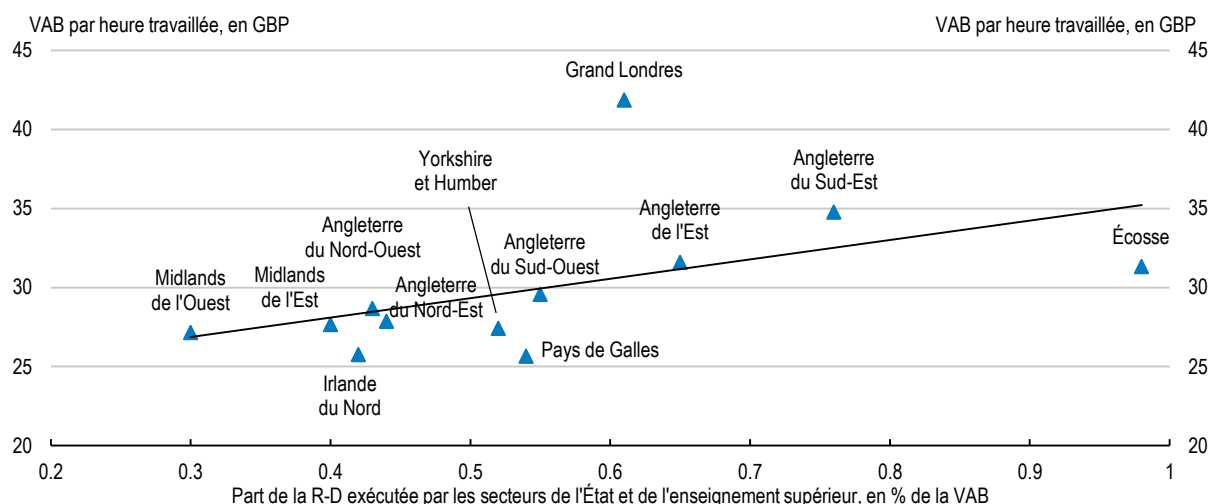
Graphique 21. Les dépenses de recherche-développement et la collaboration dans ce domaine sont inférieures à la moyenne de l'OCDE



1. Les données se rapportent en fait à 2014 pour la France, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'agrégat OCDE ; à 2013 pour la Belgique, Israël, le Luxembourg et la Suède.
2. Les données se rapportent en fait à 2014 pour l'Australie, la France, l'Italie et le Portugal ; et à 2013 pour l'Autriche, la Belgique, Israël, le Luxembourg et la Suède.

Source : OCDE (2017), « Principaux indicateurs de la science et de la technologie », *Statistiques de l'OCDE de la science et de la technologie et de la R-D* (base de données), septembre.

Graphique 22. L'intensité de recherche-développement du secteur public est plus faible dans les régions à la traîne¹

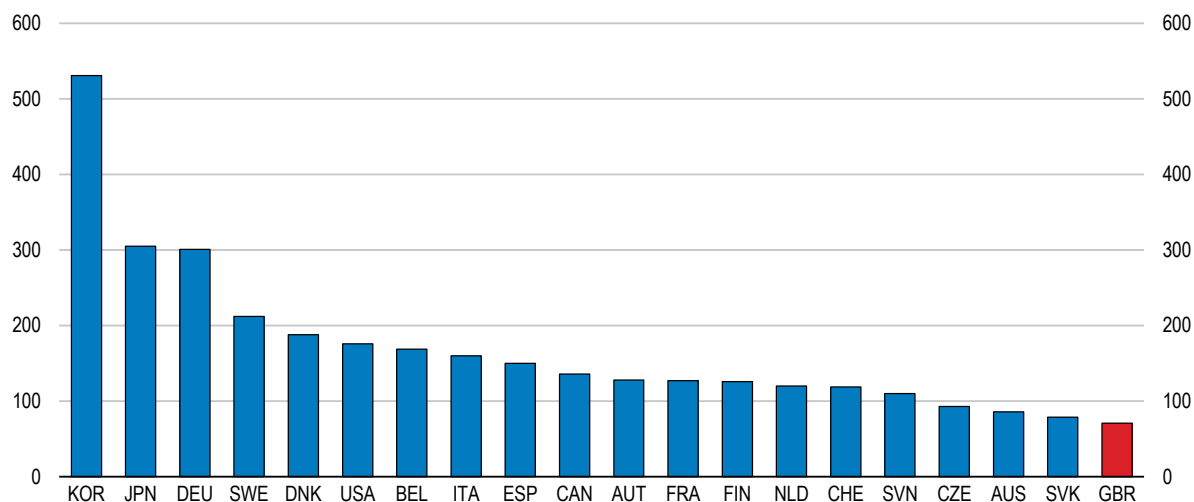


1. Les données se rapportent à la dernière année connue. Dans le cas de la valeur ajoutée brute (VAB) par heure travaillée, les données se rapportent à 2015. S'agissant de la part de la recherche-développement (R-D) exécutée par les secteurs de l'État et de l'enseignement supérieur, les données se rapportent à 2013 pour toutes les régions, sauf l'Angleterre du Nord-Est, l'Angleterre du Nord-Ouest et l'Irlande du Nord, pour lesquelles les données ont trait à 2012.

Source : OCDE (2017), « Innovation régionale », *Statistiques régionales de l'OCDE* (base de données), juin ; et ONS (2017), « Regional and sub-regional productivity in the UK: Jan 2017 », Office des statistiques nationales, janvier.

Graphique 23. La densité de robots industriels est faible

Nombre de robots industriels polyvalents (tous types confondus) pour 10 000 salariés dans le secteur manufacturier, 2015



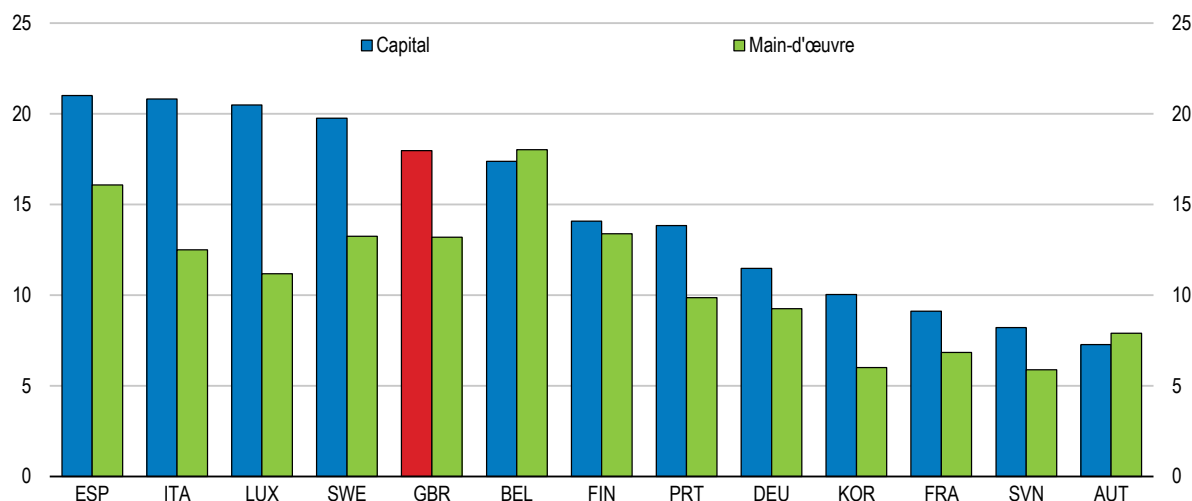
Source : Fédération internationale de la robotique (IFR, *International Federation of Robotics*).

Le gouvernement a lancé la préparation d'une stratégie industrielle moderne destinée à rehausser la productivité et le niveau de vie dans l'ensemble du pays, en favorisant l'investissement et le développement des compétences. Cette stratégie vise à créer les conditions nécessaires pour que des gagnants puissent émerger et se développer naturellement, au lieu d'essayer de soutenir des secteurs défaillants ou de sélectionner les gagnants. Un problème important auquel devrait remédier cette stratégie, pour favoriser des investissements de la part des entreprises et un redéploiement des ressources en capital qui soient propices aux gains de productivité, tient à l'existence d'« entreprises zombies » – c'est-à-dire d'entreprises qui se trouvent de manière persistante dans l'incapacité de couvrir leurs charges d'intérêts avec leurs bénéfices courants (Adalet-McGowan *et al.*, 2017). Les

secteurs manufacturiers de faible technologie doivent être restructurés, dans la mesure où les entreprises zombies y détiennent environ 18 % du capital et 13 % de la main-d'œuvre (graphique 24). Certains éléments indiquent que l'indulgence des banques et certains allègements fiscaux ont pu aider des entreprises peu viables à rester en activité (Arrowsmith *et al.*, 2013 ; Barnett *et al.*, 2014).

Graphique 24. Les entreprises déficientes présentes dans les secteurs manufacturiers de faible technologie bloquent des ressources en capital et en main-d'œuvre

Part du capital et de la main-d'œuvre absorbée par des entreprises « zombies », en pourcentage, 2013¹



1. Sont considérées comme des entreprises zombies celles qui ont plus de 10 ans et qui se caractérisent par une charge d'intérêts supérieure à leur résultat d'exploitation depuis au moins trois années consécutives. Les secteurs manufacturiers de faible technologie désignent les catégories suivantes, fondées sur la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne, Rév. 2 (NACE Rév. 2) utilisée par Eurostat : industries alimentaires, fabrication de boissons et fabrication de produits à base de tabac ; fabrication de textiles, industrie de l'habillement et industrie du cuir et de la chaussure ; travail du bois, industrie du papier et du carton, imprimerie et reproduction d'enregistrements ; fabrication de meubles, cokéfaction et raffinage ; fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ; fabrication d'autres produits minéraux non métalliques ; métallurgie et fabrication de produits métalliques ; réparation et installation de machines et d'équipements ; et autres industries manufacturières.

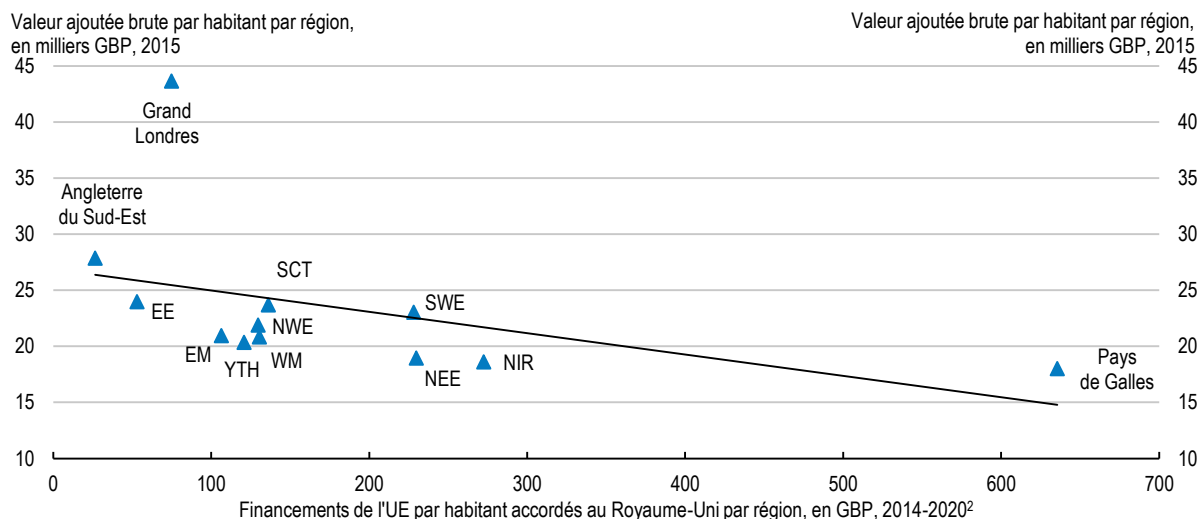
Source : Calculs de l'OCDE fondés sur la méthodologie décrite dans Adalet McGowan, M., D. Andrews et V. Millot (2017), « The Walking Dead? Zombie Firms and Productivity Performance in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1372, effectués à partir de données sur les entreprises tirées de la base de données Orbis du Bureau van Dijk.

Les aides à l'investissement devraient être axées sur les secteurs et les régions qui sont à la traîne et dont la productivité serait la plus sensible à une augmentation de l'intensité capitalistique. D'un point de vue sectoriel, l'insuffisance de productivité est imputable pour moitié aux services non financiers (aux premiers rangs desquels l'information et la communication), pour un quart aux services financiers, et pour un dernier quart aux activités manufacturières et autres activités de production et de construction (Kierzenkowski *et al.*, 2017a). D'après des données relatives aux entreprises du Royaume-Uni, dans la plupart des régions, les services à forte intensité de savoir (c'est-à-dire les services liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et les services aux entreprises) semblent constituer les domaines d'activité les plus prometteurs, compte tenu de l'ampleur des effets d'entraînement que pourraient exercer les entreprises en pointe dans ces domaines et du poids considérable de ces activités dans la production régionale, qui est comparable à celui des activités manufacturières (Kierzenkowski *et al.*, 2017). Néanmoins, une hausse de l'intensité de R-D du secteur manufacturier se traduirait également par des gains de productivité importants dans les régions les plus en retard.

La stratégie industrielle devrait définir les contours des mesures à prendre pour faire face au changement de régime découlant du Brexit. Cela devrait passer par l'élaboration d'études d'impact sectorielles, notamment pour les secteurs étroitement intégrés dans les chaînes de valeur européennes, tels que l'aérospatiale et l'automobile. Les autorités britanniques ont indiqué qu'elles s'efforceraient peut-être de faire en sorte que le Royaume-Uni continue de participer à certains programmes

européens. Néanmoins, un certain nombre de régions parmi les plus pauvres risquent de ne plus avoir le droit de bénéficier des fonds structurels européens (graphique 25) ni des prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI), ce qui devrait également donner lieu à une évaluation approfondie et à l'élaboration de mesures compensatoires.

Graphique 25. Les régions les moins riches sont les plus exposées à la perte des fonds structurels de l'UE¹

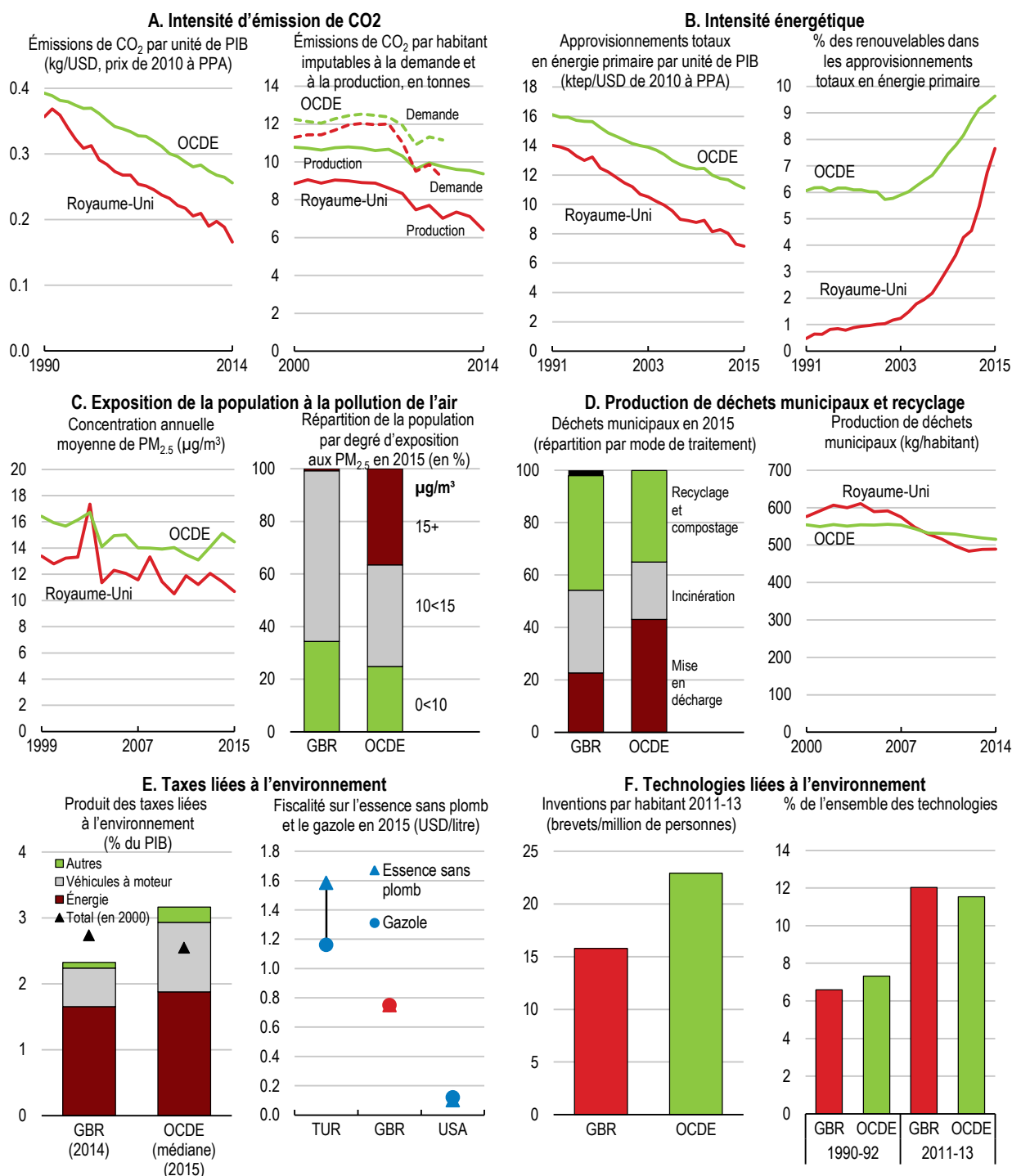


1. SWE : Angleterre du Sud-Ouest ; NWE : Angleterre du Nord-Ouest ; NEE : Angleterre du Nord-Est ; EE : Angleterre de l'Est ; EM : Midlands de l'Est ; WM : Midlands de l'Ouest ; YTH : Yorkshire et Humber ; SCT : Écosse ; NIR : Irlande du Nord.
2. Les données relatives aux financements de l'Union européenne (UE) se rapportent au Fonds européen de développement régional (FEDER) et au Fonds social européen (FSE), mais ne tiennent pas compte du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), ni de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ).

Source: SPERI (2016), « UK regions and European structural and investment funds », Sheffield Political Economy Research Unit, SPERI *British Political Economy Brief* No. 24, mai ; et ONS (2016), « Regional gross value added (income approach), UK: 1997 to 2015 », Office des statistiques nationales, décembre.

La stratégie devrait être davantage axée sur la croissance verte (graphique 26), notamment en favorisant les investissements connexes, afin que les progrès accomplis récemment se poursuivent (tableau 6). L'économie britannique se caractérise par une intensité énergétique inférieure à la moyenne de l'OCDE, ce qui s'explique par le fait que l'industrie représente une faible part de la production par rapport aux services. Néanmoins, il est possible d'accroître encore la part des énergies renouvelables dans les approvisionnements totaux en énergie primaire, qui est inférieure à la moyenne de l'OCDE malgré son augmentation rapide depuis 2007. Les émissions de CO₂ imputables aux importations du Royaume-Uni sont supérieures à celles qui sont attribuables à ses exportations, si bien que son empreinte carbone par habitant (mesurée par les émissions de CO₂ imputables à la demande) est plus importante que pourraient le laisser penser le niveau effectif des émissions (imputables à la production). La qualité de l'air, mesurée par l'exposition moyenne de la population aux particules fines, est bonne, mais la population britannique est fréquemment confrontée à une forte pollution atmosphérique dans les villes, et les seuils de NO₂ sont franchis de manière répétée. On pourrait lutter contre la pollution en augmentant les taxes liées à l'environnement, dans la mesure où le produit des écotaxes est nettement inférieur à la médiane des pays de l'OCDE, même si le Royaume-Uni fait partie des quelques pays où le taux d'imposition du gazole automobile n'est pas inférieur à celui de l'essence. Les efforts déployés en matière de recherche et d'innovation pour favoriser une croissance verte devraient se poursuivre, sachant que le nombre de brevets par habitant dans ce domaine est nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE. Il faudrait également veiller à ce que le Brexit ne se traduise pas par un assouplissement des normes environnementales.

Graphique 26. Indicateurs de croissance verte : Royaume-Uni



Source : OCDE (2017), *Indicateurs de croissance verte* (base de données). Cliquer ici pour les métadonnées détaillées <http://stats.oecd.org/wbos/fileview2.aspx?IDFile=7ad102dd-e16d-4da0-a20c-624582b9984e>.

Tableau 6. Mise en œuvre des recommandations de l'OCDE concernant la croissance verte

Recommandations antérieures de l'OCDE	Mesures prises
Renforcer l'action de la Banque d'investissement vert (GIB, <i>Green Investment Bank</i>) et développer d'autres aides financières ciblées pour continuer à promouvoir la mise en œuvre de technologies à faible émission de carbone qui sont pas encore viables du point de vue commercial mais pourraient le devenir dans un avenir prévisible.	Depuis sa création en 2012, la GIB est devenue un investisseur de premier plan dans l'économie verte au Royaume-Uni et a financé directement à hauteur de 2.8 milliards GBP (soit 0.15 % du PIB) 83 fonds et projets d'infrastructures verts, mobilisant plus de 8 milliards GBP (0.4 % du PIB) de capitaux privés. Le gouvernement a annoncé qu'il s'efforcerait de vendre le GIB au secteur privé, et le processus est en cours.
S'orienter vers une tarification uniforme du carbone pour tous les secteurs et les combustibles.	Le gouvernement a annoncé qu'il allait rééquilibrer les taux du prélèvement au titre du changement climatique (CCL, <i>Climate Change Levy</i>) entre les différentes sources d'énergie. À partir de 2019, le gouvernement passera progressivement d'un ratio de 1 à 2.9 entre le gaz et l'électricité à la parité en 2025.
Continuer à renforcer la capacité d'adaptation au changement climatique, en mettant l'accent sur la réduction des défaillances du marché par la fourniture adéquate de biens publics, notamment des informations, de meilleurs cadres d'évaluation des risques et des outils de mesure plus fins pour le suivi et l'évaluation.	Le gouvernement continue de favoriser l'adaptation au changement climatique en mettant en œuvre les mesures et actions définies dans le premier programme national d'adaptation (NAP, <i>National Adaptation Programme</i>) publié en juillet 2013. En 2017 a été publiée la deuxième évaluation des risques liés au changement climatique au Royaume-Uni (<i>UK Climate Change Risk Assessment</i>), qui sera suivie par le deuxième programme national d'adaptation, dans lequel le gouvernement indiquera comment il va actualiser son approche pour faire face à ces risques.

Stimuler la productivité au niveau régional

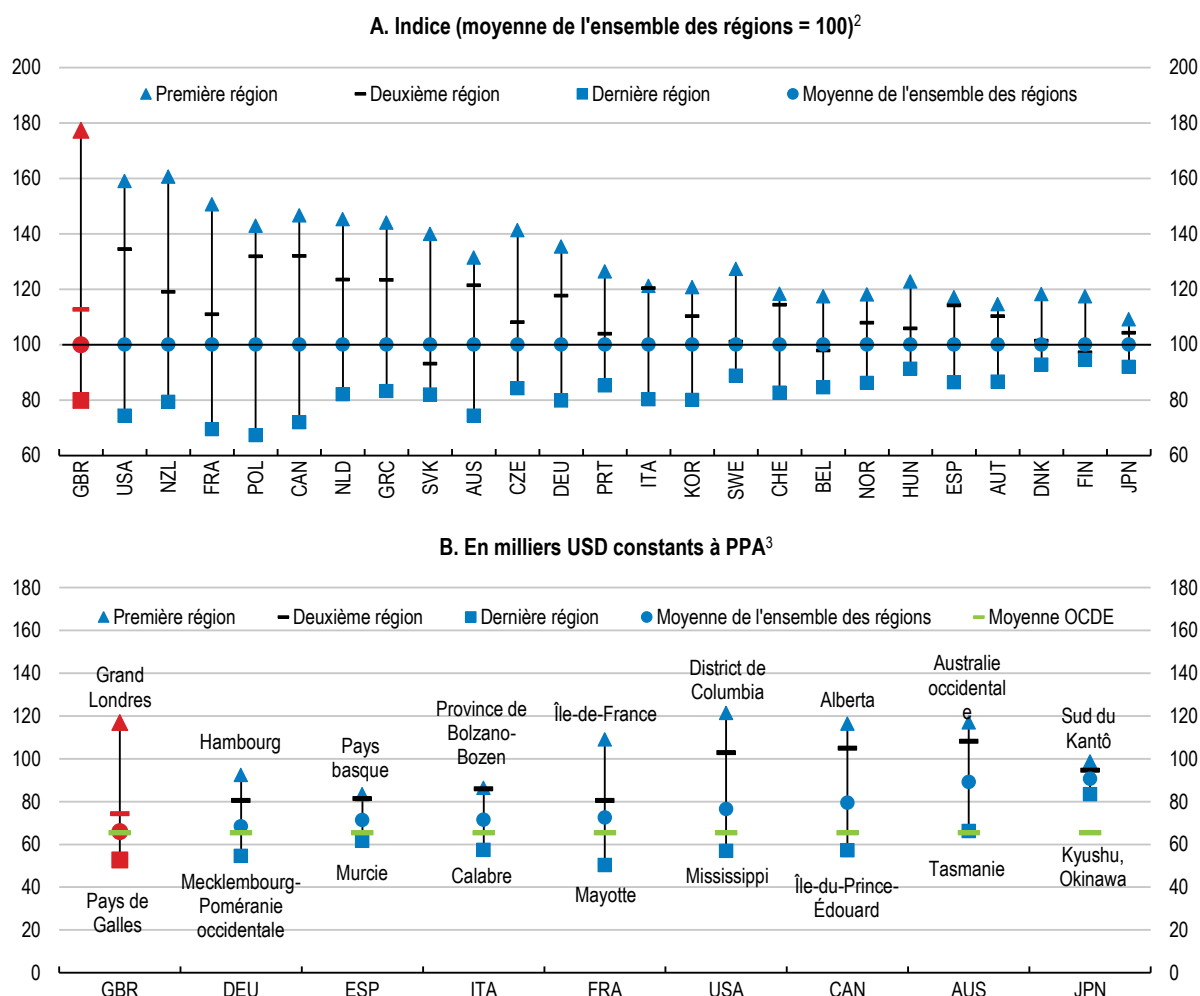
Les écarts de productivité entre régions sont importants

Les écarts de taux d'activité et de taux de chômage entre régions sont relativement modestes au Royaume-Uni, mais les disparités régionales en matière de productivité du travail restent fortes et persistantes (graphique 27, partie A). L'ampleur de ces disparités tient essentiellement à la différence marquée entre Londres et les autres régions du Royaume-Uni. La productivité moyenne des régions du Royaume-Uni est plus faible que celle des autres pays du Groupe des Sept (G7), et elle est seulement comparable à celle de la zone OCDE (graphique 27, partie B). Ces écarts considérables de productivité entre régions se traduisent par des différences de revenus des ménages entre elles (graphique 28), les transferts entre régions atténuant quelque peu ces disparités de revenus (voir ci-après).

Le pourcentage de la population vivant en zone urbaine est le plus élevé de la zone OCDE, ce qui implique que la productivité des régions correspond dans une large mesure à la productivité des grandes villes. La productivité moyenne des zones urbaines est plus faible au Royaume-Uni que dans la zone OCDE, ainsi que dans certains autres grands et moyens pays membres de l'Organisation (graphique 29). En outre, onze des quinze zones métropolitaines britanniques ont une productivité inférieure à la moyenne des zones métropolitaines des pays de l'OCDE.

Graphique 27. Les écarts de productivité du travail observés entre régions sont importants au Royaume-Uni

Valeur ajoutée brute (VAB) par travailleur par région de niveau territorial 2 (TL2), 2014¹

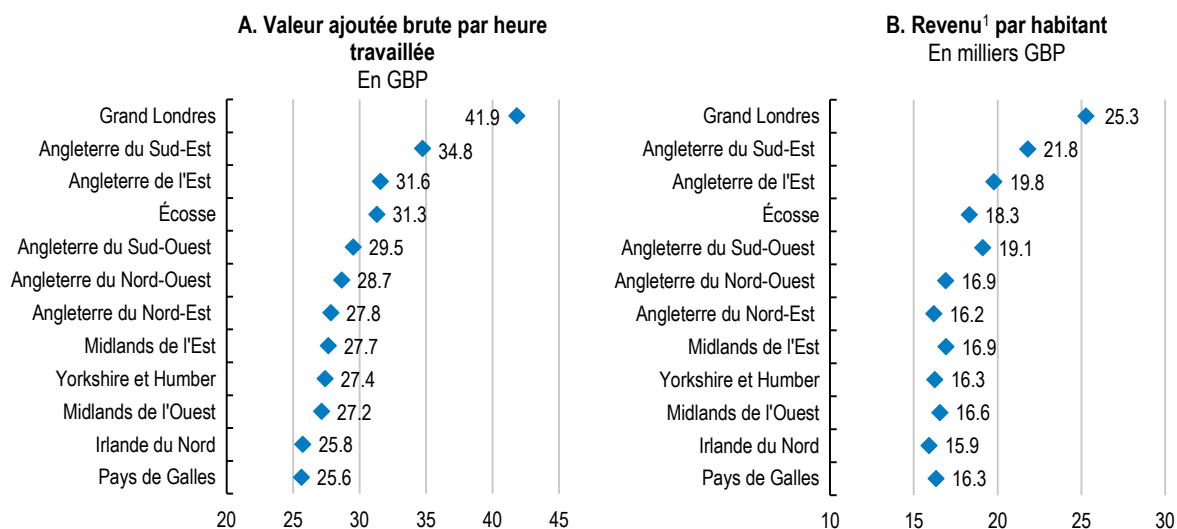


1. Les données se rapportent à 2013 pour la Finlande et la Hongrie, et à 2012 pour le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Suisse. Dans le cas du Royaume-Uni, le pays est subdivisé en 12 régions de niveau territorial 2 (TL2) : Angleterre du Nord-Est, Angleterre du Nord-Ouest, Yorkshire et Humber, Midlands de l'Est, Midlands de l'Ouest, Angleterre de l'Est, Grand Londres, Angleterre du Sud-Est, Angleterre du Sud-Ouest, Pays de Galles, Écosse et Irlande du Nord.
2. Les pays sont classés par ordre décroissant en fonction de l'écart de niveau de productivité entre la première et la dernière région à cet égard. Le Chili et le Mexique, où les écarts de productivité du travail entre régions sont très élevés, ne figurent pas dans ce graphique. Les régions de niveau territorial 2 (TL2) sont les grandes régions qui composent un pays.
3. Les pays sont classés par ordre croissant en fonction du niveau moyen de productivité de l'ensemble des régions. La moyenne de l'OCDE est la moyenne simple des chiffres relatifs aux régions des pays de l'OCDE pour lesquelles des données étaient disponibles concernant l'année 2014. Le sigle PPA signifie parité de pouvoir d'achat.

Source : OCDE (2017), « Économie régionale », *Statistiques régionales de l'OCDE* (base de données), avril.

Graphique 28. Les écarts de productivité du travail et de niveau entre régions sont liés

2015

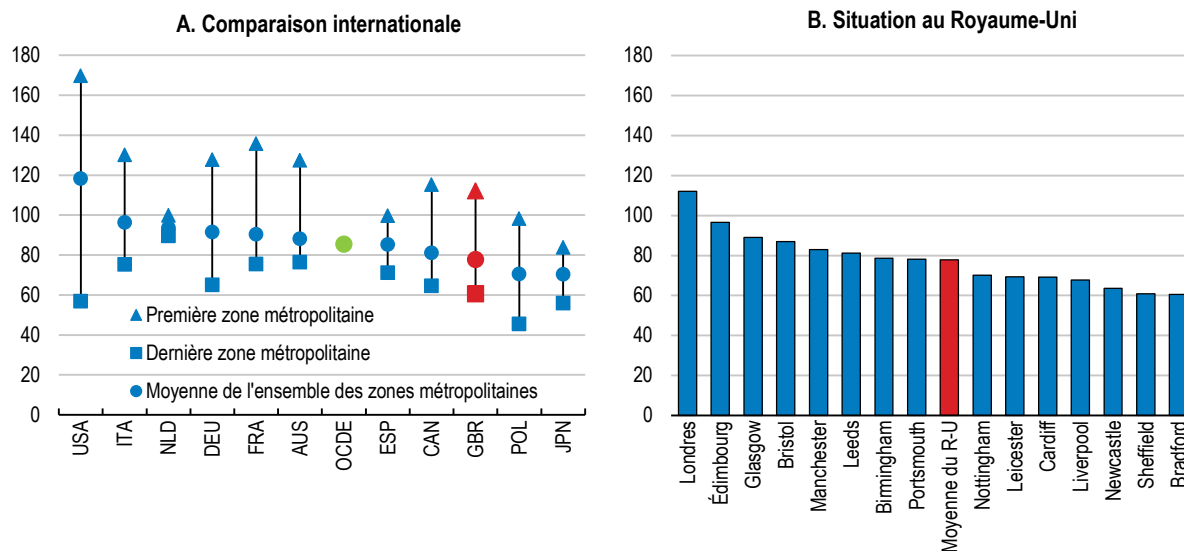


1. Revenu disponible brut des ménages.

Source : ONS (2017), « Regional and sub-regional productivity in the UK: Jan 2017 », Office des statistiques nationales, janvier ; et ONS (2017), « Regional gross disposable household income (GDHI): 1997 to 2015 », Office des statistiques nationales, mai.

Graphique 29. La plupart des zones métropolitaines se caractérisent par une productivité relativement faible

Productivité du travail dans les zones métropolitaines, en milliers USD constants de 2010, à PPA, 2013¹



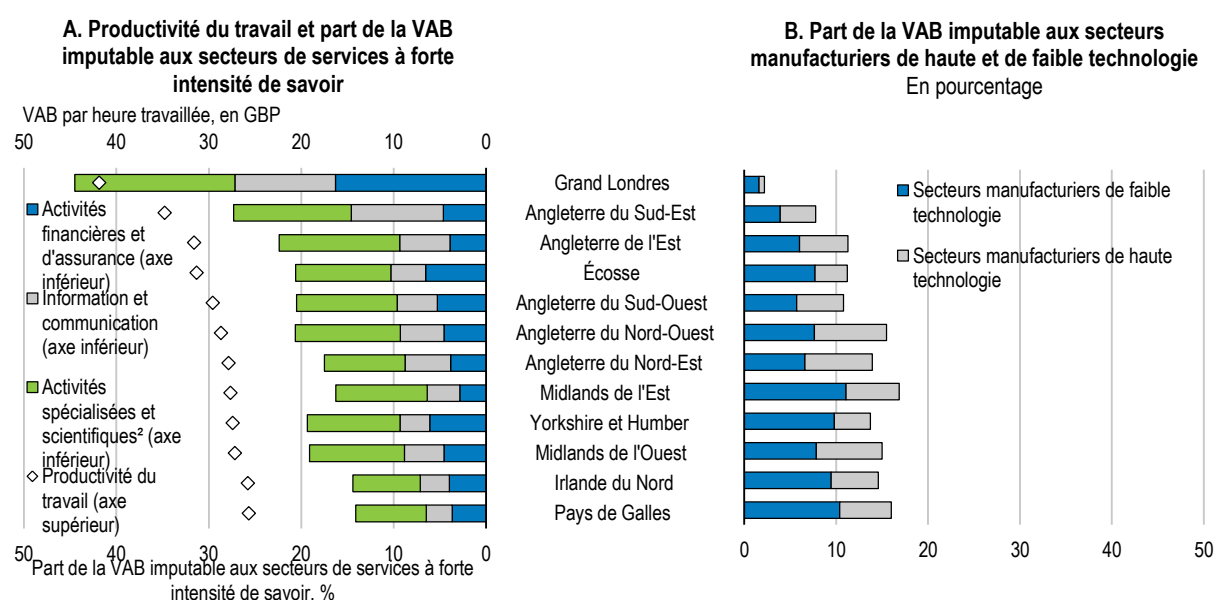
1. La productivité du travail est définie comme le rapport entre le produit intérieur brut (PIB) et l'emploi total. On entend par zone métropolitaine une zone urbaine fonctionnelle comptant au moins 500 000 habitants. Les données se rapportent à 2012 pour l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, le Japon, la Pologne et l'agrégat OCDE. Ce dernier correspond à la moyenne simple des chiffres relatifs aux zones métropolitaines de 28 pays de l'OCDE pour lesquelles on disposait de données. Le sigle PPA signifie parité de pouvoir d'achat.

Source : OCDE (2017), « Zones métropolitaines », *Statistiques régionales de l'OCDE* (base de données), avril.

Les différences de structure d'activités apportent un éclairage complémentaire sur les écarts de productivité entre régions, ce qui concorde avec les évolutions observées dans le reste de la zone OCDE (OECD, 2016a). Londres, où les services à forte intensité de savoir – les activités financières et d'assurance, l'information et la communication, ainsi que les activités spécialisées et scientifiques – représentent une forte proportion de la valeur ajoutée brute (VAB), est plus productive que les autres régions, qui sont davantage spécialisées dans les activités manufacturières, en particulier dans les secteurs de faible technologie (graphique 30). Par ailleurs, Londres se singularise par le fait qu'elle est la région la plus productive dans la quasi-totalité des secteurs. Néanmoins, compte tenu des différences de structure d'activités, les régions les moins productives ont davantage de difficultés à combler leur retard grâce à la diffusion des connaissances et des technologies, les effets d'entraînement connexes étant généralement plus importants au sein des mêmes secteurs d'activité (OECD, 2016a).

Graphique 30. Les régions les plus productives sont fortement spécialisées dans les services à forte intensité de savoir

Par région de niveau territorial 2 (TL2), 2015¹



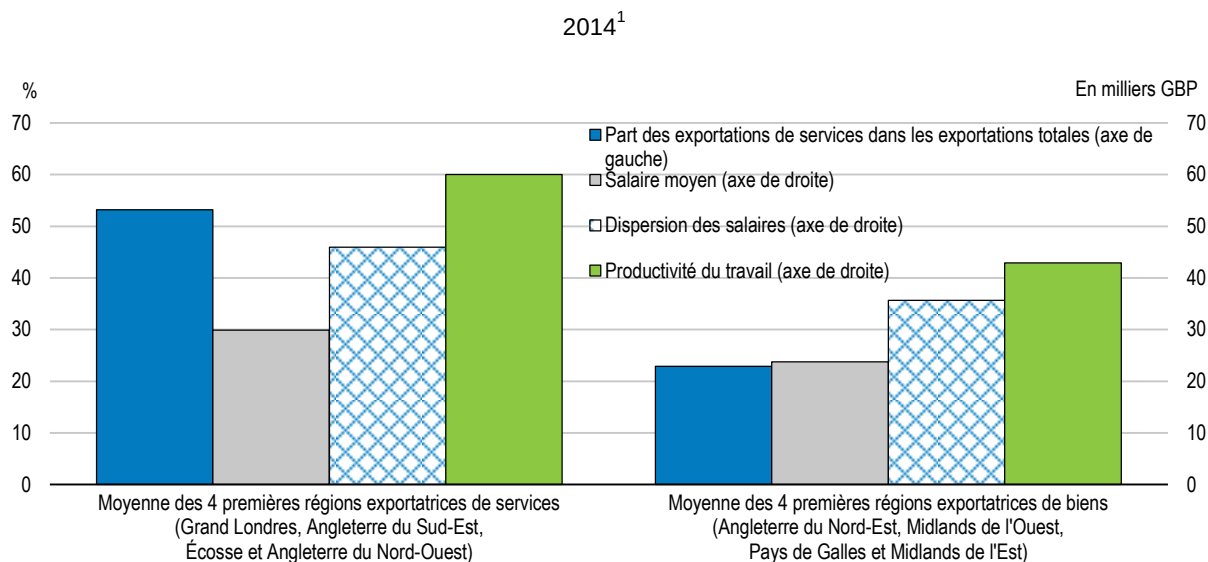
1. Les régions sont classées par ordre décroissant en fonction de leur niveau de productivité du travail, mesurée par la valeur ajoutée brute (VAB) par heure travaillée. Les secteurs manufacturiers de haute technologie désignent les catégories suivantes, fondées sur la Classification type des branches d'activité économique de 2007 (SIC 2007, Standard Industrial Classification of Economic Activities 2007) : industrie chimique (CE), industrie pharmaceutique (CF), fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (CI), fabrication d'équipements électriques (CJ), fabrication de machines et équipements non classés ailleurs (CK) et fabrication de matériels de transport (CL). Les secteurs manufacturiers de faible technologie désignent les catégories suivantes, fondées également sur la SIC 2007 : industries alimentaires, fabrication de boissons et fabrication de produits à base de tabac (CA) ; fabrication de textiles, industrie de l'habillement et industrie du cuir et de la chaussure (CB) ; travail du bois, industrie du papier et du carton et imprimerie (CC) ; cokéfaction et raffinage (CD) ; fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (CG) ; métallurgie et fabrication de produits métalliques (CH) ; autres industries manufacturières et réparation (CM).
2. Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien.

Source : ONS (2016), « Regional gross value added (income approach), UK: 1997 to 2015 », Office des statistiques nationales, décembre ; et ONS (2017), « Regional and sub-regional productivity in the UK: Jan 2017 », Office des statistiques nationales, janvier.

La composition des secteurs exportateurs influe également sur les écarts de productivité entre régions. Celles où la part des services dans les exportations totales est la plus élevée se caractérisent également par des niveaux de productivité et de salaire plus élevés (graphique 31). Bien que cela passe par des négociations complexes et multiples, il serait bon que le Royaume-Uni conserve des accords globaux de libre-échange pour garantir une forte intégration dans les chaînes de valeur mondiales, et qu'il œuvre à la libéralisation des services au niveau mondial, afin de soutenir la productivité et les salaires dans les secteurs exportateurs après le Brexit. Les autorités pourraient

renforcer encore les secteurs exportateurs de biens en adoptant de vastes trains de mesures fondés sur la spécialisation régionale, par exemple en soutenant l'investissement et les activités de recherche-développement (R-D) des entreprises de manière à améliorer les résultats obtenus en matière de productivité et d'exportations.

Graphique 31. Les régions spécialisées dans les services exportables se caractérisent par une productivité, des salaires et des inégalités plus élevés



1. On détermine quelles sont les 4 premières régions exportatrices de services (ou de biens) en classant les régions en fonction de leurs exportations mesurées en proportion de la valeur ajoutée brute (VAB) régionale. Les données relatives aux salaires annuels bruts moyens correspondent à tous les salariés, y compris ceux qui occupent un emploi à temps partiel. La dispersion des salaires est mesurée par l'écart entre les quantiles supérieur et inférieur de la distribution. La productivité du travail correspond à la VAB par travailleur.

Source : Administration britannique des impôts et des douanes (HMRC, *HM Revenue and Customs*) (2016), « Regional Trade Statistics », décembre ; ONS (2016), « Estimating the value of service exports abroad from different parts of the UK: 2011 to 2014 », Office des statistiques nationales, juillet ; OCDE (2017), « Économie régionale », *Statistiques régionales de l'OCDE* (base de données), mai ; et ONS (2016), « Annual Survey of Hours and Earnings: 2016 provisional results », Office des statistiques nationales, octobre.

Améliorer l'investissement en infrastructures dans les régions à la traîne

Comme évoqué en détail dans la précédente Étude économique (OECD, 2015c) et souligné dans d'autres études (LSE Growth Commission, 2013 ; NAO, 2013 ; Armitt, 2013), l'insuffisance des investissements dans les infrastructures a fini par constituer un point de blocage dans le développement de l'économie britannique. De fait, près de 30 % des investissements dans des infrastructures de transport public concernent des projets dans la capitale, et ils représentent les plus fortes dépenses par habitant de toutes les autres régions, l'essentiel des investissements étant effectués par l'organisme local de transport public Transport for London. Les autorités ont engagé des réformes de grande envergure pour remédier à ces problèmes (tableau 5). La création en 2015 de la Commission nationale des infrastructures (NIC, *National Infrastructure Commission*), chargée de la planification à long terme, ainsi que la mise en place en 2016 de l'Autorité des infrastructures et des projets (IPA, *Infrastructure and Projects Authority*), chargée de la réalisation des projets, constituent des avancées notables à cet égard. Il importe de souligner que la NIC doit formuler ses recommandations en toute indépendance vis-à-vis du pouvoir politique, tandis que l'IPA relève de responsables de l'action publique. Le gouvernement devrait appuyer résolument ces deux organismes afin que soit mis en place un cadre stable à long terme pour les investissements en infrastructures dans tous les secteurs d'infrastructure économique et que soit assuré un suivi transparent des progrès accomplis en termes de réalisation des projets.

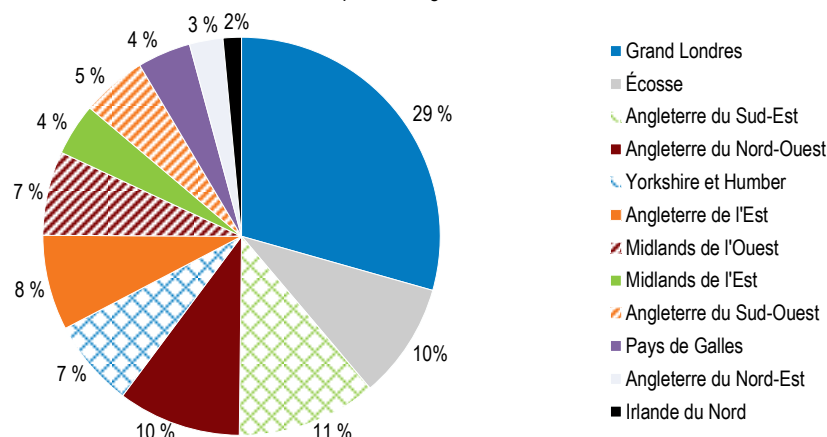
Pour réduire les disparités économiques entre régions, le gouvernement a lancé de nouveaux programmes d'investissement, notamment la *Northern Powerhouse Strategy* et la *Midlands Engine Strategy* (HM Government, 2016 ; HM Government, 2017b), ainsi que de grands plans d'investissements ferroviaires (*High Speed Two* et *Northern Powerhouse Rail*). D'après la *Northern Powerhouse Strategy*, la connectivité insuffisante des transports est un des obstacles qui entrave la croissance de la productivité dans le nord de l'Angleterre par rapport au sud. Néanmoins, en dehors des projets de création de meilleures connexions entre les grandes villes qui s'y trouvent, des plans d'investissement conséquents sont nécessaires pour améliorer les liaisons à l'intérieur des villes, afin de rendre les réseaux de transport plus accessibles à ceux qui vivent en dehors des centres villes.

Graphique 32. L'essentiel de l'investissement en infrastructures de transport est concentré à Londres

2015/16¹

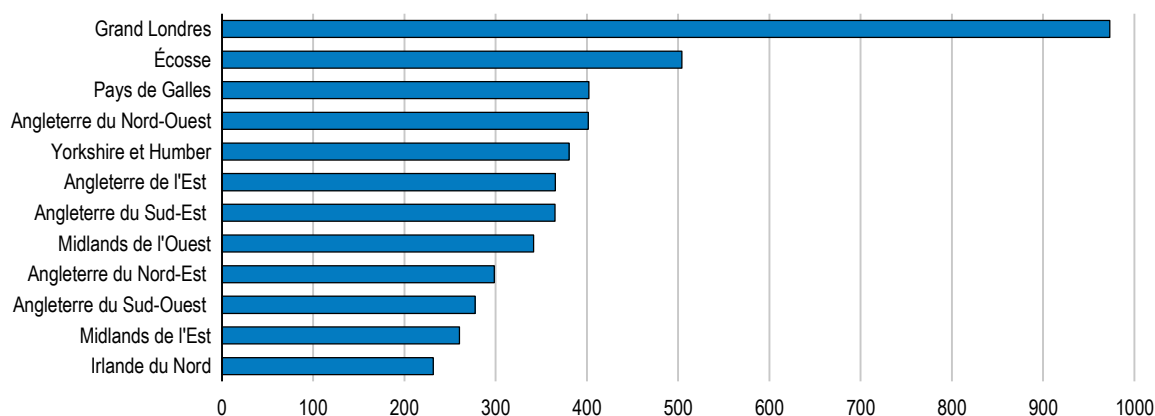
A. Ventilation de l'investissement en infrastructures de transport entre les régions

En pourcentage



B. Dépenses d'infrastructure de transport par habitant, par région

En GBP



1. Les données se rapportent à l'exercice budgétaire. Les chiffres correspondent à la somme des dépenses des collectivités locales et de l'administration centrale.

Source: Trésor britannique (HM Treasury) (2016), *Country and regional analysis*.

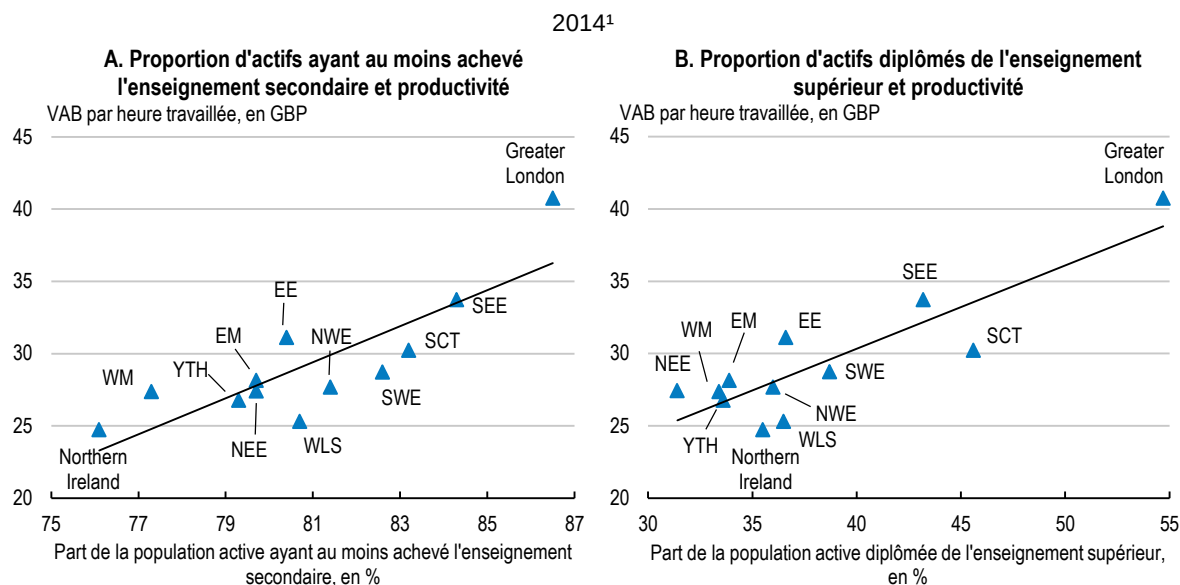
Au Royaume-Uni, les projets dans le domaine des transports sont évalués à l'aide d'une méthodologie s'articulant autour de cinq études sur les conditions de l'intervention publique dite « Five Case Model » pour vérifier que les projets s'appuient sur des éléments convaincants qui se déclinent en objectif stratégique, rapport coût-efficacité, faisabilité financière, validité commerciale et modalités de gestion des avantages (HM Treasury, 2015). Cette approche permet de procéder à des évaluations globales et reposantes sur des éléments comparables qui aident le Royaume-Uni à

hiérarchiser ses priorités d'investissement. Elle garantit également qu'un large éventail d'options peut être prises en compte et évaluées de manière proportionnelle à différentes étapes de l'élaboration d'un projet. Il est cependant important que les pouvoirs publics, tout en continuant à donner la priorité aux projets présentant la plus forte efficacité économique, ne perdent pas de vue des objectifs stratégiques plus larges lorsqu'ils prennent la décision d'investir, en particulier le potentiel de certains projets à favoriser des effets d'agglomération positifs et à promouvoir la productivité dans certains territoires. Les moyens de faire face à ces enjeux sont décrits dans la récente Stratégie pour les investissements dans les transports (Transport Investment Strategy) du ministère des Transports (HM Government, 2017a). Il faut souligner qu'il conviendrait de tenir compte des caractéristiques spécifiques des territoires, ainsi que de leurs projets et aspirations. De plus, les conséquences des déplacements économiques régionaux devraient aussi être prises en compte pour garantir que les avantages découlant des projets de transport ne soient pas surestimés, cet élément étant particulièrement pertinent pour les régions développées dans lesquelles des investissements dans les transports pourraient « siphonner » l'activité économique au détriment de zones moins développées.

Développer les compétences et les conserver au niveau local

Il existe une forte corrélation positive entre productivité et niveau de formation de la main-d'œuvre dans l'ensemble des régions du Royaume-Uni (graphique 33). De plus, un quart des adultes en âge de travailler ne possèdent que de faibles compétences élémentaires (voir ci-après).

Graphique 33. Le niveau de formation de la main-d'œuvre et la productivité sont étroitement liés au niveau régional



1. SEE : Angleterre du Sud-Est ; SWE : Angleterre du Sud-Ouest ; NWE : Angleterre du Nord-Ouest ; NEE : Angleterre du Nord-Est ; EE : Angleterre de l'Est ; EM : Midlands de l'Est ; WM : Midlands de l'Ouest ; YTH : Yorkshire et Humber ; SCT : Écosse ; WLS : Pays de Galles.

Source : OCDE (2017), « Innovation régionale », *Statistiques régionales de l'OCDE* (base de données), avril ; et ONS (2017), « Regional and sub-regional productivity in the UK: Jan 2017 », Office des statistiques nationales, janvier.

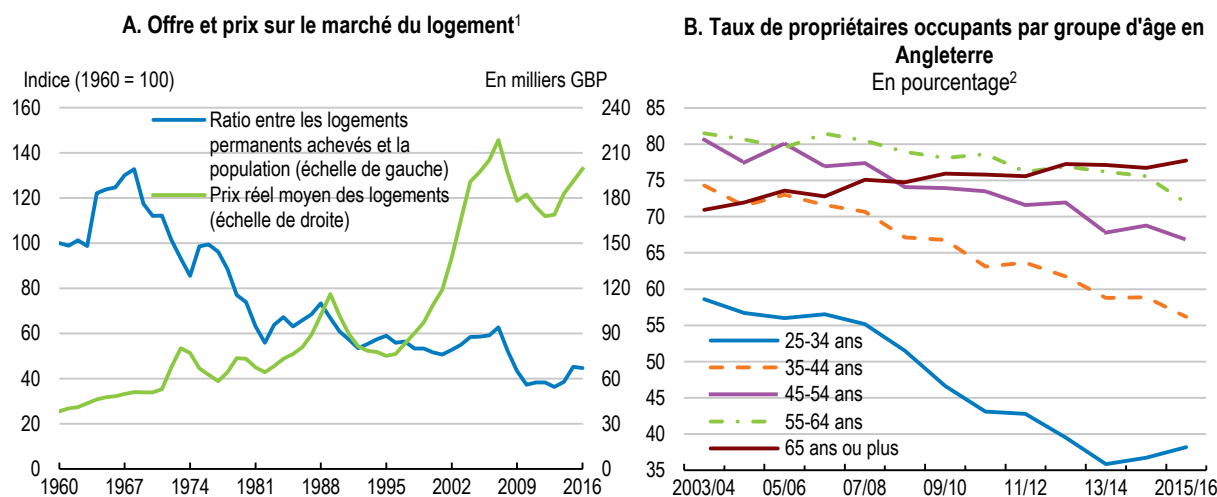
Il importe donc de rehausser les taux de diplômés de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, et de faire en sorte que les programmes et la qualité de l'enseignement soient adaptés aux besoins locaux. Au-delà des mesures nationales destinées à favoriser le développement des compétences, telles que l'instauration d'une taxe d'apprentissage (voir ci-après), confier le budget de la formation des adultes aux maires des régions avec lesquelles sont conclus des accords de décentralisation constitue une avancée dans la bonne direction. Néanmoins, l'insuffisance des ressources pourrait constituer un obstacle, également dans le cas des administrations décentralisées, qui peuvent choisir d'affecter la dotation globale qu'elles reçoivent de l'administration centrale à d'autres priorités, telles que les soins de santé.

Une approche intégrée est nécessaire pour attirer et retenir des travailleurs qualifiés, ce qui va de pair avec le fait d'attirer des entreprises créant des emplois hautement qualifiés et bien rémunérés. Cela passe en particulier par la fourniture d'équipements collectifs de qualité, notamment en matière d'accueil des jeunes enfants et d'enseignement, ainsi que d'équipements de loisirs (OECD, 2016a). Les autorités envisagent de mieux adapter l'enseignement et la formation à la demande locale de main-d'œuvre, par exemple dans le cadre des dispositifs d'aide aux entreprises et des organismes mis sur pied au niveau infranational (partenariats locaux avec les entreprises (LEP, *Local Enterprise Partnerships*) et zones d'activité (EZs, *Enterprise Zones*); OECD, 2015b). Créer un système de normes de qualité géré de manière centralisée, comme en Suède par exemple (OECD and ILO, 2017), permettrait de réduire le risque de disparités qualitatives en matière d'enseignement.

Réduire les contraintes relatives au logement pour renforcer la mobilité de la main-d'œuvre et les avantages d'agglomération

Une amélioration de la flexibilité du marché du logement permettrait de faire un usage plus productif des compétences de la main-d'œuvre, en améliorant l'adéquation entre les compétences et les emplois (McGowan and Andrews, 2015). On observe des problèmes importants d'inadéquation des compétences et des qualifications sur le marché du travail (voir ci-après), et la mobilité de la main-d'œuvre est limitée (CBI, 2017). Par ailleurs, l'offre est loin de correspondre à la demande sur le marché du logement, ce qui s'est traduit par une hausse des prix de l'immobilier d'habitation au fil du temps (graphique 34, partie A), sachant que l'élasticité-prix de l'offre de logements à long terme est estimée à 0.4 au Royaume-Uni, soit un des niveaux les plus faibles de la zone OCDE (Caldera Sanchez and Johansson, 2011). Ces prix élevés ont réduit l'accessibilité financière du logement, ainsi que l'illustre le recul du taux de propriétaires occupants, en particulier parmi les jeunes et les personnes d'âge moyen (graphique 34, partie B), mais ils ont aussi alourdi les coûts des entreprises, réduisant du même coup leur compétitivité. Les autorités reconnaissent que 250 000 nouveaux logements seraient nécessaires chaque année (Department for Communities and Local Government, 2017), alors que 170 000 ont été construits en 2015, et elles prévoient d'accroître l'offre de logements sociaux (tableau 7).

Graphique 34. L'offre limitée de logements a tiré leurs prix vers le haut, réduisant le taux de propriétaires occupants



1. Les prix des logements sont corrigés par l'indice des prix à la consommation (IPC).
2. Le taux de propriétaires occupants par groupe d'âge est calculé à partir de l'âge de la personne de référence du ménage. Les données correspondent aux exercices budgétaires.

Source : Ministère des Collectivités Locales (DCLG, *Department for Communities and Local Government*) (2017), « House building: new build dwellings statistics », août ; Thomson Reuters Datastream ; OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (base de données), septembre ; et Ministère des Collectivités Locales (2017), « English Housing Survey 2015 to 2016: headline report », mars.

Dans les récents projets des pouvoirs publics figurent également une simplification des procédures de délivrance des permis de construire, ce qui constituerait une avancée majeure. Un obstacle essentiel à la croissance des villes et des villes-régions réside dans la rigueur des règles d'urbanisme et d'aménagement du territoire, tant pour les logements que pour l'immobilier à usage commercial dans toutes les grandes zones urbaines, sachant que les plus fortes hausses des prix sont observées à Londres (Hilber and Vermeulen, 2016). Les zones urbaines facilitent les échanges d'idées dans une économie fondée sur le savoir, dans la mesure où ces échanges se font plus efficacement par le biais de contacts physiques entre individus, malgré les progrès réalisés en matière de technologies de la communication (OECD, 2016a ; 2015a). Par conséquent, créer les conditions nécessaires pour que les villes puissent se développer naturellement, en faisant en sorte que les autorisations foncières correspondent à la demande locale, devrait être une priorité.

Les autorités devraient également procéder à un réexamen approfondi des limites des zones protégées qui entourent les grandes villes, qualifiées de « ceintures vertes », comme cela a été recommandé dans les précédentes *Études* (OECD, 2011, 2013, 2015c). L'aménagement des sites de faible superficie et le renforcement de la densité d'occupation (tableau 7) pourraient s'avérer insuffisants pour remédier aux pénuries de logements. Une réévaluation approfondie de l'ensemble des coûts économiques et des avantages environnementaux du maintien des ceintures vertes est nécessaire, y compris un examen d'autres possibilités de préserver ou de créer des espaces verts, qui soient plus intégrés dans les villes (parcs) au lieu de se situer à leur périphérie. Les décisions d'urbanisme devraient également se fonder davantage sur un système de règles, et il faudrait mieux inciter les collectivités locales à approuver les projets de logements (voir ci-après) pour éviter que des intérêts particuliers n'entravent les activités de promotion immobilière.

Tableau 7. Mise en œuvre des recommandations de l'OCDE concernant le logement

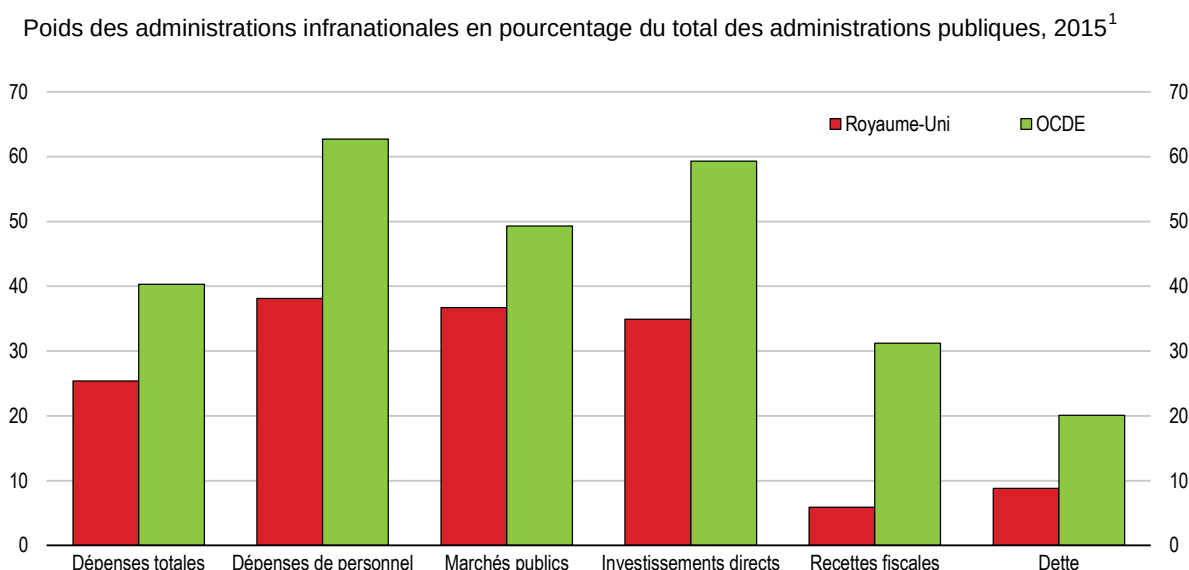
Recommandations antérieures de l'OCDE	Mesures prises
Assurer l'accès à un logement décent d'un coût abordable au moyen d'aides au logement sous conditions de ressources, ainsi que de subventions à la construction de logements abordables, en tenant compte de la diversité des besoins locaux.	Le gouvernement offre des aides sous conditions de ressources par le biais des allocations de logement et de la prestation universelle (<i>Universal Credit</i>). Dans le cadre de l'examen des dépenses de 2015, le gouvernement a annoncé que plus de 8 milliards GBP (soit 0.4 % du PIB) seraient investis dans le secteur du logement jusqu'en 2020-21. Dans sa déclaration budgétaire d'automne de 2016, le gouvernement s'est engagé à investir 1.4 milliard GBP (0.1 % du PIB) de plus dans la construction de 40 000 logements neufs abordables, en permettant aux promoteurs de construire des logements destinés à différents modes d'occupation en faveur de personnes se trouvant des situations diverses et à différents stades de leur existence.
Intensifier la concurrence entre promoteurs en favorisant un accès équitable aux terrains.	Le Livre blanc sur le logement publié en février 2017 contient plusieurs mesures destinées à stimuler la concurrence entre promoteurs, consistant notamment à instaurer une plus grande transparence en matière de propriété et d'intérêts fonciers, à imposer aux collectivités locales de libérer davantage de sites de faible superficie pour aider les petites et moyennes entreprises (PME) de promotion immobilière, et à mettre en place un mécanisme d'évaluation de la réalisation des objectifs définis en matière de logement afin d'inciter les collectivités locales à libérer des sites pour les promoteurs immobiliers.
Alléger encore les contraintes réglementaires pour renforcer l'offre de logements, en particulier en procédant à un réexamen approfondi des limites des zones protégées qui se trouvent dans les ceintures vertes.	Le gouvernement considère qu'une réduction de la superficie des ceintures vertes ne constitue pas le meilleur moyen de libérer des terrains supplémentaires pour construire des logements. Dans le Livre blanc publié en février 2017 sont mis en avant d'autres moyens d'accroître le parc immobilier d'habitation, tels que l'aménagement de sites de faible superficie et le

renforcement de la densité d'occupation. Dans ce rapport sont également proposés divers nouveaux critères d'évaluation à satisfaire avant qu'une portion d'une ceinture verte puisse être utilisée aux fins de promotion immobilière. Le but est de veiller à ce que l'utilisation des ceintures vertes demeure une solution de dernier recours, tout en permettant de revoir leurs limites si cela se justifie de manière claire et précise.

Renforcer la décentralisation pour améliorer la prise en compte des besoins locaux

La décentralisation budgétaire est moins poussée dans toutes ses dimensions au Royaume-Uni que dans la zone OCDE en moyenne (graphique 35), ce qui explique peut-être en partie la faible productivité de la plupart des régions et des zones métropolitaines en dehors de Londres (graphiques 27 et 29). Les administrations décentralisées du Pays de Galles, d'Écosse et d'Irlande du Nord se caractérisent par une autonomie relativement importante, mais elles ne représentent que 15 % de la population totale. L'Angleterre, en revanche, est très centralisée et les conseils locaux disposent de compétences très limitées (McCann, 2016).

Graphique 35. Le poids des administrations infranationales dans les finances publiques britanniques est inférieur à la moyenne de l'OCDE



1. Les administrations infranationales sont définies comme la somme des sous-secteurs des administrations d'États fédérés et des administrations locales.

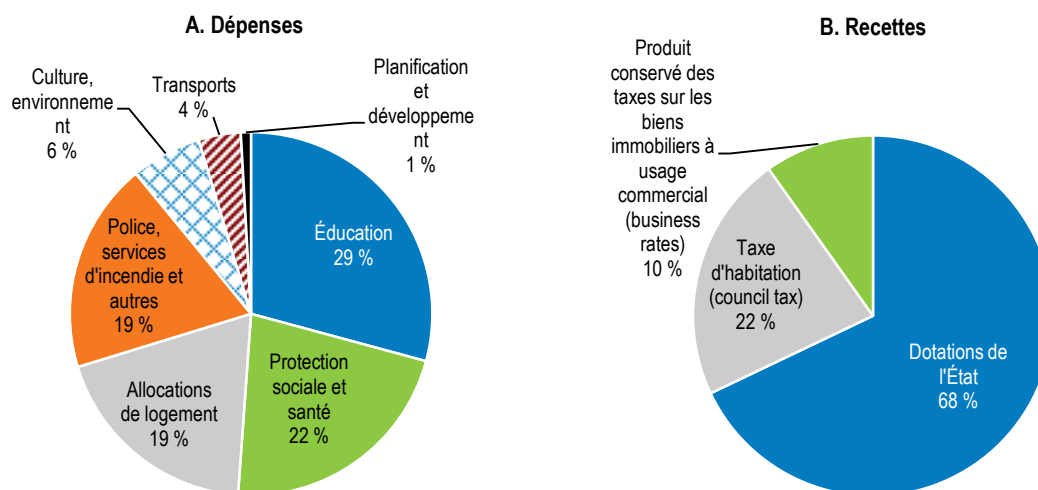
Source : OCDE (2017), « Organisation et finances des administrations infranationales », *Statistiques régionales de l'OCDE* (base de données), juillet.

Il faudrait que la décentralisation se poursuive en Angleterre pour les dépenses qu'il est plus judicieux d'engager au niveau local, et que cette évolution soit accompagnée de mesures appropriées en faveur de la gouvernance et de la reddition de compte. L'orientation des récents « accords de décentralisation » est appropriée, dans la mesure où ils sont axés sur des villes-régions qui constituent des zones urbaines fonctionnelles, c'est-à-dire des zones de migrations alternantes constituées par une ville et sa périphérie. La plupart de ces accords prévoient également l'élection d'un maire, ce qui constitue une initiative bienvenue, dans la mesure où elle peut renforcer l'obligation de rendre des comptes, simplifier les processus locaux de prise de décisions et améliorer le système de représentation vis-à-vis de l'administration nationale par rapport aux conseils locaux aujourd'hui en place. Néanmoins, les accords actuels ne constituent pas encore un transfert de compétences majeur en matière de dépenses propices au renforcement de la croissance (Shared Intelligence, 2016). La planification des transports y occupe une place de premier plan, mais elle représente moins de 5 % des

budgets locaux (graphique 36). Les politiques relatives aux dépenses plus importantes liées à la croissance – telles que celles concernant l'éducation, les compétences et le logement – sont toujours placées dans une large mesure sous le contrôle de l'administration centrale. Londres et les administrations décentralisées (l'Écosse, le Pays de Galles et l'Irlande du Nord) disposent de davantage de compétences et de ressources budgétaires leur permettant d'agir dans des domaines clés pour la productivité que des entités locales ayant conclu des accords de décentralisation.

Graphique 36. Composition des recettes et des dépenses des collectivités locales en Angleterre

En pourcentage du total des dépenses/recettes, 2016/17¹



1. Les données se rapportent à l'exercice budgétaire.

Source : Ministère des Collectivités Locales (DCLG, *Department for Communities and Local Government*).

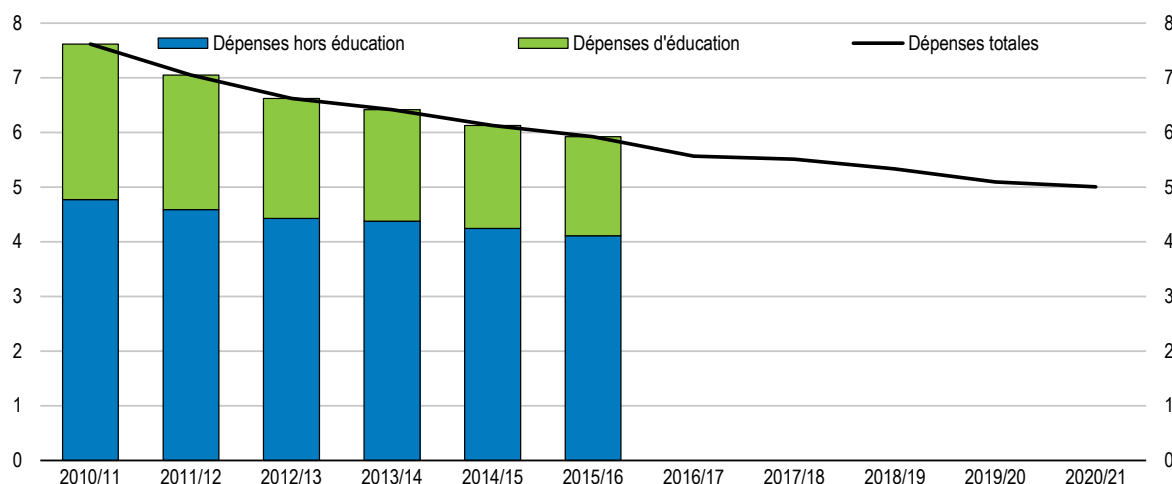
Parallèlement au renforcement de la décentralisation, il faudra également que les transferts budgétaires destinés aux régions à la traîne demeurent importants, compte tenu de l'ampleur des disparités observées en termes de résultats économiques et de revenus. Les transferts entre régions peuvent avoir des effets bénéfiques à court terme, mais ils risquent de nuire aux mécanismes d'incitation au niveau local et d'encourager des comportements de recherche de rente à long terme (Bartolini *et al.*, 2016). Dans ce contexte, il importe que les transferts soient rééquilibrés en faveur de mesures propices à la croissance dans les domaines des infrastructures, de l'enseignement et du développement des entreprises à vocation locale, afin que les régions du Royaume-Uni puissent devenir plus autonomes dans une perspective de moyen à long terme.

La décentralisation peut améliorer l'efficacité du secteur public en renforçant l'obligation de rendre des comptes, et en offrant davantage de flexibilité pour la définition et la réalisation des objectifs des collectivités locales (Beidas-Strom, 2017). Le niveau d'efficacité est élevé au Royaume-Uni dans les activités d'administration publique générale, mais il est faible en matière de soins de santé et d'éducation (Dutu and Sicari, 2016). Or, cela peut nuire à la productivité du secteur des entreprises, dans la mesure où l'éducation et les soins de santé influent sur la qualité du capital humain. Bien que les dépenses consacrées aux établissements scolaires doivent rester stables en termes réels, les budgets locaux consacrés à l'éducation exprimés en pourcentage du PIB ont diminué (en partie sous l'effet d'un déplacement au profit d'établissement financés de façon centrale ; graphique 37). Il pourrait donc être plus difficile de remédier aux pénuries d'enseignants au niveau local, en particulier pour certaines matières dans les établissements d'enseignement secondaire de certaines zones. Cibler davantage les ressources sur des mesures visant à retenir et attirer de nouveaux enseignants, en finançant cette augmentation grâce à des gains d'efficacité accrus et à une hausse des financements directs *via* le système de prime pour les élèves défavorisés (*Pupil Premium*), permettrait

d'améliorer la prise en compte des besoins locaux, de manière à renforcer l'enseignement et les compétences nécessaires pour rehausser la productivité régionale. Par ailleurs, un accroissement des ressources affectées au fonctionnement du Fonds pour le développement professionnel des enseignants et des chefs d'établissement (*Teaching and Leadership Innovation Fund*) contribuerait à améliorer la formation des enseignants dans les établissements défavorisés ainsi que la qualité des enseignants, ce qui aurait un effet positif sur la productivité des travailleurs peu qualifiés (voir ci-après).

Graphique 37. Les dépenses courantes nettes d'éducation des collectivités locales ont diminué en Angleterre

En pourcentage du PIB¹



1. Les données se rapportent aux exercices budgétaires.

Source : OBR (2017), « Economic and fiscal outlook », Bureau pour la responsabilité budgétaire (OBR, *Office for Budget Responsibility*), mars.

Une augmentation des transferts de compétences budgétaires renforce les incitations qui s'exercent sur les entités infranationales et leur permet de disposer de davantage d'instruments pour améliorer l'environnement des entreprises au niveau local (Bartolini *et al.*, 2016). Certains éléments indiquent également que le fait d'habiliter des entités infranationales à fixer des impôts tout en les laissant disposer du produit de ces prélèvements se traduit par un accroissement des investissements publics en infrastructures au niveau infranational (Fredriksen, 2013 ; Kappeler *et al.*, 2013). En Angleterre, les deux impôts locaux sont la taxe d'habitation (*council tax*), appliquée aux logements, et la taxe sur les biens immobiliers à usage commercial (*business rate*), et ces deux prélèvements représentent un tiers des recettes des collectivités locales (graphique 36). Une décentralisation plus poussée de ces impôts – telle qu'elle a été lancée avec le dispositif de prime pour les nouveaux logements (*New Homes Bonus*) – pourrait inciter davantage les autorités à approuver les projets de promotion immobilière. Si elle était menée à bien avec succès, une telle décentralisation pourrait élargir la base d'imposition locale en créant un cercle vertueux entre accroissement des investissements en matière d'infrastructures et de compétences, et renforcement de l'attrait exercé sur les entreprises. Dans la plupart des pays de l'OCDE, l'autonomie fiscale est plus forte qu'au Royaume-Uni, et les écarts de productivité entre régions sont plus modestes. Les pays scandinaves offrent des exemples de réussite particulièrement nette à cet égard. Néanmoins, l'expérience internationale laisse à penser que les régions à la traîne qui dépendent fortement de transferts devraient s'engager dans cette voie progressivement, afin d'éviter un creusement des écarts de recettes entre territoires au niveau local (OECD, 2017 ; Akgun and Dougherty, 2017).

La décentralisation ne doit pas déboucher sur une structure de gouvernance excessivement fragmentée. Il faut que le processus soit global et qu'il associe toutes les régions du pays, pour éviter le risque d'une accentuation des déséquilibres régionaux. L'administration centrale doit s'employer à faire fond sur les éléments les plus réussis des accords conclus jusqu'ici, pour atténuer le risque que l'élaboration de nouveaux accords en matière de décentralisation ne se fasse de manière disparate. En

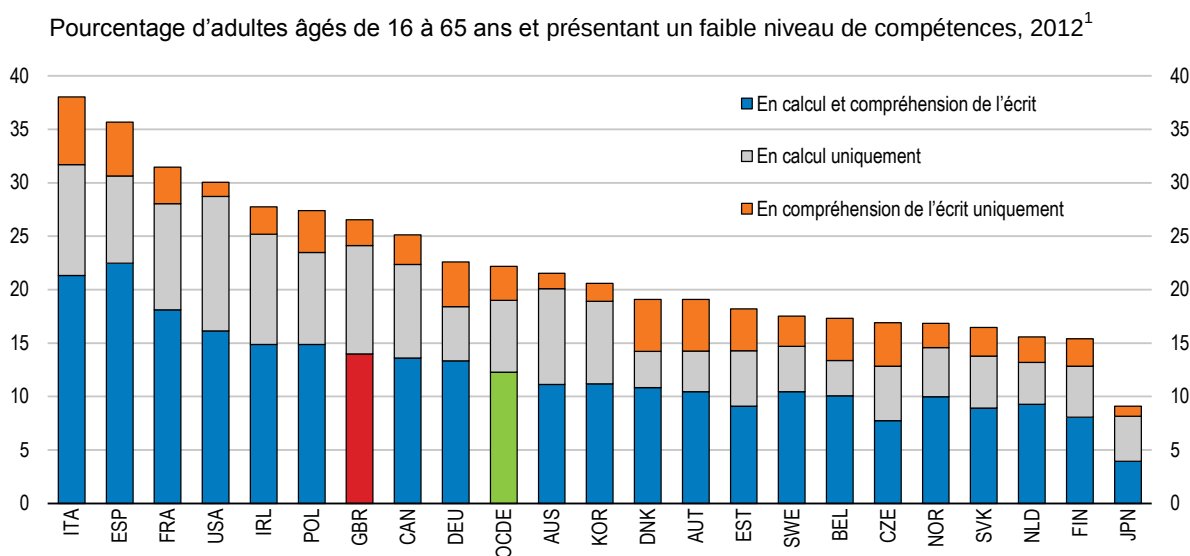
outre, les entités locales peuvent internaliser les coûts qu'elles doivent assumer, mais pas les retombées bénéfiques de leurs initiatives pour la région située à leur périphérie. Il importera donc de conserver une perspective régionale, ne se limitant pas à l'échelon local (McCann, 2016 ; IPPR, 2016). Le gouvernement devrait suivre et favoriser la coopération entre territoires au niveau local – qu'il s'agisse de villes-régions ou d'entités de plus petite taille – afin que les synergies entre eux soient identifiées et exploitées à plus vaste échelle, au niveau régional, comme dans le contexte du projet *Northern Powerhouse*. Subordonner une fraction des transferts de l'administration centrale à la mise en place de plus grands pôles d'activité économique associant différentes villes-régions renforcerait encore les incitations à la collaboration.

Accroître la productivité et la qualité de l'emploi des actifs peu qualifiés

Un niveau de compétences médiocre

En Angleterre et en Irlande du Nord, plus d'un quart des adultes maîtrisent mal les savoirs fondamentaux si l'on se réfère aux résultats de l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) de l'OCDE (graphique 38). Comparativement à d'autres pays de l'OCDE, les individus en âge de travailler y sont à la peine en calcul, tandis qu'ils se classent dans la moyenne pour ce qui est de la compréhension de l'écrit. Ces compétences élémentaires sont loin d'être acquises pour une frange considérable de la jeunesse : près de 30 % des 16-24 ans n'en possèdent que des rudiments, une proportion pratiquement égale à celle mesurée chez les individus proches de la retraite (55-65 ans), contrairement à ce que l'on observe dans la plupart des autres pays de l'OCDE, où les cohortes les plus jeunes sont mieux instruites que les cohortes les plus âgées.

Graphique 38. Plus de 25 % des adultes en âge de travailler ont un faible niveau de compétences élémentaires au Royaume-Uni



1. Les individus avec un faible niveau de compétences n'atteignent pas, en calcul ou compréhension de l'écrit, le niveau 2 de compétences mesuré par l'Évaluation des compétences des adultes réalisée dans le cadre du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC). Ils peinent à bâtir un raisonnement quantitatif élémentaire ou ont des difficultés avec des informations écrites simples. Les données pour la Belgique concernent la Flandre. Les données pour le Royaume-Uni correspondent à la moyenne de l'Angleterre et de l'Irlande du Nord, pondérée de la population. L'agrégat OCDE correspond à la moyenne non pondérée de 22 pays de l'OCDE ayant participé au premier cycle de l'Évaluation des compétences des adultes (les données de l'Angleterre et de l'Irlande du Nord étant pondérées de la population).

Source : OCDE (2016), « Building Skills for All: A Review of England », *Études de l'OCDE sur les compétences*.

Les travailleurs peu qualifiés ont une productivité limitée au Royaume-Uni, certaines estimations donnant même pour négative leur contribution à la croissance de la productivité globale (CEDEFOP, 2014). Le manque de main-d'œuvre qualifiée tendrait à expliquer pourquoi l'économie du pays est si dépendante de l'immigration (graphique 6). Entre 2010 et 2016, le PIB annuel moyen par habitant était 1.2 % l'an, un accroissement qu'il faut attribuer pour près de 60 % à l'augmentation

du nombre d'heures travaillées par habitant en ce qui concerne les immigrés. Sur la même période, la contribution des travailleurs britanniques à la croissance du PIB a été pratiquement nulle.

En plus d'être un frein à l'employabilité – les travailleurs peu qualifiés ayant approximativement deux fois plus de chances que les autres de se trouver au chômage – une mauvaise maîtrise des savoirs fondamentaux a aussi un effet préjudiciable sur la qualité de l'emploi et la rémunération. Au Royaume-Uni, les travailleurs peu qualifiés sont moins bien rétribués que leurs homologues des autres pays du G7, et le niveau de compétences exerce sur le salaire une influence particulièrement forte (OECD, 2016b). D'autre part, le type de compétences maîtrisées joue un rôle déterminant dans l'intégration économique et sociale ; c'est ainsi que des difficultés avec le traitement de l'information peuvent nuire à une participation pleine et entière à la vie de nos sociétés modernes (OECD, 2016b). Les autorités britanniques ont annoncé dernièrement que tout un chacun aura désormais la possibilité de recevoir gratuitement d'une formation de base au numérique, initiative opportune de ce point de vue.

Développer les compétences des individus peu qualifiés et leur donner l'occasion de mettre en œuvre celles qu'ils possèdent déjà serait bénéfique tant pour la productivité que pour la qualité de l'emploi, et le gouvernement a engagé plusieurs réformes importantes en ce sens (tableau 8). Pour renforcer les savoirs fondamentaux chez les élèves, il est nécessaire d'intervenir dans l'ensemble du système éducatif et souhaitable de prendre, en complément, des mesures pour mieux cibler les individus en difficulté. En marge de l'enseignement formel, le développement des compétences en milieu professionnel, via la formation et l'apprentissage, exercerait une action positive sur la qualité de l'emploi et la productivité des travailleurs.

Tableau 8. Mise en œuvre des recommandations de l'OCDE concernant l'éducation

Recommandations antérieures de l'OCDE	Mesures prises
Simplifier le système de formation professionnelle et donner plus de poids à l'apprentissage de qualité.	En juillet 2016, le gouvernement a dévoilé un plan de réforme de l'enseignement pour les plus de 16 ans, établi dans un objectif de rationalisation des filières techniques, dont le nombre doit être ramené à 15. Le contenu des diplômes sera défini avec les employeurs et le nombre d'heures d'enseignement augmenté de plus de moitié ; l'ouverture des premières filières est prévue pour 2020. Le gouvernement a enregistré plus de 2.5 millions d'entrées en apprentissage depuis 2010 et en vise trois millions de plus d'ici 2020. Les pouvoirs publics ont par ailleurs mis en place une taxe d'apprentissage afin que les entreprises investissent dans la formation d'apprentis et aient la main sur son contenu.
Mieux cibler l'aide financière octroyée aux élèves défavorisés et améliorer sa transparence. Étudier les effets des réformes de la scolarité, comme la création des <i>Free Schools</i> , sur l'égalité des chances et d'accès et le choix des élèves défavorisés. Encourager les meilleurs enseignants à travailler dans les établissements scolaires les plus démunis.	Pour un financement plus équitable des établissements scolaires en Angleterre, les pouvoirs publics ont remplacé le système actuel par une formule nationale d'affectation des fonds (<i>National Funding Formula</i>). Le passage à la formule nationale d'affectation des fonds s'appuie sur des financements supplémentaires d'un montant de 1.3 milliard GBP sur les périodes 2018-19 et 2019-20. Les écoles publiques anglaises se sont également vu affecter un financement additionnel de près de 2.5 milliards GBP (0.1 % du PIB) pour aider les élèves défavorisés, quelles que soient leurs capacités, à améliorer leurs résultats et pour gommer les différences qui existent entre eux et leurs camarades. Un fonds stratégique pour l'amélioration scolaire (<i>Strategic School Improvement Fund</i>) a été créé à l'intention des établissements qui ont les plus grands progrès à accomplir. Pour rehausser la qualité des enseignants, les centres de formation utilisant des méthodes innovantes ont bénéficié d'incitations tandis que des financements additionnels ont été octroyés pour la formation continue des enseignants (<i>National</i>

Professional Qualifications et Teaching and Leadership Innovation Fund). Les *Free Schools* ouvrent de plus larges horizons aux élèves défavorisés et font partie des établissements scolaires publics non sélectifs les plus performants (avec près 30 % d'écoles dont la performance est jugée exceptionnelle).

Rechercher de nouveaux gains d'efficacité dans l'éducation.

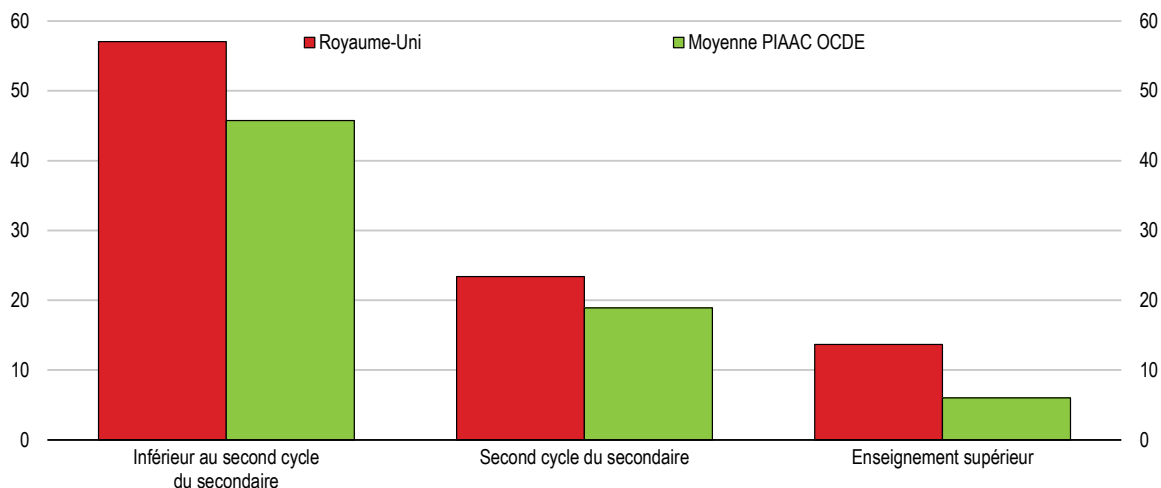
Les pouvoirs publics ont pris différents moyens pour favoriser les gains d'efficacité dans le secteur de l'éducation, dont un outil d'analyse financière à l'usage des établissements, un soutien pour la planification du personnel, et une stratégie devant aider les écoles à économiser plus de 1 milliard GBP (0.05 % du PIB) par an à l'horizon 2020.

Pourvoir au développement des compétences dans le cadre de l'enseignement général

L'enseignement préscolaire, primaire et secondaire devrait viser principalement à faire en sorte que tous les élèves acquièrent au moins le bagage minimum de compétences de base nécessaire pour évoluer correctement dans la société moderne. Étant donné la proportion élevée de personnes dotées de faibles compétences de base, il s'agit d'un domaine dans lequel l'enseignement organisé doit encore être amélioré. En quittant le système scolaire avec de solides compétences élémentaires, les individus décrochent plus facilement un premier emploi de qualité, qui aura à son tour une incidence positive sur la suite de leur parcours professionnel (OCDE, 2016c). Or, au Royaume-Uni, on trouve des personnes de tout niveau d'instruction qui maîtrisent mal ces compétences, et les adultes concernés y sont plus nombreux en proportion que dans le reste de l'OCDE (graphique 39). Des mesures d'envergure ont été prises en vue d'améliorer la réussite scolaire et les compétences élémentaires des élèves défavorisés, ainsi du versement d'une prime aux établissements scolaires pour l'accompagnement de ces élèves et des réformes du financement des écoles, mais les écarts de résultats, à l'école maternelle et dans le secondaire, demeurent relativement prononcés (SMC, 2017).

Graphique 39. La prévalence de faibles compétences élémentaires est plus importante, à tous les niveaux d'instruction, que la moyenne de l'OCDE

Pourcentage de jeunes adultes (16-34 ans) sortis du système éducatif et ayant de faibles compétences élémentaires selon le niveau d'instruction, 2012¹



1. Les individus avec un faible niveau de compétences n'atteignent pas, en calcul ou compréhension de l'écrit, le niveau 2 de compétences mesuré par l'Évaluation des compétences des adultes réalisée dans le cadre du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC). Ils peinent à bâtir un raisonnement quantitatif élémentaire ou ont des difficultés avec des informations écrites simples. La catégorie « Inférieur au second cycle du secondaire » correspond aux niveaux 1, 2 et 3C court de la CITE ; « Second cycle du secondaire » aux niveaux 3A, 3B, 3C long et 4 ; « Enseignement supérieur » aux niveaux 5A, 5B et 6. Les données pour le Royaume-Uni correspondent à la moyenne de l'Angleterre et de l'Irlande du Nord, pondérée de la population. L'agrégat OCDE correspond à la moyenne non pondérée de 22 pays de l'OCDE ayant participé au premier cycle de l'Évaluation des compétences des adultes (les données de l'Angleterre et de l'Irlande du Nord étant pondérées de la population).

Source : Calculs fondés sur la base de données du PIAAC.

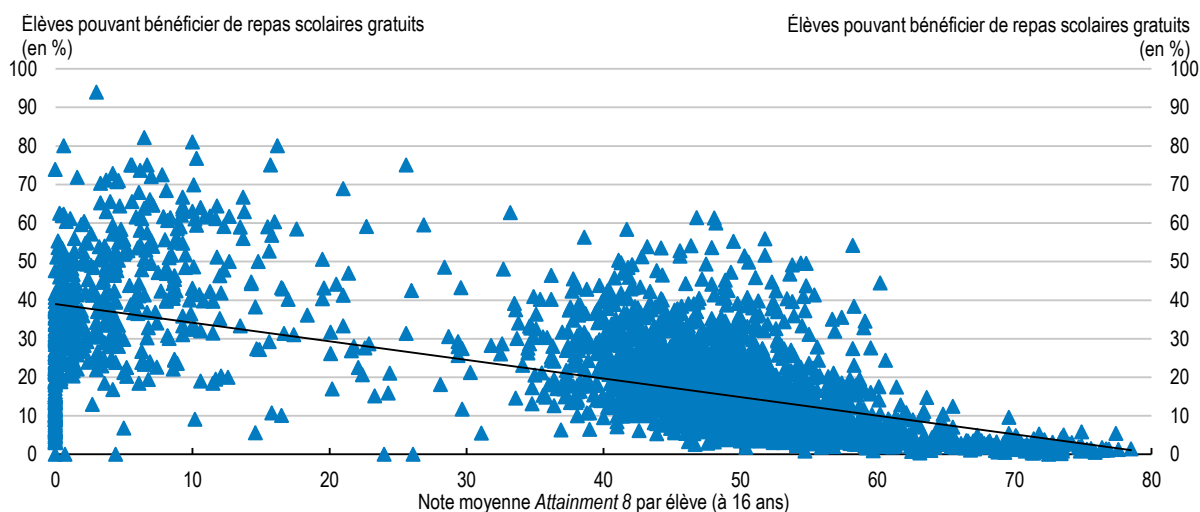
Donner à tous les élèves les mêmes chances de réussir rendrait l'éducation plus équitable et améliorerait la productivité à long terme des individus qui ont un piètre niveau de compétences, en particulier si un effort spécifique est consenti en direction des écoliers issus de milieux socioéconomiques défavorisés. L'influence du milieu familial sur le bagage scolaire est plus marquée au Royaume-Uni que dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Les jeunes dont les parents ont quitté l'école de bonne heure y présentent les plus faibles niveaux de compétences élémentaires que l'on ait observés dans tous les pays étudiés (OECD, 2016c). À cela s'ajoute qu'avec la pauvreté infantile qui progresse, les enfants pénalisés au plan scolaire parce qu'appartenant à une famille défavorisée risquent de devenir plus nombreux encore. En effet, si l'on en croit de récentes projections, le taux de pauvreté infantile, après avoir stagné depuis 2010, pourrait passer de 30 % environ à quelque 35 % d'ici 2021-22 (Hood and Waters, 2017).

Aux tout premiers stades de l'éducation, il est important que les enfants, en particulier ceux qui sont issus de milieux défavorisés, puissent acquérir les capacités d'apprentissage nécessaires pour progresser efficacement dans leur parcours scolaire et sortir du système d'enseignement organisé avec de solides compétences de base. Les enfants vivant dans des familles défavorisées peuvent bénéficier d'une prise en charge gratuite en structure d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE) dès l'âge de 2 ans, cependant les taux d'inscription et la qualité des services ont encore de quoi s'améliorer, ce qui serait bénéfique sur le long terme (Melhuish, 2013 ; Taggart *et al.*, 2015). Il y aurait lieu de dispenser des formations spécifiques au personnel qui, dans ces zones, a sous sa responsabilité des groupes d'enfants plus nombreux et moins homogènes qu'ailleurs. Si la fréquentation d'une structure d'EAJE est quasi-universelle pour les 3-5 ans, seuls 44 % des moins de 2 ans en font autant, un chiffre légèrement supérieur à la moyenne relevée à l'échelle de l'OCDE. Il n'est pas impossible que ce taux médiocre soit dû à la participation financière importante demandée aux familles, même s'il peut aussi s'expliquer en partie par les préférences personnelles de certains parents estimant que les enfants de cet âge sont trop jeunes pour être inscrits en EAJE (NAO, 2016). Pour lever l'obstacle posé par le coût des services, les pouvoirs publics ont décidé dernièrement de doubler le nombre d'heures de prise en charge gratuite pour les enfants de 3 et 4 ans, et accordent désormais une subvention destinée à compenser les prélèvements entrant dans les frais de garde des familles dont les deux parents travaillent et qui vient en complément du droit à la prise en charge gratuite des enfants de 2 ans accordé aux familles défavorisées. Le taux d'utilisation du bénéfice de ces subventions est de 95 % pour les 3-4 ans, mais pour les enfants de 2 ans, il se situe à 71 %, en deçà de la fourchette de 73-77 % visée par les pouvoirs publics (DfE, 2017). En conséquence, le gouvernement devrait réduire les coûts de mise en conformité et mener des actions de sensibilisation dans les zones où ce taux est faible, de façon à ce que cette prestation puisse être davantage utilisée et pour promouvoir l'inscription en EAJE des enfants de 2 ans.

L'entreprise d'amélioration de la qualité globale des écoles britanniques doit aller de pair avec des interventions personnalisées, en direction notamment des élèves défavorisés et de ceux qui suivent une scolarité laborieuse. Dans les établissements qui accueillent la plus forte proportion d'enfants pouvant bénéficier de la gratuité des repas – indicateur de précarité au Royaume-Uni – les résultats des élèves sont tendanciellement plus faibles qu'ailleurs (graphique 40). Qui plus est, les enseignants de qualité font défaut, le recrutement et le maintien du personnel constituant deux problèmes de longue date. En plus des ressources ciblées destinées à attirer et à retenir de nouveaux enseignants (voir ci-dessus), les incitations non salariales sont à encourager pour accroître la satisfaction professionnelle des enseignants. La création d'environnements propices à la collaboration, décentralisation des décisions au niveau des écoles, par exemple.

Graphique 40. La progression scolaire des élèves défavorisés est plus laborieuse

2015-16¹



1. La note Attainment 8 est un indicateur associé au système Progress 8 qui sert à suivre la progression de l'élève depuis la fin de l'école primaire jusqu'à la fin du secondaire. Elle mesure les résultats obtenus dans 8 domaines de compétences : les mathématiques (coefficient double) et l'anglais (coefficient double), 3 domaines de compétences comptant pour la mesure de l'EBacc (English Baccalaureate) et 3 autres pouvant faire partie de ceux comptant pour le Certificat général de l'enseignement secondaire (GCSE, General Certificate of Secondary Education) (y compris des matières comptant pour l'EBacc) ou 3 domaines de compétences techniques figurant sur la liste approuvée par le ministère de l'Éducation. L'Attainment 8 est calculé en convertissant en chiffres les notes du GCSE. Un A* équivaut à un 8, un A à un 7, et ainsi de suite jusqu'à G, qui vaut un point. Les points attribués en fonction des notes obtenues par l'élève dans les 8 disciplines considérées sont additionnés ensemble pour donner la note Attainment 8.

Source : Ministère de l'Éducation (2016), *Schools Census 2015-16*.

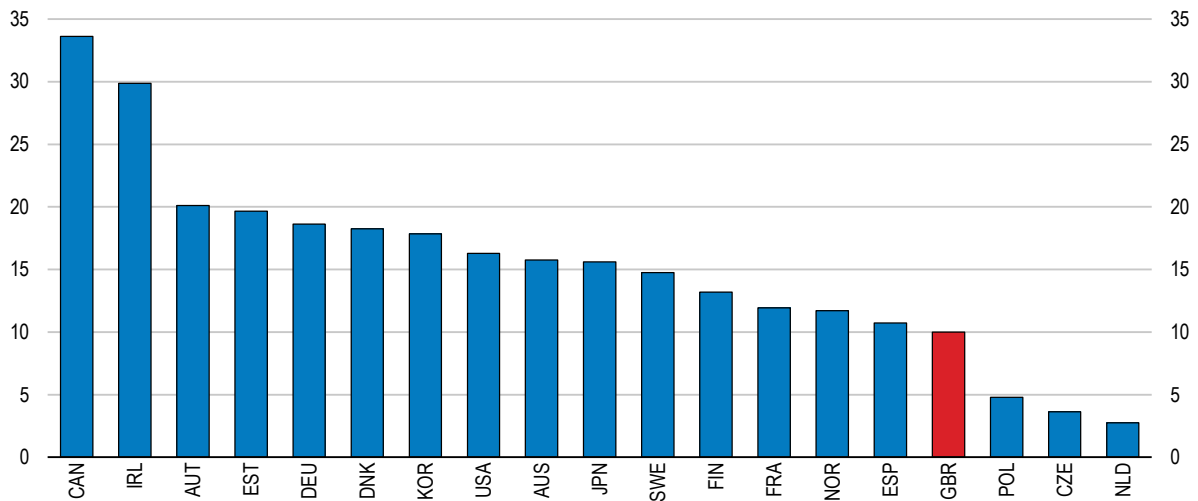
Pouvoir au développement des compétences dans le cadre de l'enseignement spécialisé

Le système d'éducation et de formation professionnelle (EFP) anglais est complexe mais d'importantes réformes ont été engagées afin de le simplifier (tableau 7). Il existe à l'heure actuelle plus de 20 000 formations, dispensées par environ 160 établissements. Malgré la pléthore de formations proposées, l'offre d'EFP au niveau post-secondaire se révèle nettement plus restreinte que dans la plupart des autres pays de l'OCDE, si bien que le pourcentage d'adultes ayant obtenu leur diplôme le plus élevé à l'issue d'une formation professionnelle de cycle court compte parmi les plus bas de la zone (graphique 41).

Les changements à l'œuvre dans le système d'enseignement professionnel vont dans le sens des recommandations antérieures de l'OCDE (OECD, 2015c). Avec les réformes visant à prolonger l'obligation scolaire au-delà de l'âge de 16 ans, les élèves doivent, après cet âge, choisir entre préparer un diplôme de l'enseignement général ou préparer un diplôme de l'enseignement professionnel. Il est prévu en outre de réduire le nombre des certifications professionnelles existantes, et les normes et critères en la matière sont en train d'être définis d'entente avec les employeurs et les établissements de formation. Il convient de noter qu'à la faveur des modifications envisagées, la coopération avec le secteur privé devrait se resserrer, via un recours plus effectif au système de partenariats locaux (*Local Enterprise Partnerships*), ce qui contribuera à rendre les nouveaux programmes mieux à même de satisfaire aux besoins de compétences de chaque région. Pour faciliter la mise en œuvre, les établissements locaux qui répondent le mieux aux besoins économiques de leur territoire pourraient bénéficier de financements supplémentaires.

Graphique 41. L'offre d'éducation et de formation professionnelles postsecondaires est limitée

Pourcentage des adultes de 20 à 45 ans dont le niveau d'études le plus élevé est une formation professionnelle supérieure de cycle court, 2012¹



1. Les données pour le Royaume-Uni correspondent à la moyenne de l'Angleterre et de l'Irlande du Nord, pondérée de la population.

Source : OCDE (2014), « Apprendre au-delà de l'école: Rapport de synthèse », *Examens de l'OCDE sur l'éducation et la formation professionnelles*.

Le système d'apprentissage fait lui aussi l'objet d'une réforme qui doit favoriser l'acquisition, par les individus, de compétences et d'une expérience qui correspondent davantage à ce que le secteur des entreprises recherche. Le gouvernement s'est fixé comme objectif ambitieux d'améliorer la qualité de l'apprentissage en adoptant progressivement des normes alignées sur les attentes des employeurs et de parvenir à créer 3 millions de places d'apprentissage supplémentaires d'ici 2020. Pour inciter les entreprises à accueillir des apprentis, une nouvelle taxe d'apprentissage a été mise en place ; cette taxe s'applique aux grandes entreprises, qui peuvent en récupérer le produit afin de compenser les dépenses engagées pour former des apprentis. À cela s'ajoute, en ce qui concerne les petites entreprises, que ces dépenses peuvent être couvertes, jusqu'à hauteur de 90 % par des subventions publiques. Le nouveau système demande à faire l'objet d'un suivi rigoureux, où l'on veillera à ce tout accroissement du recours à l'apprentissage soit bien le reflet des besoins de compétences de l'employeur, tout particulièrement dans le cas des entreprises publiques à qui l'on a assigné des objectifs chiffrés.

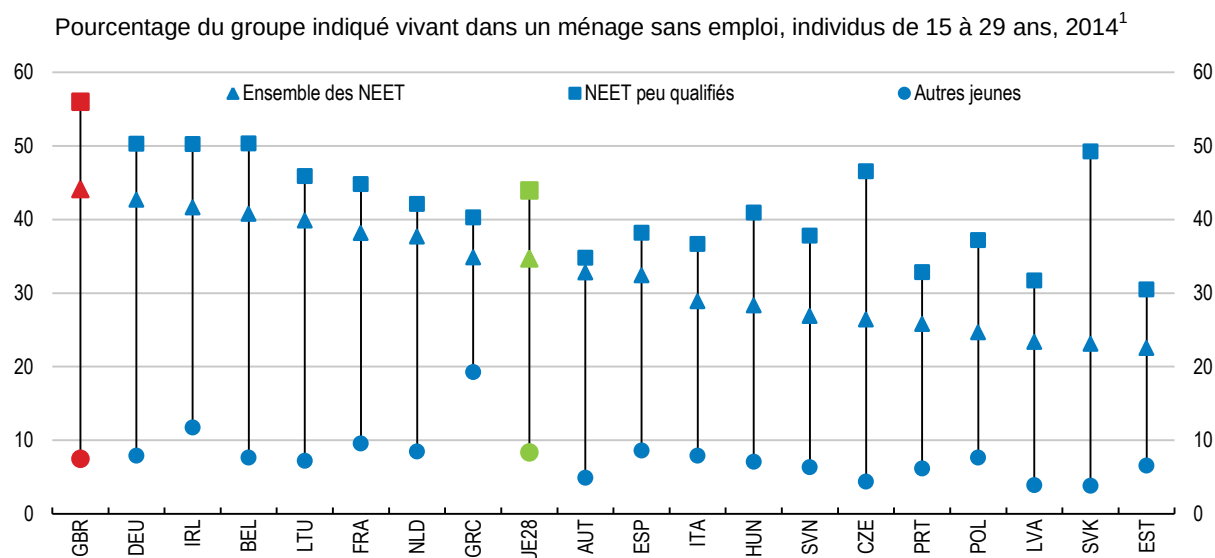
Les jeunes britanniques qui abandonnent l'école avant leurs 18 ans avec un maigre bagage rencontrent beaucoup plus de difficultés sur le marché du travail que leurs camarades plus doués mais aussi que leurs homologues d'autres pays. Les budgets alloués à la formation des adultes se sont fortement contractés ces dernières années sous l'effet des coupes générales opérées dans les dépenses et d'une réorientation des ressources vers d'autres solutions, dont l'apprentissage. Le gouvernement aimerait transférer aux collectivités le financement de l'éducation des adultes, ce qui pourrait favoriser une meilleure adéquation des programmes aux priorités économiques régionales et aider à résoudre les problèmes de productivité rencontrés à l'échelon local.

La formation en cours d'emploi prend de l'ampleur au Royaume-Uni depuis quelques années, même si elle tend à profiter de façon disproportionnée aux travailleurs qualifiés, en particulier aux jeunes déjà bien instruits, et aux salariés des grandes entreprises (UKCES, 2016). Mettre en place des programmes de formation individualisés pour les travailleurs modestes ou peu qualifiés serait de nature à les encourager à développer leurs compétences.

Renforcer les compétences grâce aux politiques et institutions du marché du travail

Une fois achevée la formation initiale dans le système formel, l'essentiel des apprentissages intervient généralement en cours d'emploi. Aussi est-il capital d'élargir les perspectives professionnelles des travailleurs peu qualifiés (voir ci-après) pour leur permettre de développer leurs compétences. Les politiques actives du marché du travail contribuent de manière importante à faire refluer le chômage et à ouvrir des débouchés plus nombreux, pour ces travailleurs en particulier (Escudero, 2015). Ces politiques pourraient gagner en efficacité moyennant un accroissement des moyens financiers que l'État leur consacre, un effort de ciblage des prestations et une amélioration des procédures de profilage des demandeurs d'emploi. Il conviendrait de se soucier tout spécialement des débouchés professionnels des individus peu qualifiés qui ne sont ni en emploi, ni à l'école, ni en formation (NEET) et qui sont de surcroît issus d'un milieu défavorisé, sachant que près de 60 % d'entre eux appartiennent à un ménage dont aucun des membres ne travaille (graphique 42). Il importe dès lors, dans le cadre des politiques actives du marché du travail, de renforcer le suivi et l'accompagnement offerts par les services de recherche d'emploi destinés aux jeunes NEET. L'obligation d'insertion faite aux jeunes (*youth obligation*) dans le cadre du dispositif de prestation universelle (*Universal Credit*) devrait contribuer à faire reculer le nombre de jeunes dans cette catégorie, ceux-ci recevant en effet une aide active à la recherche d'emploi et ayant l'obligation d'entrer en apprentissage, d'entreprendre une formation ou d'effectuer un stage s'ils sont sans emploi depuis six mois ou plus. Il resterait à poursuivre la décentralisation des fonctions de planification et d'exécution des programmes d'aide aux chômeurs afin que les prestations soient mieux adaptées aux besoins qui se font jour à l'échelon local.

Graphique 42. Les jeunes NEET, et en particulier les moins qualifiés d'entre eux, vivent souvent dans un ménage sans emploi

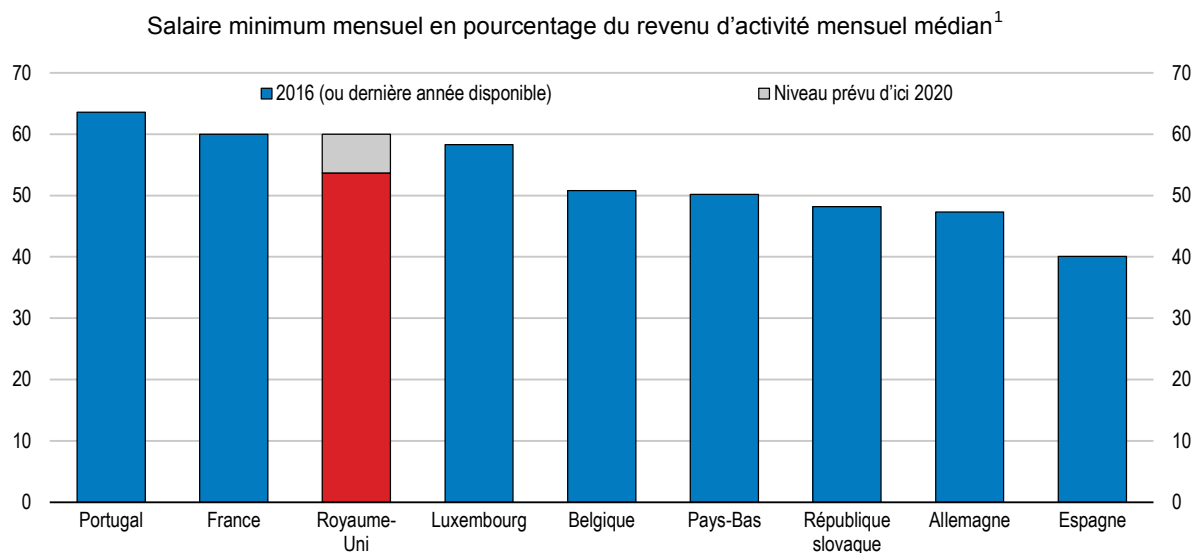


1. NEET : Jeunes qui ne sont ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation. L'agrégat UE28 correspond à l'Union européenne.
Source : OCDE (2016), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2016*.

Les autorités ont entrepris de revaloriser le *National Living Wage*, soit le salaire minimum des travailleurs âgés de plus de 25 ans, ce qui pourrait inciter les entreprises à renforcer les compétences de leurs employés actuels si l'on en croit des indications récentes (D'Arcy, 2016). L'objectif affiché du gouvernement est de porter ce salaire minimum à 60 % du salaire médian d'ici 2020, si bien que ce ratio serait alors parmi les plus élevés de l'OCDE (graphique 43). Si elle a été décidée sur fond de coupes dans les prestations sociales et les prestations liées à l'exercice d'un emploi, la mesure ne devrait, à terme, compenser qu'un quart au mieux du manque à gagner que ces coupes représentent pour les ménages (Elming *et al.*, 2015). Il n'est pas exclu que le rythme prévu des augmentations soit trop soutenu pour une économie en plein ralentissement, le risque étant alors de voir les travailleurs peu qualifiés évincés du marché de l'emploi en raison de leur coût ou poussés par leur employeur à s'établir comme indépendants, ce statut échappant à la législation sur le salaire minimum. Cela étant,

l'objectif fixé pour 2020 ne pourra être atteint sans une croissance économique soutenue, et la Commission des bas salaires (*Low Pay Commission*), qui est chargée de formuler des recommandations de hausse, devrait continuer de tenir compte de l'état de l'économie. Une certaine flexibilité quant au respect de l'objectif, dont la date pourrait être repoussée, devrait être mise à profit pour réagir à d'éventuels chocs liés au Brexit.

Graphique 43. Le salaire minimum visé sera relativement élevé par rapport à celui d'autres pays européens de l'OCDE



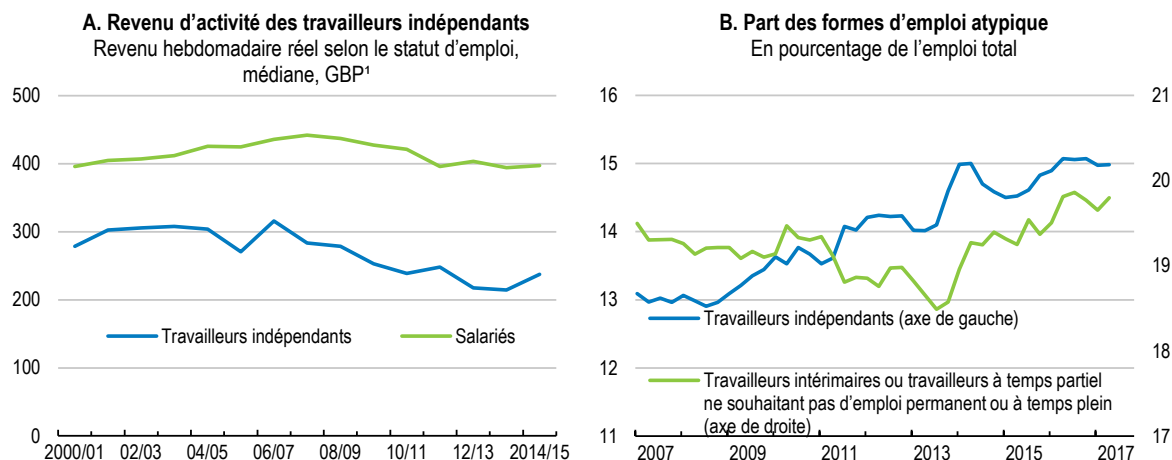
1. Données pour l'industrie, la construction et les services (à l'exception des activités des ménages en tant qu'employeurs et des activités des organisations et organismes extraterritoriaux). Données de 2015 pour les Pays-Bas, le Portugal et la République slovaque. Données de 2014 pour la Belgique, l'Espagne et la France.

Source : Eurostat (2017), « Salaires minima », Base de données Eurostat, juillet.

Favoriser la mobilité professionnelle en abaissant les obstacles rencontrés par les actifs qui se rapprochent d'emplois où leurs talents seront mieux utilisés limiterait l'inadéquation des compétences, notamment dans le cas des individus peu qualifiés qui ne sont guère enclins à déménager en quête de débouchés plus intéressants pour eux (Bauernschuster *et al.*, 2014). Au-delà de l'infrastructure de transport, c'est le manque d'informations sur les perspectives d'emploi offertes par chaque région qui peut retenir ces derniers de partir. Des renseignements sur les besoins locaux en termes de compétences et de formation, fournis par les entreprises et les collectivités concernées, devraient par conséquent être réunis et communiqués à tous les élèves des nouvelles filières techniques du secondaire ouvertes aux jeunes de plus de 16 ans (voir ci-avant).

L'essor de l'emploi indépendant, qui se vérifie pour tous les niveaux de qualifications, pourrait grever la croissance de la productivité du fait qu'il annihile, dans certaines professions, les économies de gamme et d'échelle que permettait le travail organisé. Une preuve indirecte de la moindre productivité des travailleurs indépendants nous est donnée par leur revenu d'activité, très en deçà de celui des salariés (graphique 44, partie A). L'impossibilité de décrocher un emploi salarié est loin d'expliquer l'engouement constaté si l'on considère que les individus au bénéfice d'un contrat temporaire sont de plus en plus nombreux à ne pas rechercher davantage de stabilité (graphique 44, partie B). L'évolution récente de l'emploi indépendant tient en partie aux travailleurs âgés qui se mettent à leur compte en fin de carrière ou aux retraités qui reprennent une activité à temps partiel (ONS, 2016).

Graphique 44. Le revenu d'activité des travailleurs indépendants est faible et l'emploi atypique augmente progressivement

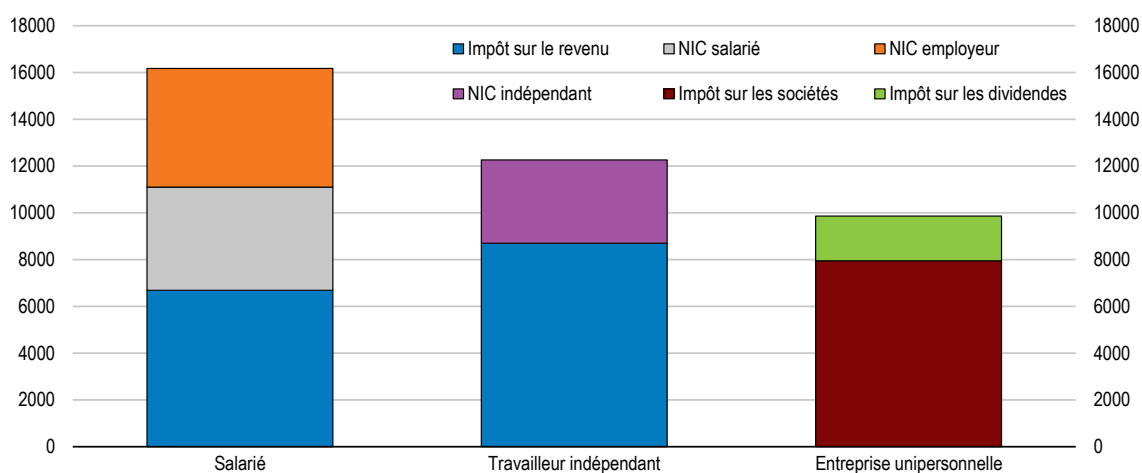


1. Revenu d'activité hebdomadaire ajusté de l'IPC (prix de 2014-15). Les données se rapportent aux exercices budgétaires.
Source: Resolution Foundation Earnings Outlook et ONS (2017), « UK labour market: September 2017 », Office des statistiques nationales.

Les incitations fiscales sont elles aussi pour beaucoup dans l'essor de l'emploi indépendant avec un coin fiscal sur le travail sensiblement moins important que dans le cas de l'emploi salarié (graphique 45). En outre, plus de la moitié de la croissance de l'emploi indépendant observée sur les dix dernières années est liée à la constitution d'entreprises unipersonnelles (*single director company*), soumises à régime fiscal plus favorable encore (OBR, 2017b). Le gouvernement devrait s'attacher à gommer ces disparités pour plus d'équité entre les différents statuts professionnels et pour pérenniser le financement du système d'assurances sociales (voir ci-avant). En ce qui concerne la question de la sécurité de l'emploi, il conviendrait en parallèle de durcir les critères d'accès à l'emploi non salarié, en insistant notamment sur l'indépendance économique vis-à-vis des clients. Un récent rapport sur les pratiques de travail modernes, rédigé à la demande des pouvoirs publics, recommande dans la même veine de définir une nouvelle catégorie de travailleurs, celle des « prestataires dépendants », afin de mieux distinguer les travailleurs réellement indépendants (DfBEIS, 2017). Le gouvernement est en train d'étudier les recommandations figurant dans ce rapport et il y répondra d'ici la fin de l'année.

Graphique 45. La charge fiscale varie amplement selon la forme d'emploi

Impôt payé pour 50 000 GBP de revenu en fonction de la forme d'emploi, 2017/18¹



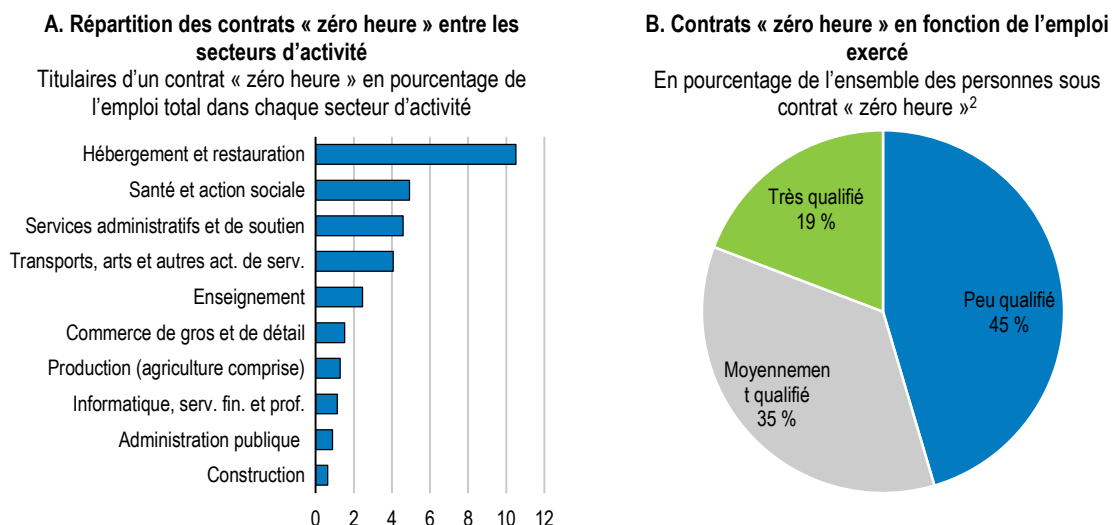
1. Les données se rapportent à l'exercice budgétaire. NIC : cotisations d'assurance nationale (*National Insurance Contributions*).

Source : OBR (2017), « Fiscal risks report », Bureau pour la responsabilité budgétaire (OBR, *Office for Budget Responsibility*), juillet.

Le nombre de travailleurs embauchés au titre de contrats « zéro heure » – en vertu desquels l’employeur n’est pas tenu de demander un minimum d’heures de travail à son employé, qui n’est pas non plus tenu de le lui fournir – a grimpé rapidement pour représenter près de 3 % de l’emploi total, même si cette tendance s’explique dans une certaine mesure par l’écho grandissant que ces contrats ont trouvé dans le public. Les contrats « zéro heure » sont synonymes de souplesse et d’indépendance vis-à-vis de l’employeur, qui doit offrir une rémunération au moins égale au salaire minimum. Ils se rencontrent le plus fréquemment dans les activités d’hébergement et de restauration, un secteur qui compte une forte proportion de travailleurs peu qualifiés (graphique 46, partie A). Tous secteurs confondus, la moitié environ des travailleurs au bénéfice de tels contrats occupent un emploi peu qualifié (graphique 46, partie B). Un tiers des individus concernés aimerait travailler davantage, chose que les deux autres tiers ne souhaitent pas (ONS, 2017) ; si une grande partie des personnes employées sous contrats « souples » travaillent à temps partiel pour pouvoir se consacrer à d’autres responsabilités, cela donne aussi à penser que le système de prélèvements et de prestations joue sur les incitations au travail.

Graphique 46. Les travailleurs peu qualifiés représentent une bonne part des titulaires de contrats « zéro heure »

Avril-juin 2017¹



1. Les contrats « zéro heure » s’entendent des contrats de travail sans durée minimale hebdomadaire garantie.
2. Les emplois très qualifiés correspondent aux postes de direction et encadrement, aux professions intellectuelles et scientifiques et associées et aux professions intermédiaires. Les emplois moyennement qualifiés s’entendent des emplois de type administratif, des activités artisanales et de soins aux personnes, des activités liées aux loisirs et des autres activités de services. Les emplois peu qualifiés désignent les activités de vente et de service à la clientèle, la conduite d’installations et de machines et les professions élémentaires.

Source : ONS (2017), « Contracts that do not guarantee a minimum number of hours: September 2017 », Office des statistiques nationales, septembre ; et ONS (2017), « UK labour market: August 2017 », Office des statistiques nationales.

La souplesse des contrats « zéro heure », appréciable du point de vue des entreprises en ce qu’elle facilite les ajustements d’effectifs en cas de choc économique, peut également être recherchée par certains individus (étudiants ou travailleurs en pré-retraite, par exemple). Les contrats de travail non garanti peuvent aussi jouer un rôle important dans le cas d’une activité occasionnelle et ponctuelle ou d’emplois saisonniers, où les variations du temps de travail ne dépendent pas forcément du seul bon vouloir de l’employeur.

Il reste que les individus peu qualifiés et modestes ne profitent pas nécessairement de la souplesse offerte par ces contrats ni ne sont pleinement libres de refuser du travail ou de négocier davantage d’heures, par crainte de perdre leur place (DfBEIS, 2017). Il peut au surplus être difficile pour les travailleurs peu qualifiés d’investir dans le renforcement de leurs compétences, en s’inscrivant à une formation ou à des cours, compte tenu du maigre revenu et du peu de sécurité

d'emploi que leur assure leur contrat de travail non garanti. D'autre part, dans le cadre d'un emploi de courte durée ou à caractère intermittent, les travailleurs ont peu de chances de recevoir une compensation au titre des congés payés ou congés maladie auxquels ils ont droit (DfBEIS, 2017). Cette précarité est l'une des raisons premières des récentes inflexions données à la réglementation en vigueur en Irlande, où les contrats « zéro heure » sont désormais interdits, sauf exceptions, et en Nouvelle-Zélande, où ils sont également proscrits (O'Sullivan *et al.*, 2015 ; Ireland Department of Jobs, Enterprise and Innovation, 2017).

Pour renforcer la sécurité de l'emploi des individus peu qualifiés au bénéfice de contrats « zéro heure » et les inciter plus efficacement à travailler, il y aurait lieu, pour le gouvernement, d'examiner les éléments qui, dans la réglementation et le système de prélèvements et prestations, sous-tendent cette forme d'emploi. On pourrait envisager que les travailleurs embauchés au titre d'un contrat « zéro heure », déjà travailleurs de plein droit, bénéficient, à l'issue d'une période de trois mois, de droits plus importants, comprenant notamment des périodes de préavis et des indemnités de licenciement.

Employés et employeurs peuvent avoir intérêt à limiter le nombre d'heures travaillées de manière à rester en dessous du seuil primaire et secondaire de revenus (fixé à 157 GBP par semaine pour 2017-18) au-delà duquel des cotisations au régime d'Assurance nationale (*National Insurance*) doivent être acquittées. Les personnes touchant des revenus inférieurs à ces seuils peuvent tout de même avoir droit à des prestations contributives si leurs revenus sont supérieurs à la limite inférieure des salaires (*Lower Earnings Limit*), qui est de 113 GBP par semaine pour 2017-18, ou s'ils ont droit à des prestations au titre du régime d'Assurance nationale. D'une manière générale, il conviendrait que les pouvoirs publics continuent d'examiner l'impact des interactions entre prélèvements et prestations sociales sur les éléments qui incitent les employeurs à proposer des heures de travail supplémentaires, et les travailleurs à les effectuer.

BIBLIOGRAPHIE

- Adalet McGowan, M., D. Andrews and V. Millot (2017), "The Walking Dead?: Zombie Firms and Productivity Performance in OECD Countries", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1372, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/180d80ad-en>.
- Adalet McGowan, M. and D. Andrews (2015), "Labour Market Mismatch and Labour Productivity: Evidence from PIAAC Data", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1209, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5js1pzx1r2kb-en>.
- Akgun, O. and S. Dougherty (2017), "Decentralisation, globalisation and inclusive growth", *OECD Fiscal Federalism Working Papers Series*, forthcoming, OECD Publishing, Paris.
- Armitt, J. (2013), "The Armitt Review - An independent review of long term infrastructure planning commissioned for Labour's Policy Review", September, London.
- Arrowsmith M., M. Griffiths, J. Franklin, E. Wohlmann, G. Young and D. Gregory (2013), "SME Forbearance and its Implications for Monetary and Financial Stability", *Bank of England Quarterly Bulletin*, Vol. 53, No. 4, Bank of England.
- Bank of England (2017a), "Credit Conditions Survey: 2017 Q1", April, London.
- Bank of England (2017b), "Credit Conditions Survey: 2017 Q2", July, London.
- Bank of England (2017c), "Contingency Planning for the UK's withdrawal from the European Union", Prudential Regulation Authority, 7 April, London.

- Barnett A., S. Batten, A. Chiu, J. Franklin and M. Sebastia-Barriel (2014), “The UK Productivity Puzzle”, *Bank of England Quarterly Bulletin*, Vol. 54, No. 2, Bank of England.
- Bartolini, D., S. Stossberg, and H. Blöchliger, (2016), “Fiscal Decentralisation and Regional Disparities”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1330, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jlpq7v3j237-en>.
- Bauernschuster, S., O. Falck, S. Heblich, J. Suedekum and A. Lemeli (2014), “Why are educated and risk-loving persons more mobile across regions”, *Journal of Economic Behavior & Organization*, Vol. 98, pp. 56-69.
- Beidas-Strom, S. (2017) "What Has Happened to Sub-Regional Public Sector Efficiency in England since the Crisis?", *IMF Working Papers*, No. WP/17/36, International Monetary Fund, February.
- Brazier, A. (2017), “‘Debt Strikes Back’ or ‘The Return of the Regulator’?”, Bank of England, *Speech*, 24 July, University of Liverpool, Institute for Risk and Uncertainty.
- Blöchliger, H., B. Égert, and K. Bonesmo Fredriksen, (2013) "Fiscal Federalism and Its Impact on Economic Activity, Public Investment and the Performance of Educational Systems", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1051, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k4695840w7b-en>
- Blöchliger, Hansjörg, D. Bartolini, and S. Stossberg, (2016) "Does Fiscal Decentralisation Foster Regional Convergence?", *OECD Economic Policy Papers*, No. 17, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jlr3c1vcqmr-en>
- Broadbent, B. (2017), “Brexit and the pound”, Bank of England, *Speech*, 23 March, London.
- Caldera Sánchez, A. and Å. Johansson (2011), “The Price Responsiveness of Housing Supply in OECD Countries”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 837, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kqk9qhrnn33-en>.
- Carney, M. (2017) “[De] Globalisation and inflation”, Bank of England, *Speech*, 18 September, 2017 IMF Michel Camdessus Central Banking Lecture.
- CBI (2017), *Unlocking regional growth*, Confederation of British Industry, March
- CEDEFOP (2014), “Macroeconomic benefits of vocational education and training”, European Centre for the Development of Vocational Training, *Research Paper*, No. 40.
- D’arcy, C. (2016), “Industrial strategies? Exploring responses to the National Living Wage in low-paying sectors”, *Resolution Foundation Report*. December.
- Deloitte (2017), Deloitte CFO Survey: 2017 Q2, July.
- Department for Communities and Local Government (2017), “Fixing our broken housing market”, Housing white paper, February.
- DfBEIS (2017), “Good Work: the Taylor review of modern working practices”, Department for Business, Energy & Industrial Strategy, July.
- DfE (2017), “Provision for children under five years of age in England, January 2017”, Department for Education, June.

- Dutu, R. and P. Sicari (2016), “Public Spending Efficiency in the OECD: Benchmarking Health Care, Education and General Administration”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1278, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jm3st732jmq-en>.
- Elming, W., C. Emmerson, P. Johnson, D. Phillips, (2015), “An assessment of the potential compensation provided by the new ‘National Living Wage’ for the personal tax and benefit measures announced for implementation in the current parliament”, Institute for Fiscal Studies, Briefing Note BN175.
- European Council (2017), *Guidelines following the United Kingdom’s notification under Article 50 TEU*, April.
- Escudero, V. (2015), “Are active labour market policies effective in activating and integrating low-skilled individuals? An international comparison”, International Labour Office, Research Department Working Paper No. 3.
- Fredriksen, K. (2013), “Decentralisation and Economic Growth - Part 3: Decentralisation, Infrastructure Investment and Educational Performance”, *OECD Working Papers on Fiscal Federalism*, No. 16, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k4559gg7wlw-en>.
- Ghelani, D. and G. Tonutti (2017), “The impact of the two-child limit to tax credits”, *Briefing Paper*, Policy in Practice, April.
- Haldane, A. (2017) “Work, Wages and Monetary Policy”, Bank of England, *Speech*, 20 June, Bradford.
- Hilber, C. A. L. and W. Vermeulen (2016), “The Impact of Supply Constraints on House Prices in England”, *Economic Journal*, Vol. 126, No. 591, pp. 358–405.
- HM Government (2017a), “Transport Investment Strategy”, *Policy Paper*, July.
- HM Government (2017b), “Midlands Engine Strategy”, *Policy Paper*, March.
- HM Government (2016), “Northern Powerhouse Strategy”, *Policy Paper*, November.
- HM Treasury (2015), “Public sector business cases using the five case model: updated guidance”, Green Book supplementary guidance on delivering public value from spending proposals.
- Hood, A. and T. Waters (2017), “Living standards, poverty and inequality in the UK: 2016-17 to 2021-22”, Institute for Fiscal Studies, Report (R127), March.
- IFS (2017), “Distributional analysis”, in Budget 2017 Analysis, Institute for Fiscal Studies, March, London.
- IMF (2017), “Global Financial Stability Report: April”, IMF, Washington.
- IPPR (2016), “An industrial strategy that works for the UK: Framework and principles”, Institute for Public Policy Research, November, London.
- Ireland Department of Jobs, Enterprise and Innovation (2017), “Government approves priority drafting of legislation to address problems caused by the increased casualization of work and to strengthen the regulation of precarious work”, news release, 2 May 2017.
- Kappeler, A., A. Sollé-Ollé, A. Stephan and T. Väilä (2013), “Does Fiscal Decentralization Foster Regional Investment in Productive Infrastructures?”, *European Journal of Political Economy*, Vol. 31, pp. 15-25.

- Kierzenkowski, R., N. Pain, E. Rusticelli and S. Zwart (2016), “The Economic Consequences of Brexit: A Taxing Decision”, *OECD Economic Policy Papers*, No. 16, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jm0lsvdkf6k-en>.
- Kierzenkowski, R., G. Machlica and G. Fulop (2017a), “The UK productivity puzzle through the magnifying glass: A sectoral perspective”, Technical Background Paper.
- Kierzenkowski, R., P. Gal and G. Fulop (2017b), “Where to get the best bang for the buck in the United Kingdom? Industrial strategy, investment and lagging regions”, Technical Background Paper.
- LSE Growth Commission (2013), “Investment in infrastructure”, Investing for Prosperity, Report of the LSE Growth Commission, London School of Economics.
- McCann, P. (2016), *The UK Regional–National Economic Problem - Geography, globalisation and governance*, Routledge.
- Melhuish, E. (2013), “Research on Early Childhood Education in the UK”, *Handbuch frühkindliche Bildungsforschung (Early Childhood Educational Research Manual)*, M. Stamm and D. Edelmann eds., Springer, Wiesbaden.
- NAO (2016), “Department for Education - Entitlement to free early education and childcare”, National Audit Office, March.
- NAO (2013), “HM Treasury - Planning for economic infrastructure”, National Audit Office, January.
- OBR (2017a), *Economic and fiscal outlook*, Office for Budget Responsibility, March.
- OBR (2017b), *Fiscal Risks Report*, Office for Budget Responsibility, July.
- OBR (2016), *Economic and fiscal outlook*, Office for Budget Responsibility, November.
- OECD (2017) “How to Make Trade Work for All”, in OECD Economic Outlook, Volume 2017 Issue 1, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2017-1-3-en.
- OECD (2016a), OECD Regional Outlook 2016: Productive Regions for Inclusive Societies, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264260245-en>.
- OECD (2016b), *Skills Matter: Further Results from the Survey of Adult Skills*, OECD Skills Studies, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264258051-en>.
- OECD (2016c), *Building Skills for All: A Review of England*, Policy Insights from the Survey of Adult Skills, OECD Skills Studies, OECD Publishing, www.oecd.org/edu/skills-beyond-school/building-skills-for-all-review-of-england.pdf.
- OECD (2015a), *Employment and Skills Strategies in England, United Kingdom*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264228078-en>.
- OECD, (2015b) “The Metropolitan Century: Understanding Urbanisation and Its Consequences”, OECD Publishing.
- OECD (2015c), *OECD Economic Surveys: United Kingdom 2015*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-gbr-2015-en.
- OECD (2013), *OECD Economic Surveys: United Kingdom 2013*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-gbr-2013-en.

- OECD (2011), *OECD Economic Surveys: United Kingdom 2011*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-gbr-2011-en.
- OECD and ILO (2017), *Engaging Employers in Apprenticeship Opportunities: Making It Happen Locally*, OECD Publishing, Paris,
- <http://dx.doi.org/10.1787/9789264266681-en>. Ollivaud, P., E. Rusticelli and C. Schwellnus (2015), "The Changing Role of the Exchange Rate for Macroeconomic Adjustment", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1190, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5js4rfhj15l-en>.
- ONS (2017), *Contracts that do not guarantee a minimum number of hours: May 2017*, Office for National Statistics, May.
- ONS (2016), "Trends in self-employment in the UK: 2001 to 2015", Office for National Statistics, July.
- O'Sullivan, M. et al (2015), 'A Study on the Prevalence of Zero Hours Contracts among Irish Employees', Kemmy Business School, University of Limerick.
- Rolfe, H, C. Rienzo, M. Lalani and J. Portes (2013), "Migration and productivity: employers' practices, public attitudes and statistical evidence", National Institute of Economic and Social Research. London.
- Shared Intelligence (2016), "Is the grass greener...? Fragmented Funding for Growth 2016/17", *An independent report for the Local Government Association*, May.
- SMC (2017), "Time for Change: An Assessment of Government Policies on Social Mobility 1997-2017", Social Mobility Commission Report, June.
- Taggart, B., K. Sylva, E. Melhuish, P. Sammons and I. Siraj (2015), "Effective pre-school, primary and secondary education project (EPPSE 3-16+)", *Department of Education Research Brief*, June.
- UKCES (2016), "Employer Skills Survey 2015: UK Results", UK Commission for Employment and Skills, Evidence Report 97, May.
- Wadsworth, J., S. Dhingra, G. Ottaviano and J.V. Reenen (2016), "Brexit and the Impact of Immigration on the UK", CEP Brexit Analysis. No 5.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

ROYAUME-UNI 2017 (VERSION ABRÉGÉE)

Les résultats économiques ont été solides jusqu'à la fin de 2016, à la faveur d'un environnement très porteur pour l'activité économique, d'une politique monétaire très accommodante et réactive et des marges de souplesse laissées dans la réalisation des objectifs budgétaires. Le rythme d'expansion économique a été constant et le PIB est supérieur de 9 % environ au pic enregistré juste avant la crise mondiale ; toutefois, les conséquences économiques de la sortie de l'Union européenne prévue en mars 2019 (Brexit) ont ramené la croissance en taux annualisé au niveau le plus faible observé dans les pays du G7 au premier semestre de 2017. La croissance, la grande flexibilité du marché du travail et l'abondance de l'offre de main-d'œuvre ont fait reculer le taux de chômage à moins de 4.5 %. L'activité économique a été particulièrement riche en emplois. À 75 % de la population des 16-64 ans, le taux d'emploi et le nombre total d'heures travaillées n'ont jamais été aussi élevés, en partie à cause de l'immigration en provenance de l'Union européenne, qui a entraîné l'expansion du marché du travail.

Veuillez consulter cet ouvrage en ligne : <https://doi.org/10.1787/c5b96f9b-fr>.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org pour plus d'informations.

Volume 2017/Supplément 5
Octobre 2017

éditions **OCDE**
www.oecd.org/editions



ISSN 0304-3363
ABONNEMENT 2017
(18 NUMÉROS)

ISBN 978-92-64-62906-6



9 789264 629066